

Le processus de paix nord-irlandais a connu hier un méchant coup d'arrêt. En démissionnant de son poste de chef de l'exécutif bicéphale, David Trimble a replongé la province dans une crise politique et sociale lourde de menaces pour l'avenir de la région. Car le gâchis est immense: des années de négociations acharnées et de compromis arrachés au forceps sont parties en fumée. Aujourd'hui – et c'est une triste réalité – l'Ulster est revenu à la case départ. Le spectre de l'anarchie et de la logique de guerre plane à nouveau sur une province qui avait retrouvé un semblant de sérénité et qui s'était engagée, cahin-caha, sur la voie de la normalisation.

OPINION

Coup dur pour la paix

C'est vrai, malgré leurs faiblesses et leur fragilité, les institutions nées des accords historiques d'avril 1998 assuraient à l'Irlande du Nord une certaine stabilité et un cadre légal original. Elles étaient autant de garde-fous contre les vautours de l'extrémisme. Même plus, elles instaurent le dialogue là où la haine et l'intolérance étaient devenues la règle. Dans cette vaste architecture, garante de démocratie et de paix confessionnelle, David Trimble avait une fonction symbolique et un rôle politique de tout premier plan. Ex-militant protestant extrémiste, trait d'union respecté entre modérés et radicaux du camp unioniste, le prix Nobel de la paix incarnait cette volonté de pacification confessionnelle, cette idée que le terrorisme n'était pas une fatalité et que le mépris sectaire pouvait se transformer en respect de l'autre. Quand on connaît la puissance des symboles dans l'imaginaire social et l'univers politique, on mesure donc à quel point le départ de David Trimble, une des pièces maîtresses du processus de paix, est une perte dramatique pour l'Ulster. Mais le dirigeant protestant a buté sur deux obstacles de taille: l'intransigence de l'IRA et la montée en puissance des durs de son parti. Face à ces réalités très terre-à-terre, la force des symboles ne fait hélas pas le poids...

Eugenio D'Alessio

Un magnifique anniversaire

VTT ■ La dixième édition de la MegaBike s'est disputée sous un superbe soleil et avec 1051 concurrents. Barbara Blatter et Thomas Hochstrasser s'imposent



La MegaBike sous le soleil, c'est plutôt rare et il n'y a qu'en l'an 2000 qu'il faisait plus chaud. Pour son dixième anniversaire, l'épreuve chaux-de-fonnière a eu droit à une météo clémente, pour le plus grand bonheur des 1051 coureurs qui ont pris part à la fête durant ce week-end. Chez les élites, la vice-championne olympique, Barbara Blatter, et le numéro trois helvétique, Thomas Hochstrasser, ont imposé leur loi. La meilleure Neuchâteloise fut Catherine Schulthess (10e), Ludovic Fahrni (11e) endossant ce rôle chez les messieurs.

■ pages 17, 18 et 19

Un peloton avec des coureurs de pointe qui attaque à fond la montée initiale: la MegaBike a fait la fête au VTT de tous les niveaux.

PHOTO LEUENBERGER

ULSTER Le pays replonge dans la crise



Le premier ministre d'Irlande du Nord, David Trimble, a officiellement démissionné hier. Il proteste ainsi contre le refus de l'IRA de procéder à son désarmement. Cette démission plonge une nouvelle fois l'Ulster dans l'incertitude. Les forces de l'ordre ont renforcé leur présence à Belfast.

PHOTO KEYSTONE
■ page 29

Le long d'un Pod clair

La Chaux-de-Fonds ■ L'espace d'un matin, les enfants ont été les rois de la ville du Haut



La mer était un des thèmes du cortège de la Fête de la jeunesse de La Chaux-de-Fonds. Les classes enfantines s'en sont fait les porte-drapeaux.

PHOTO LEUENBERGER
■ page 6

HÔPITAUX Personnel soignant: l'offre existe



La responsable du secteur médical chez Adecco, à Neuchâtel, s'inscrit en faux contre les établissements hospitaliers neuchâtelois, qui s'accordent pour dire que le canton n'intéresse plus les infirmières françaises. Selon elle, l'offre reste élevée. Pas vrai, répondent de leur côté les hôpitaux.

PHOTO LEUENBERGER
■ page 3

XÉNOGREFFES

Nécessaire retenue

La réglementation fédérale sur les xénogreffes vient d'entrer en vigueur. Mais le Centre d'évaluation des choix technologiques lance un avertissement: le succès d'une telle recherche est tout sauf assuré.

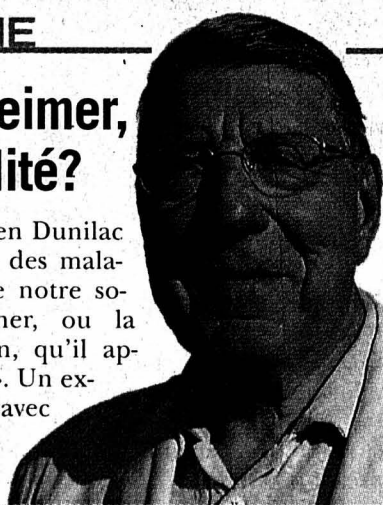
■ page 28

MAGAZINE

Maladie d'Alzheimer, feinte ou réalité?

Dans «Le dos au mur», Julien Dunilac (photo Graf) évoque l'une des maladies les plus terrifiantes de notre société vieillissante: Alzheimer, ou la perte de la communication, qu'il appelle une «mort sans cadavre». Un excellent roman, en phase avec notre temps.

■ page 15



GYMNASTIQUE

La fête avec 650 enfants

La Fête cantonale de gymnastique «enfantine» et «parents-enfants» a regroupé pas moins de 650 enfants de trois à sept ans, hier, aux Ponts-de-Martel, où cette manifestation était organisée pour la première fois.

■ page 9

Publicité

LA RINCETTE®

L'apéritif amisé qui sent bon le VAL-DE-TRAVERS

Produit du terroir

BLACKMINT

Les vacances ont commencé le 18 juin

Ecole secondaire ■ Avec les travaux administratifs de fin d'année scolaire, l'enseignement subit, dans certaines classes, des perturbations que même l'Etat juge excessives. Mais qu'il tolère

Par
Rémy Gogniat

Certains parents d'enfants du degré secondaire neuchâtelois, notamment à La Chaux-de-Fonds, disent sans beaucoup de nuances que leurs gosses ne font plus rien à l'école depuis la mi-juin. Soit durant les quinze jours qui viennent de s'écouler. Au mieux, beaucoup d'élèves ont regardé des films ou débattu de problèmes de société, au pire ils ont eu des heures blanches ou ont fait à peu près n'importe quoi. Petit tour de directions d'écoles secondaires pour analyser le phénomène. «C'est vrai que depuis le lundi 18 juin, explique Jean-Claude

Leuba, directeur de l'école secondaire de La Chaux-de-Fonds, l'enseignement s'est poursuivi cahin-caha durant les deux semaines qui ont suivi jusqu'à celle que nous allons commencer avec les joutes sportives (du 2 au 6 juillet). C'est effectivement insatisfaisant, mais nous n'avons pas de solution.» Le directeur explique d'abord que du 18 au 20 juin, les professeurs ont pris les décisions concernant l'orientation des futurs élèves de sixième année. «Ce travail, mené minutieusement, requiert beaucoup de temps pour chaque enseignant.»

Suivent aussi la préparation des camps d'automne qui ont lieu immédiatement à la rentrée avec les classes d'orientation pour favoriser l'intégra-

tion des élèves: «Cette organisation, pour certains enseignants, est lourde. Et on ne peut pas la repousser à la rentrée. Ce serait trop tard. C'est comme les joutes. Pour qui les organise, c'est quasi deux mois de travail.»

Autres problèmes: les absences de professeurs qui enseignent également dans d'autres écoles et qui, à cette époque, sont mobilisés pour faire passer des examens. D'autres fonctionnent comme experts aux examens de baccalauréat du lycée. Un peu plus tard, ce sont les conseils de classe qui prennent des heures: «On pourrait bâcler ces séances en nous contentant de voir si un élève a, ou non, la moyenne. Nous voulons examiner les dossiers plus attentivement.»

L'enseignement finit-il par pâtir de cette situation? «En tout cas pas le plan d'étude, qui se répartit effectivement sur quelques semaines en moins par rapport à ce qui est théoriquement à disposition.»

Comme un navire

A l'école secondaire du Locle, même avis. Le directeur Michel Schaffter souligne l'engagement des enseignants dans les conseils de classe: «Nous avons 37 classes, dont 7 d'orientation.

Pour les 30 autres, durant la semaine du 25 au 29 juin, c'est 45 minutes par classe. On place bien une partie des conseils dès 16h, mais pas tous. J'ai par exemple des professeurs d'allemand qui enseignent dans six classes! L'école, en cette fin juin, ressemble à un paquebot qui arrive au port. Tous les profs sont sur le pont pour la manœuvre.» Le directeur admet toutefois qu'une meilleure information, plus explicite, devrait être donnée aux parents. /RGT

Neuchâtelois plus rapides

Selon son directeur Roger Perrenoud, l'école secondaire régionale de Neuchâtel s'organise autrement. «Nos conseils de classe ont lieu dès le 27 juin. Vendredi 29 et lundi 2 juillet, les élèves restent à la maison. Pour ce qui est des conseils de classe pour l'orientation des élèves, ils ont lieu dès le 18 juin, mais on arrive à les placer hors des heures d'enseignement. En tout cas ici à Neuchâtel. Ce n'est pas le cas partout. Quant à la préparation des classes d'orientation, les maîtres n'y participent pas.» Et les enseignants pris par des tâches d'experts? «On arrive à les remplacer.» Le responsable cantonal de l'enseignement obligatoire Claude Zweiacker admet que «l'Etat fixe des exigences qui perturbent un peu le fonctionnement des écoles en fin d'année scolaire. Je dirais que si les perturbations durent deux semaines, c'est excessif. Et peut-être qu'on s'y résigne trop. Mais si ça ne touche que la dernière semaine précédant celle des activités sportives, c'est admissible. Vous savez: par compensation, certains maîtres s'investissent aussi à d'autres moments, comme pour la préparation des fêtes de village qui s'organisent autour de l'école. Et cela, c'est bien.» /rgt

COMMENTAIRE

Loin de moi l'idée d'enlever aux élèves le plaisir des heures blanches! Ni celui du pouvoir qu'ils ressentent quand leurs profs sont désarmés, faute de n'avoir plus en main la menace des notes. J'ai aussi toute compréhension pour une juste mesure de travaux administratifs en fin d'année scolaire.

Poteaux et brouillard

Mais une dynamique négative s'installe. Sans en avoir le nom, elle recule toujours davantage la fin réelle du travail en classe. Regardez les fêtes des promotions! Elles marquaient la limite effective de l'école. Voilà qu'on les avance pour récupérer les fa-

milles qui courbent le dernier vendredi afin de partir plus vite en vacances. Sous prétexte que l'aviation coûte moins cher le vendredi que le samedi... Aujourd'hui, un des problèmes des jeunes, c'est la raréfaction des limites, des poteaux, des seuils clairs contre lesquels on peste peut-être, mais qui sont là. Qui marquent des territoires. Qui séparent des pouvoirs. Qui aiguissent des appétits et qui réunissent des oppositions. L'école, c'est l'école. Les vacances sont les vacances. Dans sa tâche aussi éducative, l'école rendra grand service aux élèves en aidant à vivre dans le blanc ou dans le noir. C'est dans le brouillard que les navires heurtent les récifs.

Rémy Gogniat



Ne magnifions pas les leaders

Podium ■ Libre penseur, Christophe Gallaz était samedi l'invité d'une journée sur l'extrémisme à Neuchâtel

Propos recueillis par
François Othenin-Girard

Malgré l'atmosphère orageuse, une trentaine de personnes s'étaient déplacées à la Case à chocs, samedi en fin d'après-midi, pour participer au forum «Les zones d'ombres de l'extrémisme en Suisse». La Société pour les peuples menacés organisait à Neuchâtel une journée sur ce thème. Parmi les invités, Christophe Gallaz, journaliste et écrivain.

Où se situe votre contribution à cette réflexion?

Christophe Gallaz: J'aimerais émettre l'hypothèse qu'en politique, les extrêmes sont généralement produits par un centre neutre et moyen. L'extrémisme n'est pas une plante qui pousserait comme cela, indépendamment, sur les marges des sociétés. Il y a comme une délégation qui est faite par des gens comme vous et moi. Dans une période de perplexité ou de trouble, ces derniers délèguent à d'autres personnes la tâche de prendre la parole pour formuler le non-dit. Selon cette hypothèse, la plupart des citoyens demandent aux extrêmes de répéter des références à l'identité, à la patrie. De façon caricaturale, pour que cela soit

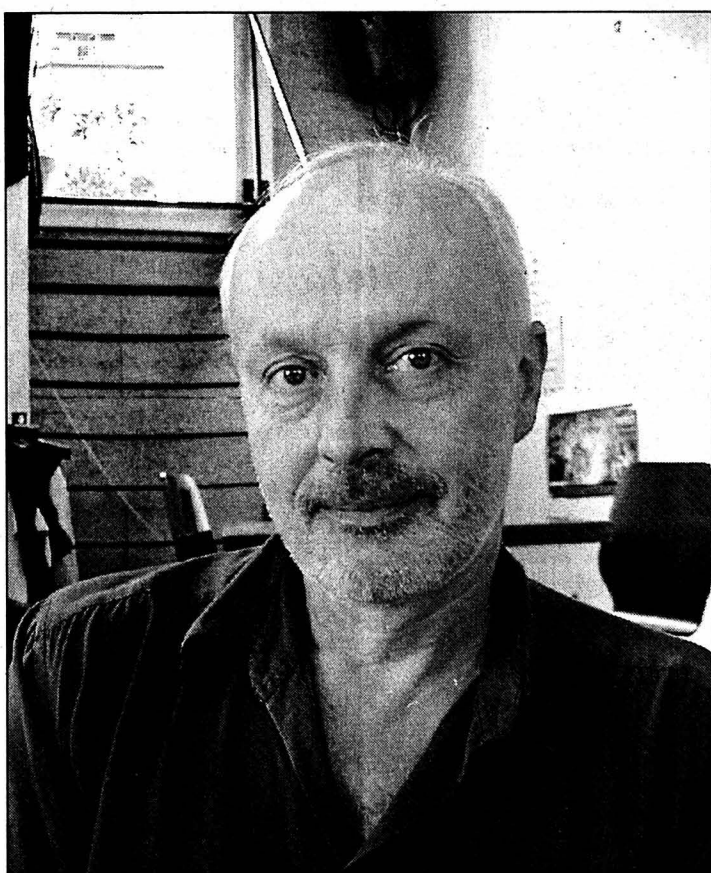
bien reconnu et perçu. Et c'est là qu'il y a une sorte d'émergence de paroles vives et extrémistes. En Autriche, cela peut être la gestion du passé du pays. Le Pen était chargé d'un même rôle à propos des étrangers.

Comment éviter cette délégation malgré nous?

C.G.: Nous devons faire un effort de «compréhension» au sens étymologique, c'est-à-dire «prendre avec soi». C'est un peu paradoxal. Il ne s'agit pas du tout d'aimer les extrémistes, mais de se demander d'où ils viennent, ce qu'ils disent, à la place de vous et moi. C'est à partir de là qu'il est possible d'être un peu plus «déminent» avec eux.

Comment l'extrémisme s'exprime-t-il au quotidien?

C.G.: Nous sommes en terre psychanalytique et il y a des refoulements. Mais à la première possibilité – qui peut être un conflit avec un voisin – cela ressort. Comme la vapeur des casseroles. Au quotidien, les comportements restent policés. Dürrenmatt disait qu'en Suisse, tout le monde se croit libre parce que chacun est le geôlier de l'autre. Il faut procéder par une succession de microdémarches personnelles.



Selon Christophe Gallaz, les extrêmes sont délégués par un centre neutre et moyen. PHOTO OTHENIN-GIRARD

Que faire du discours des extrémistes?

C.G.: D'abord, il ne faut jamais valoriser les portes-paroles de l'extrême. Eviter de dire que ce sont des personnages impressionnants. Il y a une expression consternante à pro-

pos de Blocher: «le tribun zurichois». On sous-entend que les autres ne savent pas parler et qu'il est une machine d'efficacité. Il faut inverser cela! Et dire qu'il n'est pas à la hauteur du rôle qu'on lui demande et qu'il bricole. /FOG

Jeune Neuchâtelois brillamment promu

Restauration ■ Raphaël Gross en tête de sa volée au brevet

Le Neuchâtelois Raphaël Gross a tout pour devenir un brillant chef en restauration. Le brevet fédéral qu'il vient d'obtenir en est une preuve éclatante: avec une moyenne de 5,1, il a obtenu le meilleur résultat suisse, ex aequo avec le Vaudois José Bory. Onze candidats alémaniques et cinq romands (sur 12) ont décroché ce titre prestigieux, qui leur a été remis à Lucerne. Parmi eux, une autre Neuchâ-

toise, Céline Pini, de La Chaux-de-Fonds.

A 26 ans, Raphaël Gross ajoute un nouveau titre, lui qui a déjà un CFC de cuisinier, un autre de sommelier et un diplôme d'études supérieures en restauration de l'Ecole hôtelière de Lausanne. Nanti de cette série de qualifications, il va quitter Auvernier pour aller enseigner à l'institut hôtelier «César Ritz», au Bouveret (VS). /réd

Excès de la route

Permis ■ Ivresse et vitesse riment parfois sans poésie

Pour le seul mois de mai, 241 permis de conduire ont été retirés à leur titulaire par le Service des automobiles et de la navigation du canton de Neuchâtel. Si la majorité d'entre eux l'ont été pour des périodes de un à trois mois, les cas les plus graves atteignent un an et plus. Sept le sont carrément pour une durée indéterminée.

C'est encore et toujours ivresse et toxicomanie au volant qui sont à l'origine des sanctions les plus sévères. A cet égard, il y

a des chiffres qui font froid dans le dos: deux retraits pour une période indéterminée l'ont été pour «ivresse grave». Au Val-de-Travers, le test effectué a révélé un taux d'alcoolémie de 2,63 pour mille; l'infraction constatée dans le Val de-Ruz a fait grimper le total à 2,77! Et que dire de certains dépassements de vitesse? A Hauterive, sur un tronçon limité à 60 à l'heure, un bolide s'est fait flasher à... 133. Verdict: sept mois sans «bleu».../sdx

La chasse aux infirmières

Santé ■ Selon Huguette Chennaz, la responsable du secteur «Medical» chez Adecco, la Suisse, et le canton de Neuchâtel en particulier, restent très prisés par le personnel diplômé français

Par
Sandra Spagnol

Les hôpitaux ont mal à leurs infirmières. Chercher le bonheur outre-frontière, soit en France voisine? Plus possible, clament les établissements (voir encadré). Fort possible, prétend au contraire Huguette Chennaz, responsable du secteur «Medical» chez Adecco, une agence de placement temporaire, à Neuchâtel.

Pas de solution miracle

Huguette Chennaz se dit quelque peu «catastrophée» face à la situation de crise que vit le canton de Neuchâtel. A ses yeux, «ce qui est sûr, c'est que, sans changement, la qualité des soins s'en trouvera diminuée». C'est mardi que les groupes de réflexion paritaires feront part de leurs propositions pour améliorer les conditions de travail, lors d'une séance plénière présidée par la directrice de la Santé, Monika Dusong. «J'ai un peu l'impression que le personnel subit la situation. Il attend un cadeau mirifique de l'Etat, qui ne viendra pas. Une amélioration immédiate est impossible. Or, il me semble que, moyennant des petites mesures, on pourrait déjà parvenir à un mieux. Des petites mesures? Accepter du personnel temporaire. Peut-être voir aussi si, parfois, du personnel moins qualifié ne suffirait pas à effectuer certaines tâches ou à soulager une infirmière, entre autres exemples.» /ssp

Huguette Chennaz, vous vous inscrivez en faux contre les hôpitaux neuchâtelois qui disent ne plus pouvoir attirer du personnel soignant diplômé français.

H.C.: Le secteur «Medical» d'Adecco a été expressément ouvert en août 1998 dans la perspective de fournir du personnel français. Si la réalité a quelque peu changé entre-temps, le marché de l'emploi helvétique reste très prisé des Françaises. Certes, le discours qui voulait que l'on vienne travailler en Suisse pour gagner beaucoup d'argent est moins vrai aujourd'hui. En particulier dans le canton de Neuchâtel. Cela étant, l'offre reste intéressante. Pour exemple, une jeune infirmière française diplômée gagne 5000 francs français nets par mois. En Suisse, son salaire équivaut à 12.500 francs français. Et, de plus, 99% des hôpitaux offrent ou bien la nourriture ou bien le logement, voire les deux.

Mais la France a par exemple instauré l'horaire hebdomadaire de 35 heures...

H.C.: Cette donnée peut en dissuader quelques-unes. Mais, à mon sens, ces mêmes personnes changeront d'avis

lorsqu'elles auront goûté aux inconvénients de ce système. Une autre difficulté vient du fait que la formation dispensée en France est plus technique. Les stagiaires effectuent des tournus dans les différents services et se familiarisent donc très tôt avec des domaines complexes. Leur diplôme en poche, elles ont l'impression d'être d'excellentes infirmières et, à ce titre, sont exigeantes. Or, le titre reconnu est celui de niveau I, qui correspond à une formation de trois ans, et non de niveau II, équivalant à quatre années de formation.

Pourquoi dès lors les hôpitaux neuchâtelois ne font-ils pas davantage appel au personnel français?

H.C.: Il y a certes une difficulté à obtenir des permis, en l'occurrence, des permis L, dit «stagiaire», qui nécessitent trois, voire quatre semaines. Et il faut compter le double pour un permis B. Cette perte de temps n'est pas bonne: les hôpitaux ont souvent besoin de quelqu'un tout de suite. Mais dans le canton de Neuchâtel particulièrement, les hôpitaux et les homes mettent souvent trop de temps à se dé-



«Le discours qui voulait que l'on vienne en Suisse pour gagner beaucoup d'argent est certes moins vrai aujourd'hui. Il n'en reste pas moins valable», estime Huguette Chennaz.

PHOTO GALLEY

cider. Résultat, quand ils disent oui, c'est souvent trop tard. La candidate est allée voir ailleurs.

Pourquoi cette lenteur neuchâteloise?

H.C.: Je crois que Neuchâtel est un canton traditionaliste et protectionniste. Voire même

un peu frileux. Paradoxalement, il a la même attitude fermée face à une bonne candidate suisse qui souhaite travailler de façon temporaire. A Lausanne, par exemple, on a des pools qui ne font que ça. Neuchâtel, qui connaît une pénurie générale, refuse, prétextant que ce n'est pas pos-

sible, que la personne ne connaît pas l'établissement, etc. Par cette attitude, les hôpitaux neuchâtelois appauvrissent leur bassin de recrutement. Plus généralement, c'est son manque de souplesse qui fait que nombre d'infirmières préfèrent quitter la région. /SSP



A l'hôpital de La Chaux-de-Fonds, 50 à 70% du personnel soignant sont frontaliers.

PHOTO A

«Nous ne faisons pas la fine bouche!»

«Nous sommes très ouverts à ce que les infirmières françaises viennent travailler chez nous. On en recherche vivement», affirme Blaise Della Santa, chef du personnel des hôpitaux de la Ville de Neuchâtel. «Nous ne faisons pas la fine bouche. Au contraire, dès lors que nous avons besoin de personnel. D'ailleurs entre 50 et 70% de notre personnel soignant sont frontaliers», observe Laurent Exquis, directeur de l'hôpital de La Chaux-de-Fonds.

Le problème? «Les candidates sont de moins en moins nombreuses», reconnaissent les deux hommes. L'instauration de la semaine de 35 heures, la possibilité d'effectuer des heures supplémentaires rémunérées sont autant d'arguments qui plaident en faveur de la Suisse. Et du canton de Neuchâtel, en particulier, où les conditions salariales restent plus basses qu'ailleurs. «Comme il y a pénurie partout en Suisse romande, les infirmières françaises préfèrent aller travailler

dans un autre canton», constate Blaise Della Santa. S'agissant de la lenteur des établissements neuchâtelois à faire leur choix, elle s'explique aisément, selon Laurent Exquis. «Auparavant, nous engagions des intérimaires sans attendre l'octroi d'un permis de travail. Aujourd'hui, ce n'est plus possible. On doit attendre trois, voire quatre semaines. Pour un remplacement, c'est trop long. Mais nous sommes les premiers ennuyés de cette situation.» /ssp

Votre nom et on vous dira qui vous êtes!

Expo.02 ■ La moitié des communes neuchâteloises se sont déjà inscrites au projet Onoma. Située sur l'arteplage d'Yverdon, cette exposition sera un voyage à partir des noms de lieux

Trente-deux des 62 communes neuchâteloises avaient annoncé jusqu'à la semaine dernière leur participation à Onoma, le projet des communes suisses à Expo.02. Plus de 1100 d'entre elles en ont déjà fait de même. Les autres? Elles ont encore la

possibilité de s'inscrire. Président du comité directeur, Franz Steinegger «en appelle à leur solidarité pour les inciter à participer au projet». Pour l'heure, le taux de participation est très variable d'un canton à l'autre. Avec onze communes engagées sur onze,

Zoug réalise le score parfait. Saint-Gall (76,9%) et Zurich (71,3%) figurent dans le peloton de tête. Fribourg (25%) – comme Uri (25%) et Schwyz (23%) – traînent plutôt en queue. Bon dernier, le Jura, avec 6 pour cent. Ou cinq communes: Boncourt, Merve-

lier, Beurnevésin, Damphreux et Soyhières. Quant à Neuchâtel, il obtient juste la moyenne (51,5 pour cent). Seules 409 communes ont refusé de prendre part à ce projet impliquant l'Association des communes suisses et

l'Union des villes suisses. Beaucoup, en revanche (une sur deux), se classent encore parmi les indécises. Onoma? Un voyage thématique à travers la Suisse, à découvrir sur l'arteplage d'Yverdon-les-Bains. Nanti de la

fiche signalétique de «sa» commune, le visiteur aura le choix entre quelque 150 itinéraires. Le lien entre lesdites communes? Leur nom (onoma en grec). Le parcours au départ des Ponts-de-Martel, par exemple, pourrait donc passer par Emmenbrücke ou Ponte Tresa... Responsable du centre de dialectologie de l'Université de Neuchâtel – et de la direction scientifique du projet – Andres Kristol planche depuis belle lurette sur ces parentés. Mais rien ne pourra se faire sans l'aide des communes elles-mêmes. Elles viennent de recevoir un questionnaire, sur la base duquel sera dressé leur portrait. Qui ne négligera pas les superlatifs: du plus long pont à la plus vieille habitation, Expo.02 va à la pêche aux «records». Y lira-t-on que La Brévine joue avec les températures sibériennes? /SDX

De 500 à 10.000 francs

Onoma concerne en tout cas la moitié des communes neuchâteloises. Sont déjà inscrites, pour le Littoral, Auvonnier, Bevaix, Boudry, Bôle, Colombier, Corcelles-Cormondrèche, Cornaux, Cortaillod, Cressier, Le Landeron, Lignières, Marin-Epagnier, Neuchâtel, Peseux et Thielle-Wavre. Pour les Vallées, on note, à l'est, Engollon, Le Pâquier,

Savagnier et Villiers. A l'ouest, Buttes, Couvet, Fleurier et Môtiers. Enfin, dans les deux districts du Haut, Brot-Plamboz, Les Brenets, La Brévine, La Chaux-de-Fonds, La Chaux-du-Milieu, La Sagne, Le Cerneux-Péquignot, Le Locle et Les Ponts-de-Martel. Dans le Jura bernois, l'enthousiasme est moins perceptible. A relever, toutefois, les

noms de Corgémont, Courtelary, La Ferrière et Sonvilier. Toutes paieront une contribution en rapport avec leur taille. Le Pâquier, par exemple, en aura pour 500 fr. (moins de 500 habitants), Auvonnier, 1000 fr. (de 501 à 2000), Fleurier 5000 fr. (de 2001 à 5000), Peseux 7000 fr. (de 5001 à 10.000) et Neuchâtel 10.000 fr. (plus de 10.000 habitants). /réd



Aux Ponts-de-Martel, on est prêt à partir à la quête de son identité.

PHOTO MARCHON

**Menuiserie
Ebénisterie**

**Les hommes
du bois**

**M
SC**

**Société Coopérative
de Menuiserie
La Chaux-de-Fonds**
Tél. 032/968 32 22

Fenêtres bois,
bois-métal
fabriquées
par nos soins
Rénovations
Pose fenêtres PVC

Rémi Bottari

Menuiserie - Agencement - Fenêtres bois + PVC - Volets alu
Rue Avocat-Bille 7-9 - 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/968 37 33 - Fax 032/968 58 95

Fenêtres P.V.C.
Fenêtres bois
Fenêtres bois + métal

Tél. 032/725 52 60
2000 Neuchâtel 7
societe.technique
@net2000.ch



SOCIÉTÉ TECHNIQUE
Menuiserie Fenêtres Agencement

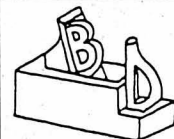
028-308522

132-082733

Bernard Ducommun & Fils S.A.

Menuiserie - Ebénisterie

Fenêtres PVC + bois - Rénovation, transformation
d'appartements et de meubles - Agencement de cuisines.



Rocher 20 a - La Chaux-de-Fonds - Tél. 032/968 74 95 - Bureau tél. 032/926 88 08

132-081159

OFFRES D'EMPLOI

MIGROS

Nous cherchons
pour le Service constructions
de notre siège central à Marin, un/e

**Dessinateur/trice
en bâtiment**

Date d'entrée en fonctions: au plus vite.

Profil requis:

- CFC de dessinateur/trice en bâtiment ou titre équivalent.
- Maîtrise du logiciel AUTOCAD 2000.
- Expérience de chantier.
- Bonnes connaissances de l'allemand.

Nous offrons:

- Activité à temps complet représentant un horaire de 41 heures par semaine.
- Travail varié au sein d'une petite équipe.
- 5 semaines de vacances.
- Nombreux avantages sociaux.

Les personnes intéressées voudront bien adresser leurs offres de service, avec curriculum vitae et photographie, à

Société coopérative
MIGROS NEUCHÂTEL-FRIBOURG
service du personnel - case postale 177 - 2074 Marin
028-314931/DUO

Adecco
www.adecco.ch

Nous sommes à la recherche de plusieurs:

Postes fixes et temporaires

- Peintres en bâtiment
- Plâtriers (+ aides)
- Menuisiers (+ aides)
- Monteurs électriciens
- Maçons (+ aides)
- Manœuvres
- Ferblantiers (+ aides)
- Serruriers (+ aides)
- Monteurs sanitaires

Qualifiés ou bonne expérience de la branche, pour postes stables ou longues missions temporaires.

Entrée en fonctions: **tout de suite.**
Appelez sans tarder M. Yann Cattin au 910 53 83.

Av. Léopold-Robert 36 un nouveau monde pour l'emploi
2300 La Chaux-de-Fonds, Tél. 032/910 53 83
E-Mail: lachauxdefonds@adecco.ch

132-097238

Industrie & Technique

Mandatés par une entreprise de boîtes de montres haut de gamme, à 20 minutes de La Chaux-de-Fonds, nous recherchons des:

Régleurs-programmeurs machines CNC

connaissances dans le tournage commandes Siemens.

Mécaniciens de précision

réalisation de posages et outillages sur machines conventionnelles, avec expérience dans la micromécanique de précision.

Veillez faire parvenir votre candidature à Patrick Parel au 032/910 55 10.

KELLY BIEN PLUS QU'UN JOB!
SERVICES

Av. Léopold-Robert 65
2300 La Chaux-de-Fonds
www.kellyservices.ch

028-314764

Taxicab

724 12 12

engage

Chauffeurs D1/D

Entrée immédiate

032 731 52 52

Publicité intensive, publicité par annonces

ENSEIGNEMENT

INTERLANGUES
L'INSTINCT DE LA LANGUE

COURS D'ÉTÉ

allemand - anglais - français

tous les jours 8h30-11h30

ou en fin d'après-midi

Début tous les lundis

2 semaines ou plus dès le 5 juin

La Chaux-de-Fonds Neuchâtel
Pl. de l'Hôtel-de-Ville 6 Grand'Rue 1A
Tél 032-968 72 68 Tél 032-724 07 77

L'annonce, reflet vivant du marché

028-309590/DUO

132-096917

Service des abonnements de L'Impartial: 032/911 23 11

Grrr.



• Chez les loups, le meneur est le plus puissant, le plus futé. Ce rôle est assumé chez les Lupo par la GTI. Ses 125 ch font d'elle un chef de meute incontesté. ABS, ESP, airbags et tensionneurs de ceinture sont ici de série parce qu'une Lupo avertie en vaut deux. A partir de fr. 26730.-, la Lupo GTI devient votre créature. Au plaisir de vous rencontrer quand vous viendrez l'essayer.

La nouvelle Lupo GTI



Nous serons heureux de vous la faire essayer personnellement!!!

PANSPORT AUTOS SA

La Chaux-de-Fonds, Crêtets 90

Le Locle, Girardet 37

Garage Touring, Saint-Imier

Garage du Bémont, Saingnéléger

Tél. 032/925 95 95

Tél. 032/931 50 00

Tél. 032 941 41 71

Tél. 032/951 26 51

132-096854

Prestige des grandes marques

Pour votre beauté et votre élégance - Produits de beauté, parfums, accessoires signés - Foulards, lunettes, parapluies, maroquinerie - Toujours les dernières nouveautés



INSTITUT DE BEAUTÉ - BOUTIQUE CADEAUX

Parfumerie Dumont de l'Avenue

Carte de fidélité - 10%

RAYONS POINTS ROUGES:

20% 30% 50%

Avenue Léopold-Robert 53, La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/913 73 37 - Fax 032/913 14 26

132-096768

PROMOTION!

VICHY
LABORATOIRES

- 20%

LA ROCHE-POSAY
LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE

sur tous les produits de la gamme solaire VICHY et LA ROCHE-POSAY

Notre conseil pour une protection solaire personnalisée

du lundi 2 juillet au samedi 14 juillet 2001
(2 semaines)



pharmacie

Dr P.-A. et Dr Ph. Nussbaumer pharmaciens



centrale

Avenue Léopold-Robert 57 Tél. 032/910 7000
LA CHAUX-DE-FONDS - Livraisons à domicile



PHARMACIE DE L'HÔTEL DE VILLE

Léopold-Robert 7 - Tél. 032/913 06 87

132-097021

De moins en moins fade

Esplanade ■ Boudé à ses débuts, le lotissement des Cornes-Morel, toujours mieux équipé, affiche un taux d'occupation proche de la moyenne chaux-de-fonnière

Par
Léo Bysaeth

L'aménagement du village dans la ville qu'est Esplanade se poursuit. La gérance mandatée par les cinq fonds propriétaires du lotissement mène une politique de développement basée sur un dialogue constant avec les locataires. Avec des résultats.

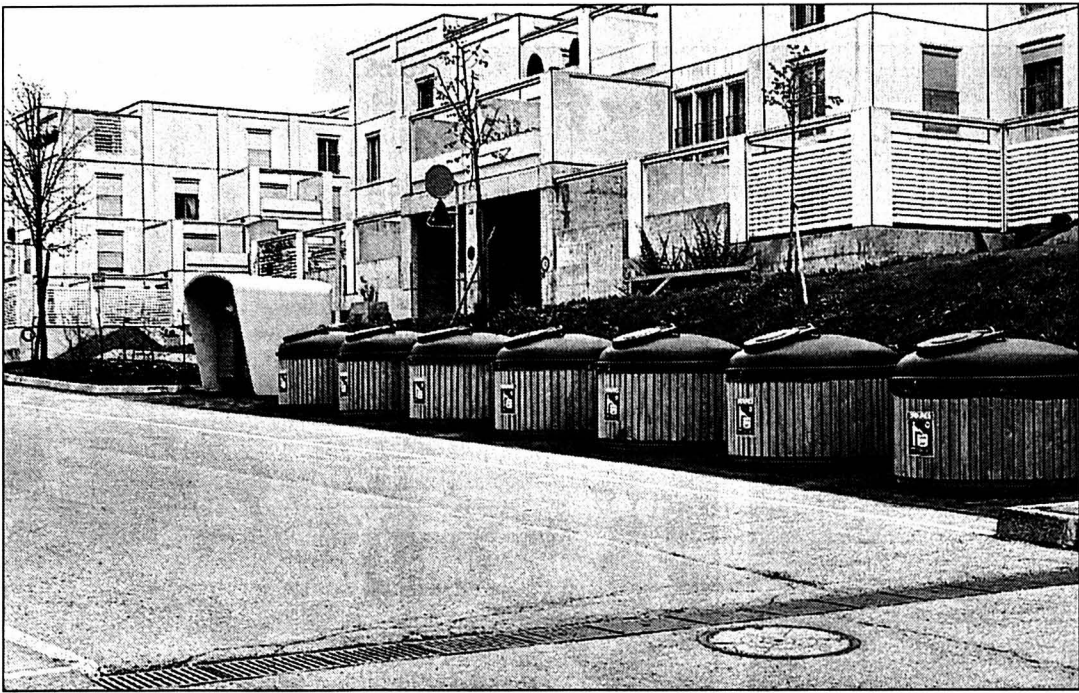
Occupation. Il y a trois ans, le taux de vacance était de 35 pour cent. Il est aujourd'hui stabilisé autour de 4,7%, ce qui représente 14 appartements disponibles sur les 294 que compte le lotissement. Dans le détail, restent libres: trois appartements de deux pièces et demie (sur 74), un de trois pièces et demie (sur 85), neuf de quatre pièces et demie (sur 117) et un de cinq pièces et demie (sur 18). Le taux de vacance moyen en ville est d'environ 2,5 pour cent.

Déchets. Les installations de récolte des ordures ménagères de la marque Molok sont opérationnelles depuis un mois environ, à la satisfaction générale. Les 10 Molok (sept à l'ouest, trois à l'est) remplacent les 17 bennes d'antan, pour une capacité bien supérieure: un seul Molok (5m³) remplace sept bennes. Cela suffit pour 90 personnes/semaine. La commune, qui peut espacer ses tournées, y trouve aussi son compte, confirme Joseph Murcia, chef de la voirie. A la demande de la gérance, le fournisseur a amélioré la sécurité de son produit. Un trappon solidaire du couvercle rend pratiquement impossible

toute chute accidentelle d'un enfant au fond du puits, profond de 2m70. Avantage annexe, le poids du sac entraîne la fermeture automatique du Molok. Autre amélioration, un point de collecte des déchets verts a été installé, juste à côté des Molok. Deux emplacements pour la collecte des déchets encombrants sont également à disposition.

Fléchage. Rester en rade dans les rues d'Esplanade? Un mauvais souvenir! Un nouveau fléchage, inspiré de ce qui se pratique dans les grandes stations touristiques, permet à chacun de s'orienter sans peine dans les méandres de la «Cité harmonieuse». Tous les immeubles ont reçu un numéro. **Composition sociale.** Raymond Lanfranchi et André Bolliger, les deux patrons de la gérance, indiquent que si une immense majorité des locataires bénéficie de subventions, le lotissement n'abrite pas un taux plus important qu'ailleurs de personnes aux services sociaux. Pas plus, d'ailleurs, qu'un taux plus élevé de population étrangère. Si d'aucuns persistent à ressentir Esplanade comme une cité-ghetto, leur sentiment n'est corroboré par aucun paramètre statistique.

Sécurité. Pour le commandant de la police, Pierre-Alain Gyger, «s'il est exact que nous sommes fréquemment dans le quartier, c'est pour des raisons administratives. Mais il est vrai que nous y rencontrons les mêmes problèmes que partout ailleurs. Cette présence policière relativement fréquente constitue d'ailleurs aussi un élément favorable à la sécurité de cet ensemble locatif».



Les installations de récolte des ordures ménagères de la marque Molok sont opérationnelles depuis un mois environ, à la satisfaction générale.

PHOTO BYSAETH

Salon de coiffure. Un figaro devrait s'installer dès cet automne. «C'est presque fait», dit Raymond Lanfranchi.

Café. La gérance tient absolument à ce qu'un bistrot rouvre. «C'est un élément essentiel du quartier», indique Raymond Lanfranchi. Deux projets successifs ont capoté, pour des raisons totalement indépendantes de la volonté de la gérance. A l'heure actuelle, celle-ci est à la recherche d'un exploitant fiable et au profil adéquat.

Locaux collectifs. La gérance a mis des locaux à disposition du comité des locataires. D'ici à septembre, ils seront aménagés dans les règles de l'art. Une brocante y prendra place. Le but est d'ouvrir chaque jour, de 18h à 20 heures. Le Forum, à

disposition de tous (y compris de l'extérieur) contre une modique location, est très utilisé. Depuis qu'il est équipé de stores, il est devenu moins impersonnel, permettant aux utilisateurs de s'isoler des regards extérieurs. A noter également la présence du jardin d'enfants, pour lequel un appartement a été mis à disposition. **Courrier.** D'intenses négociations avec La Poste ont permis de résoudre le problème lancinant de la distribution des colis. Les locataires qui le désirent déposent une procuration auprès de l'épicier, qui réceptionne les envois. Auparavant, les habitants devaient se rendre à la grande poste.

Monsieur Jardinier. «La verdure manque», estime Raymond Lanfranchi. La gérance a en-

gagé une personne supplémentaire, avec la fonction de «jardinier-concierge». Il a la charge de tous les espaces verts du lotissement. Son cahier des charges comprend aussi le conseil aux locataires pour l'embellissement et l'entretien de leur jardin privé. **Locataires.** Le comité des locataires traverse une crise des vocations. Actuellement, il ne reste plus que deux membres à la barre. Son président s'emploie à reconstituer les troupes. Le comité bénéficie d'un large soutien de la gérance, tant moral que financier et logistique. Le budget nécessaire aux activités (1er Août, Pâques, Saint-Nicolas, Noël) est ainsi entièrement couvert par une subvention annuelle de 6000 francs. /LB

VILLE PRATIQUE

URGENCES

- Police: 117.
- Feu: 118.
- Urgence-santé et ambulance: 144.
- Permanence médicale, poste de police: 913 10 17.
- Pharmacie d'office: du Versoix, Industrie 1, jusqu'à 19h30, ensuite, appeler la Police locale tél. 913 10 17.
- Turbinage: Châtelot: 0-24h, 2 turbines (sous réserve de modification). Répondeur: 913 41 36.

BIBLIOTHÈQUES

- Bibliothèque de la Ville: lu 14-20h, ma-ve 10-20h, sa 10-16h. Bibliothèque des Jeunes: rue de la Ronde et rue président-Wilson, lu-ve 13h45-18h, sa 10-12h. Ludothèque: lu/je 15h30-18h, ma 15h30-19h. Bibliothèque chrétienne «Le Papyrus», Parc 84, lu-ve 16-19h, sa 9-12h.

PISCINES

- Piscine des Arêtes: lu/je/di 9-18h, ma 9-19h, me/ve 10-21h, sa 10-12h/14-20h.
- Piscine des Mélézes: tous les jours 9-20 heures.

AGENDA

AUJOURD'HUI

- Fête de la jeunesse, collège de Bellevue dès 18h30, restauration et boisson, puis spectacle du Crapaud Théâtre, «Hamlet en panne», dès 19h15. Collège des Forges, dès 18h30, restauration et boisson, puis prestation de Balafonie, dès 19h15.

DEMAIN

- Fête de la jeunesse, collège des Forges dès 18h30, restauration et boisson, puis spectacle du Crapaud Théâtre, «Hamlet en panne», dès 19h15. Collège de Bellevue, dès 18h30, restauration et boisson, puis prestation de Balafonie, dès 19h15.
- Conservatoire Concert de clôture, dès 19h00, Salle de musique, remise des certificats, des diplômés et du prix Robert Fallier.
- Musée des beaux-arts Assemblée générale de la Société des Amis des arts, 19h45, suivie, à 20h30, de la présentation du pavillon neuchâtelais d'Expo.02, par son responsable, Boris Evard, architecte.

Ils ont tourné comme des aiguilles

Jeunesse ■ La fête fut totale, le Défi horloger et la MegaKids ont fait le plein. Un samedi soir d'ambiance sur la place Le Corbusier

Vélo et musique: à n'en point douter, les genres se mélangent. Petits et grands ont pu s'adonner aux joies du cycle et apprécier l'art. Les premiers ont effectué quelques boucles sur l'avenue Léopold-Robert dans le cadre de la MegaKids. Ils étaient environ 200.

Les plus grands, quelque 300 aux dires d'un membre de l'organisation, Alexandre Houlmann, ont fait le tour des bucoliques prairies et forêts du Haut. De La Chaux-de-Fonds à... La Chaux-de-Fonds en passant par Tête-de-Ran et les côtes du Doubs, les plus entraînés ont pédalé sur 60 kilomètres et demi. Tout

aussi volontaires, certains ont dû «avalier» 17 kilomètres. Tous ont pu profiter d'un soleil aux rayons dardants. La soirée, elle, était dédiée aux sonorités. Reggae d'abord avec les Mad Lighters, ou quand Neuchâtel s'approche de la Jamaïque. Fanfare ensuite avec Slonowski. Les deux groupes ont «fait l'unanimité»,

confie Alexandre Houlmann. A voir les gens se déhancher, cela ne fait aucun doute. Pour la première fois, une tente était dressée sur la place Le Corbusier. L'opération pourrait être répétée. Si la foule était présente le matin pour le cortège des écoles (voir page 6), elle n'a pas répondu en grand nombre

l'après-midi. Tout le monde n'est pas promu... Le premier bilan de la Fête de la jeunesse s'inscrit toutefois en lettres d'or. Et puis, point ô combien positif, aucun incident n'a été signalé par la police. Félicitation aux petits et grands! /dad
Résultats de la MegaKids en pages Sports



Mad Lighters: convivialité incarnée près d'Espacité.



Le Défi horloger a rassemblé quelque 300 participants.

PHOTOS LEUENBERGER

EN BREF

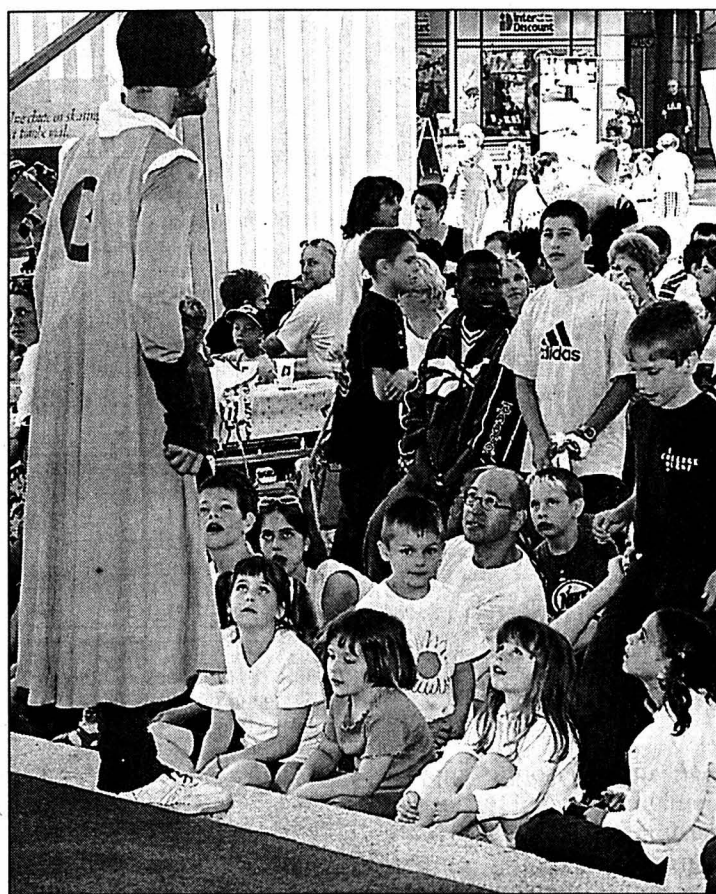
CONSEIL GÉNÉRAL ■ Nominations et démissions. La libérale Manuela Surdez a démissionné de deux commissions, celle des sports et celle de prospective. Elle sera remplacée aux sports par Francis Jacot. A la commission prospective, les libéraux Willy Geiser et Gérard Boshart remplacent, l'un, Manuela Surdez, l'autre, Daniel Rytter. A la commission de salubrité publique, Ali Naki Enhas remplace Michel Brielmann (PS). Par ailleurs, les six membres socialistes de la commission du budget 2002 ont été nommés. Il s'agit de Pierre-Alain Borel, Alex Fischli, Pierre Bauer, Ariane Pizzolon-Mathys, Cédric Schweingruber et Alexandre Houlmann. /ré

SIS Service d'Incendie et de Secours des Montagnes neuchâtelaises

Depuis vendredi à 18h jusqu'à hier à la même heure, l'équipe d'ambulanciers de piquet au poste permanent du SIS est intervenue 13 fois sur le territoire de La Chaux-de-Fonds, pour six malaises, trois accidents de sport - rien à voir avec la MegaKids -, deux chutes et deux accidents. Les sapeurs-pompiers sont sortis pour une fuite d'hydrocarbure à la rue Alexis-Marie-Piaget et le sauvetage d'un chat grâce à une échelle de 12 mètres. /ré

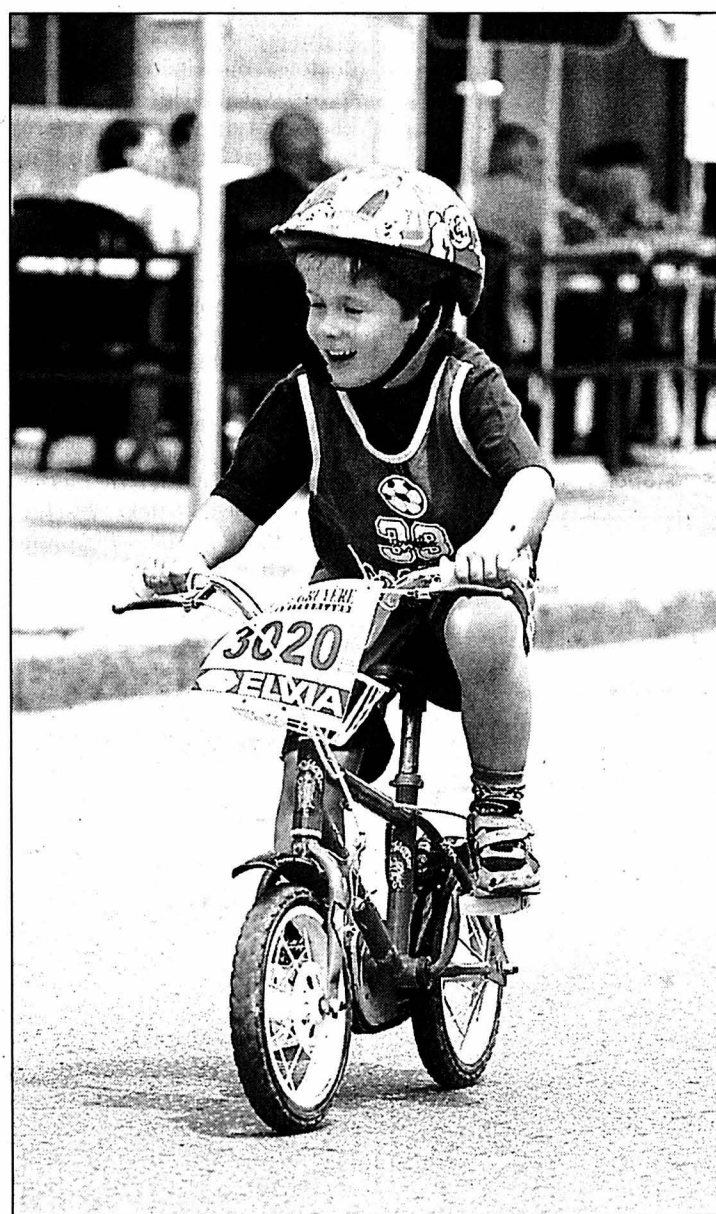
Le long d'un Pod clair et peuplé

Cortège ■ *Les enfants ont été les rois de la ville l'espace d'un défilé qui a fait la part belle à la mer, à la tolérance. La population a répondu présent*



Comblés, les Chaux-de-Fonniers! Sous un soleil de circonstance et devant une foule innombrable, les enfants des garderies, des jardins d'enfants et de l'école primaire ont défilé sur le Pod. Il faut bien le reconnaître: l'idée d'avancer le cortège d'une semaine se révèle des plus judicieuses. La Musique des cadets ouvrirait le ban. Derrière, le Conseil communal et quelques conseillers généraux ont défilé. Les fanfares de la Persévérante, de la Croix-Bleue et des Armes-Réunies étaient aussi présentes. Les enfants restaient tout de même les rois. Les plus petits ont pris place sur des charrettes tirées par

des tracteurs, suivis des classes enfantines. Pour celles-ci, la mer avait été choisie comme thème. Matelots - des mousses plutôt -, poissons ou bateaux ont envahi l'artère principale de la ville. Du côté des primaires, la tolérance faisait figure d'emblème. Des tournesols, des appels à la paix ou le respect en imposaient aux parents et amis qui bordaient les trottoirs de l'avenue Léopold-Robert. Visages crispés et sourires étincelants selon que l'on se sente perdu ou qu'on ait aperçu un parent, les enfants n'ont pas manqué une bribe du spectacle de ces adultes qui les applaudissaient au passage. /dad



Photos
Richard
Leuenberger

NINA RICCI



Chère cliente,
Nous vous invitons aux

Journées conseils NINA RICCI Beauté du lundi 2 au samedi 7 juillet 2001.

Dominique Matthys, conseillère de beauté de NINA RICCI, vous présentera les couleurs d'été et les dernières nouveautés.

Faites-vous maquiller gratuitement.

Appelez maintenant pour un rendez-vous
(tél. 032/913 73 37)

Un cadeau exclusif
vous attend à l'achat de Fr. 60.-

INSTITUT DE BEAUTÉ - BOUTIQUE



Avenue Léopold-Robert 53
La Chaux-de-Fonds
Tél. 032/913 73 37
Fax 032/913 14 26

PARFUMERIE DUMONT DE L'AVENUE

PROMOTION LOUIS WIDMER

Du lundi 2 au samedi 14 juillet
-20% de rabais
sur toute la gamme



PHARMACIE DU
WERSOIX
Sylvie et Michel Rota

A l'achat d'un produit,
une attention vous sera remise!

Industrie 1 - La Chaux-de-Fonds - Tél. 032/968 39 92

Bureau technique Autodesk Inventor 3D

Offre ses services de sous-traitance en DAO.
Assure la réalisation de vos projets garantissant
rapidité précision et confidentialité.

Tel. ++41 32 914 73 00
Fax ++41 32 914 73 01
E-mail s.factory@bluewin.ch

S Factory Jaquet-Droz 9 CH-2300 La Chaux-de-Fonds

Le Dr Raymond B. Traube psychiatre-psychothérapeute pour enfants, adolescents et adultes FMH

- Délégué de la Société suisse de psychiatrie et psychothérapie de l'enfant et de l'adolescent, à la Commission de formation post-graduée de la Fédération des Médecins suisses;
- Délégué de la Société suisse de Thérapies familiales et d'interventions systémiques, à l'Association européenne de thérapie familiale;
- Secrétaire général de l'Association européenne des pratiques multidisciplinaires en santé mentale de l'enfant, de l'adolescent et de la famille;
- Chargé de cours de pédopsychiatrie à l'Université et membre du Conseil du Centre d'enseignement post-universitaire pour la spécialisation en psychiatrie et psychothérapie d'enfants et d'adolescents

quitte au 30 juin 2001 la direction de l'Office
médico-pédagogique pour développer sa
pratique privée,

rue du Château 10, 2000 Neuchâtel.

Tél./Fax: 032/724 31 51
E-mail: r.traube@freesurf.ch

Fête de la Jeunesse

ven.29.06. > jeu.05.07.
LA CHAUX-DE-FONDS

ven.29.06.

POD
16h00-23h00
Course de roller
En direct sur Radio Look (FM 105.7)

POLYEXPO
En cas de mauvais temps

sam.30.06.

POD
9h30-10h30
Cortège de la Fête
Crieur Public: BleuMan
La Compagnie d'Ailleurs:
«Les Alchimistes»
ESPACE
11h00-13h00
La Compagnie du Chien qui tousse:
«Les Portes Ouvertes»
Dès 13h00
Megakids et Megabike
20h30-23h30
Spectacles musicaux

Informations

En cas de mauvais temps,
renseignements:
1. téléphone N° 1600
2. Radio Look
FM 105.7
Cablecom 97.2
TV canal S23

Boissons et restauration

Sur tous les lieux de la Fête:
stand de boissons et de
restauration.

Remerciements

- Au Coq d'Or
- Bâloise Assurances
- Concordia
- Coop
- Emil Frey SA
- Energizer SA
- Espace & Habitat SA
- G & F Châtelain SA
- Groupe PX (PX Holding SA)
- Hôtel Fleur de Lys-Trattoria Toscana
- L'Impartial
- Instel SA
- Ismea SA
- Jean Singer & Cie SA
- Kuoni Voyages SA
- Manufacture de Haute Horlogerie Cartier
- La Mobilière
- Luthy Machines SA
- Metalor Technologies SA
- Paci SA
- Pansport Autos SA
- Radio Look
- Services Industriels
- VAC René Junod SA
- Voumard Machines CO SA

IMMOBILIER

132-097200

**GÉRANCE
CHARLES BERSET SA
LA CHAUX-DE-FONDS**
Tél. 032/913 78 35
Fax 032/913 77 42
www.berset-gerance.ch

LA CHAUX-DE-FONDS

À LOUER

1 PIÈCE

> **Rue de la Confédération:** studio composé de coin cuisine, 1 chambre, salle de bains-WC. Réfection peintures. Libre au 15 juillet 2001. Loyer de Fr. 458.- c.c.

> **Rue du Nord:** studio libre pour le 1er octobre 2001, composé de cuisine, 1 chambre, vestibule, salle de bains-WC. Loyer de Fr. 370.- charges comprises.

1½ PIÈCE

> **Av. Léopold-Robert:** très joli studio spacieux, composé de cuisine agencée, 1 grande chambre, salle de bains-WC. Libre de suite. Loyer de Fr. 615.- charges incluses.

2 PIÈCES

> **Rue du Progrès:** logement avec cuisine, 2 chambres, salle de bains-WC, réduit. Fr. 500.- c.c. Pour le 01.10.01.

CEB Management SA
Case postale 33, 2606 Corgémont

**À LOUER À VILLERET
(Jura bernois)**

RESTAURANT
Sans patente.
Places de parc,
accès aisé sur axe routier.
Fr. 1200.- charges non comprises

Tél. 032/488 33 35
ste@klgh.com
ceb.klgh.com

**À louer
Nord 70
à La Chaux-de-Fonds**

Locaux industriels:
180 m² au rez-de-chaussée
• WC à disposition
• Loyer: Fr. 100.-/m² par an + charges

Libres de suite ou à convenir
Liste des locaux vacants à disposition
Pour plus d'informations: www.geco.ch

GECO La Chaux-de-Fonds UNPI
Groupe GECO SA
75, rue Jardinière - 2301 La Chaux-de-Fonds | 032/913 26 55

IMMOBILIER

À louer
M.-A.-Calame 12-14, Le Locle
**2 - 3 - 3½ pièces
4 et 6 pièces**

Entièrement rénovés
• cuisines aménagées
• WC/douches
• buanderie • caves et chambres hautes

Avec poste de conciergerie

Libres de suite/1.09.01 ou à convenir
Liste des appartements vacants à disposition
Pour plus d'informations: www.geco.ch

GECO Le Locle UNPI
Groupe GECO SA
22, rue du Temple - 2400 Le Locle | 032 931 28 83

DIVERS

tout pour la vue...

novoptic

2300 La Chaux-de-Fonds
Av. Léopold-Robert 51
Sous les Arcades
Tél. 032/913 39 55

**Donnez
de votre sang
Sauvez des vies**
Tél. 032/967 20 31

L'annonce,
reflet vivant
du marché

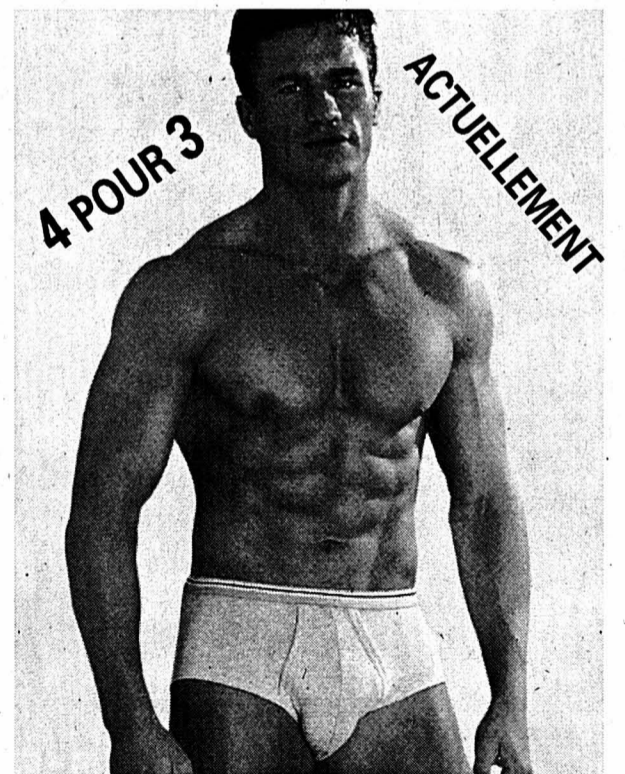
URGENT, RECHERCHONS
Villas, propriétés, terrains,
appartements, locaux
commerces, PME, PMI
Étudions toutes propositions
AGI : 032/724 24 25
Internet: www.mici.fr
Vente et achat entre particuliers
4x4/18-751712

A vendre, quartier Sud-Est
VILLA
de 250 m² habitable, 7 pièces, 3 salles d'eau, 2 cheminées
et 1 garage double. Magnifique situation dominante.
Pierre Grandjean Immobilier
Av. Léopold-Robert 12 - Tél. 032/914 16 40 - Fax 914 16 45

Le Locle, Combe-Jeanerret
Terrain à bâtir de 2632 m²
Pour la construction de 2 chalets.
Très belle situation ensoleillée.
Pierre Grandjean Immobilier
Av. Léopold-Robert 12 - Tél. 032/914 16 40 - Fax 914 16 45

DIVERS

ISA body wear Switzerland



FRUTIGER DANIEL-JEANRICHARD 15
CONFECTION 2400 LE LOCLE
Tél. 032/931 17 20
"mode de vie..."

BOIS-GENTIL 21

**Portes ouvertes
avec surprise spéciale
pour les enfants**
**mercredi 4 juillet
de 16h à 21h**

**3 appartements spacieux
de 6 pièces ½**

LA CHAUX-DE-FONDS
UNITES D'HABITATION EN PPE
Ch.-E. Chabloz
Tel. 032 / 969 10 69

**SOUHAITEZ-VOUS INVESTIR
DANS L'IMMOBILIER?
NOUS VOUS PROPOSONS:
UN IMMEUBLE À VENDRE**
à La Chaux-de-Fonds,
très bien centré.
Composé de 6 appartements,
de 5 studios
et d'un local commercial.
Toutes les unités sont louées.
Bon rendement.
Pour renseignements et notice,
sans engagement s'adresser à:

GÉRANCE CHARLES BERSET SA
Jardinière 87, La Chaux-de-Fonds
032/913 78 33, Fax 032/913 77 42



Pouvons-nous vous amener de nouveaux clients?

Pour faire fructifier vos affaires, nous travaillons d'arrache-pied, car nous possédons le savoir-faire pour vous offrir un conseil global. Nous explorons toutes les possibilités afin que votre annonce saute aux yeux. Vous attendrez ainsi même les clients dont vous n'auriez jamais osé rêver. A La Chaux-de-Fonds, vous nous trouverez à la rue Neuve 14, tél. 032 911 24 10.

 **PUBLICITAS**

Pluie de petits gymnastes au soleil

Les Ponts-de-Martel ■ La fête cantonale de gymnastique enfantine et parents-enfants a rassemblé six cent cinquante sportifs en culottes courtes, ravis de s'essayer à toutes sortes de disciplines

Par
Claire-Lise Droz

«**T**as vu, papa? J'ai gagné deux fois!» Quelle ambiance, hier matin, aux abords de la halle du Bugnon! Des centaines de bouèbes s'exerçant au tir au pistolet à eau, au jeu de massacre, au ballon sauteur, au gymkhana, ou encore à se faufiler sur des lattes à la manière des «Jeux sans fron-

tières». Tandis que les parents et amis profitaient de la fraîcheur du gazon. On voyait quantité de casquettes, bouteilles d'eau minérale et parasols: un soleil on ne peut plus éclatant présidait à cette fête cantonale de gymnastique «enfantine» et «parents-enfants», qui avait lieu pour la première fois aux Ponts-de-Martel. C'est que les coprésidentes du comité d'organisation, Fabienne Benoit et Sylviane

Jean-Mairet, toutes deux monitrices à la SFG des Ponts, y avaient elles-mêmes créé des sections «enfantine» et «parents-enfants», il y a dix ans... l'an dernier. Une manière de célébrer cet anniversaire avec un peu de retard!

Tout le monde a gagné!

Pas moins de 650 enfants de 3 à 7 ans sont venus participer à la fête, dont 120 petits qui effectuaient un rallye avec leurs parents. «Il n'y a pas de classement. Tout le monde a gagné à la fin de la journée!», expliquait Fabienne Benoit, résumant bien la philosophie de cette journée. Les coprésidentes sont enchantées de l'élan remporté au village: épaulant un comité de seize membres, composé des parents des jeunes gymnastes ponliers, plus de cent bénévoles s'activaient au service! «Tu as vu, c'est vraiment bien organisé!», appréciait une jeune femme de l'extérieur. Des hommages rendus aussi par le président du Grand Conseil, Roland



Les petits gymnastes étaient à leur affaire, sous le regard attentif et attendri de leurs parents, qui n'ont pas ménagé leurs encouragements. PHOTO DROZ



Tout ce petit monde s'est bien amusé, car l'important était de participer... PHOTO DROZ

Debély, et par la présidente de la FSG cantonale, Martine Jacot: «La société des Ponts s'inscrit parfaitement dans la dynamique de cette région. En cette année internationale du bénévo-

lat, la population ponlière s'est très bien démarquée!» Apportant le salut des autorités, le conseiller communal Walter Schmid a évoqué avec tendresse cette complicité

entre les parents et leurs enfants, lorsque ceux-ci têtent sur le visage aimé un sourire d'encouragement. «Ce sont des souvenirs qui leur resteront toute leur vie»... /CLD

Feu cubain aux Promos

Le Locle ■ Un surdoué à la place des Tambours de Tokyo

Les Tambours de Tokyo, soit l'ensemble Oedo Sukeroku Taiko, qui devait passer samedi soir sur la grande scène des Promos, se sont désistés au dernier moment, ayant annulé leur tournée européenne. Ce qui, on l'imagine, n'a pas ravi le comité, d'autant que ces tambours constituaient un point d'orgue du festival. Mais, aussitôt cette décision connue, les présidents et programmeurs Françoise Feller et Bernard Gafner se sont mis à la recherche d'un nouveau groupe. Et, par bonheur, l'ont trouvé, ce qui constitue une performance, compte tenu des délais. Il s'agit du Carlos Maza Quartet. Carlos Maza

est un jeune surdoué chilien d'origine et cubain d'adoption. Pianiste de formation et poly-instrumentiste (guitare, flûte, saxo, charango) de talent, il illustre superbement la graine de musiciens que la célèbre école cubaine continue de former. Il s'est produit au festival international de jazz de La Havane, dès 1990, et présente un univers musical foisonnant: «Le rythme conga de l'orient embrasse la pulsation brésilienne marcha rancho, tandis qu'un huayno chilien annonce un maracatu de Pernambouc, ou une balade universelle contraste avec une improvisation free effervescente», écrit le journaliste de «L'Humanité» Fara C. /cld

La nuit des enfants rois

Les Brenets ■ Un public nombreux et ravi a ovationné les élèves de l'école primaire



Les enfants ont mis tout leur cœur dans l'interprétation d'une comédie musicale signée Henri Dès. PHOTO GALLEY

«**C**e soir, on travaille en direct, sans micro, avec la petite voix des artistes!» C'est devant une salle de spectacle bondée que Thierry Berna a souhaité une chaleureuse bienvenue, vendredi soir, pour lancer «L'évasion de Toni». Une comédie musicale de Pierre Gras et Henri Dès interprétée par les élèves de l'école primaire des Brenets pour fêter la fin de l'année scolaire.

Trop mignons!

«Attention, mesdames et messieurs, dans un instant ça va commencer!», lançait pour sa part la voix de Michel Fugain... Et la magie s'est installée. «On m'appelle Chat de feu», entonnait une bande de craquants minets orangés à la queue aussi longue que celle

du Marsupilami. «Ils sont trop mignons!», s'attendrissait une grand-maman. Et c'est vrai qu'ils étaient irrésistibles, tous ces petits acteurs sur scène, tous ces petits chanteurs et musiciens dans la fosse d'orchestre, en particulier une énergique brunette percussionniste, qui, dans la «Chanson du toucan», s'est attiré un triomphe et les rires ravis des copains. Ces gosses, qui mettaient tout leur cœur à présenter cette histoire de liberté. Une bande d'amis s'en va délivrer un ourson enfermé dans un zoo. Une très jolie évasion, avec une échelle qui montait presque jusqu'au ciel! Avec plein d'outils, de gigantesques tenailles, ciseaux, pioches et pelles fluorescents dans le noir, une scène spectaculaire

saluée par des vivas. Cette comédie musicale rendait hommage aux animaux... qui existent encore, et à ceux qui ont ou auront bientôt disparu, comme le dodo ou le pingouin blanc, et la sarcelle, et le loup de Tasmanie... Un hommage à la liberté, dans la scène finale où tous les enfants chantent derrière une immense grille: «Oh, que c'est beau à travers les barreaux, à condition d'être du bon côté»... En coulisses, les enseignants et tous ceux qui ont donné un coup de main peuvent être fiers de leur travail, et de la façon dont ils ont su mobiliser leurs jeunes troupes. La drôlerie, l'humour, la poésie de cette comédie musicale sont allés droit au cœur du public. /CLD

Pluie de médailles au collège de Morteau



Au collège Jean-Claude Bouquet, à Morteau, trois membres de l'équipe éducative viennent d'être décorés des palmes académiques. Il s'agit de Christian Girardot, professeur, Monique Perrot, agent d'administration principale, et Colette Mollier, agent de service (au premier rang, de droite à gauche, en-

tourés de personnalités, photo Roy). Le principal, Jean-Luc Estavoyer, a retracé la carrière de «ces trois personnels exemplaires de l'éducation nationale». L'inspecteur d'académie, Pierre Moulard, les a félicités ainsi que toute l'équipe du collège Jean-Claude Bouquet qui obtient d'excellents résultats dans tous les domaines. /dry

ENBREF

EXPOL ■ Un village d'artisans. Les inscriptions courent pour les réservations de stands à Expol. Cette année, le comité lance une nouvelle idée: y installer un village d'artisans, un peu sur le modèle des marchés de Noël, regroupant divers artisans, sans séparation, en leur laissant tout loisir de s'organiser entre eux. Les intéressés peuvent s'adresser à Bernard Vaucher, au tél. 931 93 33. Quant aux animations, certaines figurent déjà sur le site internet www.expol.ch /cld

SIS Service d'incendie et de Secours des Montagnes neuchâteloises

Depuis vendredi à 18h et jusqu'à hier à la même heure, l'équipe d'ambulanciers de piquet au poste permanent du SIS est intervenue à trois reprises sur le territoire du Locle, pour un malaise, une chute et un accident. Ce dernier a nécessité deux ambulances et le véhicule de désincarcération. Les sapeurs-pompiers sont sortis pour un feu de voiture au Prévoux et une fuite d'hydrocarbures au Col-des-Roches. /réd

VILLE PRATIQUE

URGENCES

- Police: 117.
- Urgence-santé et ambulance: 144.
- Feu: 118.
- Permanence médico-chirurgicale: 117 ou hôpital 933 61 11, du lundi au vendredi de 8h à 18h.
- Pharmacie de service: Poste, Bournot 17, jusqu'à 20h (en dehors de ces heures, 931 10 17).
- Dentiste de garde: 931 10 17.
- Vétérinaire de garde: le tél. de votre vétérinaire renseigne.

AGENDA

AUJOURD'HUI

- Temple A 19h30, cérémonie de clôture du Conservatoire de La Chaux-de-Fonds/Le Locle.

DEMAIN

- Cifom-ET A 17 heures, aula de l'Ecole technique, cérémonie de remise de diplôme en mécanique automobile.

L'incroyable de Memphis

Chézard-Saint-Martin ■ Othella Dallas a subjugué samedi soir le public de la vingtième édition de la Nuit du jazz

Par **Philippe Chopard**

Quelle est la recette idéale pour subjugué un public? Il suffit d'inviter Othella Dallas, chanteuse noire américaine, née en 1925, à Memphis, Tennessee, et de lui faire retrouver un vieil ami. Samedi soir sur la place du Boveret, au-dessus de Chézard-Saint-Martin, les ingrédients d'une belle soirée étaient réunis avec la présence de cette grande dame et de Jimmy Woode, un bassiste noir qui caresse son instrument et couve de son regard sa chanteuse favorite, ainsi que deux jeunes Suisses, pianiste et batteur, qui savent admirablement mettre en valeur ce vieux jazz que les amateurs des Nuits de Chézard-Saint-Martin affectionnent. Ainsi, le Boveret a pu entendre une mouche voler lorsque Jimmy Woode s'est lancé dans l'un des soli dont il a le secret. Encouragé par Othella Dallas, qui a fait une fois de plus valoir sa tessiture extraordinaire et sa voix rauque pour restituer son Amérique natale. L'instant était magique, et le très nom-

breux public du Boveret a pu le savourer à sa juste valeur. Jimmy Woode avait fait le voyage du Danemark pour retrouver sa vieille amie Othella, qui a su jouer avec le

public pour l'enflammer. Le bassiste est même venu un jour plus tôt pour visiter Neuchâtel et apprécier la région. Le duo reconstitué a fait vraiment merveille au Boveret,

faisant de cette 20e édition de la Nuit du jazz un rendez-vous incontournable du vieux style.

Autres formations

Mais la présence d'Othella Dallas n'a pas éclipsé les autres groupes invités. Les locaux du VDR Hairy Stompers, toujours présents, ont ainsi pu présenter sur leurs terres le Vufflens Jazz Band, une formation au répertoire très enlevé, et le Jazz Daniel's Puddlers, venu de la localité bourguignonne de Montceau-Les-Mines, à la musique un brin trop léchée pour tenir la route avec la star de ce samedi soir. La technique irréprochable de ces jeunes musiciens français n'est certes pas en cause, mais le public était trop sous le coup de ce qu'il avait entendu peu avant pour l'apprécier à sa juste valeur. Quoi qu'il en soit, il était difficile de retrouver la même qualité d'écoute après une prestation aussi époustouflante que celle offerte par les artistes nord-américains présents au Boveret. Le comité d'organisation a une fois de plus prouvé que la Nuit du jazz de Chézard-Saint-Martin était nécessaire. Et c'est tant mieux. /PHC



Othella Dallas a montré samedi soir une présence incroyable sur la scène du Boveret. PHOTO MARCHON

Tandem impressionnant

Neuchâtel ■ Finale du concours international de duos de piano



Nataliya Morozova et Vitaly Jounitski ont fait preuve d'une superbe entente. PHOTO MARCHON

Pour la finale du concours Reding-Piette, c'est l'étonnant duo de pianistes formé de Vitaly Jounitski et de Nataliya Morozova qui fut élu par le jury international. Cette finale s'est déroulée samedi soir au temple du Bas, à Neuchâtel, devant un trop maigre public, mais ceux qui ont eu le plaisir d'y assister n'ont sans doute pas regretté le déplacement. Car voici un duo d'un niveau trop rarement entendu, qui sait aussi bien faire sonner les instruments de manière lyrique qu'en tirer les couleurs les plus variées.

Profondeur touchante

C'est ainsi qu'on les découvre dans le célèbre concerto en mi bémol de Mozart, où les deux jeunes et élégants pianistes firent preuve d'une superbe entente, comme soudée par la musique qu'ils servirent avec autant de finesse, de grâce et de légèreté qu'il se peut. De plus, ils rendirent le mouvement central avec une profondeur touchante et mirent en lumière l'allacrité du dernier avec vigueur et rythme. On notera surtout leur toucher élégant et cette manière, si rare de nos jours, de respecter le clavier sans marteler les touches et de s'imposer plus par la persuasion que par la force. Ce fut tout particulièrement

le cas dans le concerto pour deux pianos de Bartók, qu'ils rendirent avec une sorte de puissance tout intérieure qui ne devait rien à une attaque agressive du piano, mais beaucoup plus à une compréhension intime de la partition et plus précisément de sa structure rythmique, mise en valeur avec netteté. Enfin, l'ensemble de cet ouvrage était auréolé d'une délicate poésie qu'on ne s'attend pas toujours à trouver lorsqu'il s'agit du compositeur hongrois.

Chef en difficulté

Quant à l'orchestre, la Basel Sinfonietta, s'il donnait pleinement satisfaction avec son accompagnement de concerto de Mozart, il fut plutôt dans ses petits souliers avec Bartók. Son chef, Jürg Wyttenbach, visiblement déboussolé, suivait avec difficulté les solistes, rendant alors son accompagnement lourd et indistinct. A notre sens, on aurait pu donner la version originale de ce concerto, à savoir la sonate pour deux pianos et percussion, avec avantage, d'autant plus qu'en réalité, cette première version sonne nettement plus fraîchement et plus nerveusement que la version orchestrale. Et cela nous aurait épargné les errements de Jürg Wyttenbach et permis aux solistes de se faire encore mieux valoir. /JPB

Succès qui roule

Neuchâtel ■ Réussite pour le Festival des sports de rue

Après l'édition de ce dernier week-end, c'est sûr, il y en aura une troisième l'année prochaine: le deuxième Festival des sports de rue a été une réussite complète, la place du Port, à Neuchâtel, attirant près de 400 participants (en précisant que le skatepark n'était pas ouvert au public) et des milliers de spectateurs. Mieux, non seulement il y a aura une troisième édition dans une année, mais elle pourrait se dérouler simultanément à la «roller parade» d'Expo.02, manifestation qui devrait attirer quelque 30.000 personnes. Voilà pour l'avenir. Le passé?

Du soleil, rien que du soleil, même si, samedi soir, il a fallu précipiter un peu le programme de breakdance de manière à éviter un éventuel orage. Et même si, hier matin, la balade à roller n'a attiré qu'une petite trentaine de personnes. A l'affiche du festival, des disciplines pratiquées principalement – mais pas exclusivement – par les ados et aux consonances très anglophones: skateboard, roller, streetbasket, bicross, breakdance, hip-hop, danse et défilés de mode «street». Autant de démonstrations et de compétitions réunies à l'occasion d'un week-end à succès. /pho



Les amateurs de bicross ne pratiquent pas vraiment le vélo comme tout le monde... PHOTO MARCHON

Fête sur orbite

Fleurier ■ Cortège de la jeunesse de l'Abbaye très suivi



Le cortège, plein de fraîcheur, a attiré la foule des grands jours. PHOTO MARCHON

L'Abbaye de Fleurier est sur orbite. Le plus gros bastringue du Val-de-Travers tient toutes ses promesses. A commencer, samedi, par un cortège de la jeunesse plein de fraîcheur, un cortège qui a drainé la foule des grands jours. Combien de spectateurs dans les rues de Fleurier: 5000 ou 10.000? Difficile à dire! Le cortège, avec plus de 1400 participants, était placé sous le thème de «Jouons avec le temps». Un thème exploité à merveille, de la préhistoire – une époque toute actuelle, avec le «loftprehistory» – au futur, en passant par les Romains et les irréductibles Vallonniers – merci au druide Alambix. Le temps vu aussi

au travers de la magie du verbe ou au sens météorologique. Au Vallon, on skie en maillot de bain. La fête de l'Abbaye de Fleurier n'est point terminée. Après deux jours et deux nuits de liesse, la fête reprendra ses droits aujourd'hui. D'abord avec le traditionnel gâteau au fromage, ensuite avec les manèges qui tourneront dès l'après-midi. Et l'Abbaye se poursuivra en soirée, avec la bataille de confettis. Sans oublier le festival du rire proposé le long de la rue de la Place-d'Armes. Ce soir à minuit, les manèges s'arrêteront et, en principe, les guinguettes fermeront. Il sera temps de se dire... à l'année prochaine! /MDC

Brocante courue à La Vue-des-Alpes



Une fois de plus, le nombreux public qui s'est rendu ce week-end sur le parking du Pré-Raguel, au nord du col de La Vue-des-Alpes, a pu satisfaire ses envies de découvertes en chinant parmi les quelque 80 stands de la brocante (photo

Chopard). Il y en avait pour tous les goûts, du plus kitsch à l'objet le plus ordinaire, des merveilles au plus anodin. Sous la grande tente et à l'extérieur, les échoppes ont permis leur lot de rencontres et d'échanges, en plusieurs langues. /phc

La peinture se jette à l'eau

Saint-Imier ■ Animations pour les enfants à la piscine

En collaboration avec l'association Touilles-Taches, de Moutier, et son atelier Touille-Mobile, le Centre de culture et de loisirs de Saint-Imier (CCL) organise des animations culturelles et artistiques à la piscine d'Erguël, durant tout l'été. Destinées à tous les enfants dès 5 ans, ces animations débiteront demain et se poursuivront les quatre premiers mardis du mois, de 14h à 16 heures. Bricolage et diverses techniques de peinture seront proposés aux participants.

Au programme

Mardi 3 juillet: l'oiseau mythique.

Après avoir parlé d'oiseaux avec les animateurs, chaque enfant aura la possibilité d'inventer et de fabriquer «son» oiseau avec du matériel mis à disposition. Quelques exemplaires de ces nouvelles espèces seront ensuite cachés dans le périmètre

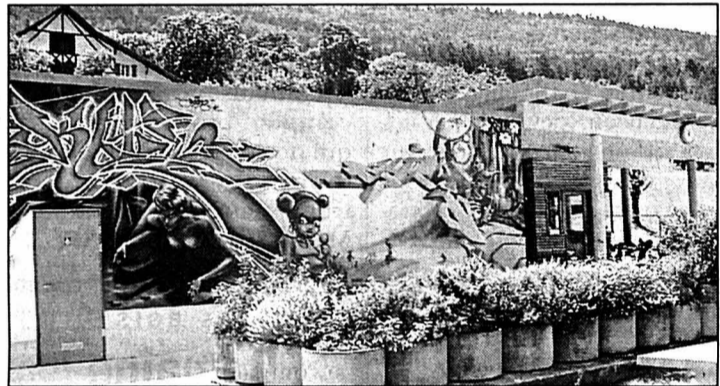
de la piscine et serviront de concours. Un bulletin de participation sera disponible à l'entrée. Il faudra retrouver le nombre d'oiseaux mythiques cachés. Les résultats seront dévoilés le 24 juillet, à la piscine de Saint-Imier.

Mardi 10 juillet: peintures rupestres. Les enfants s'initieront à la peinture rupestre sur un des murs de la piscine.

Mardi 17 juillet: les reines poubelles. Différentes techniques de spray seront proposées pour peindre les poubelles de la piscine.

Mardi 24 juillet: lumière de lucioles. Les participants auront l'occasion de confectionner de petites lanternes en verre et en métal, qu'ils pourront emporter. Quelques-unes serviront à décorer la buvette de la piscine.

Renseignements: association Touille-Taches, à Moutier, tél. 493 75 57, ou à la piscine d'Erguël, tél. 941 28 42. /comm-réd



Les artistes en herbe s'adonneront aux joies de la peinture dès demain à la piscine de Saint-Imier. PHOTO ODIET

Bambin écrasé

Moron ■ Un père tue accidentellement son garçon

Un père, qui reculait sa voiture pour la parquer, a écrasé son petit garçon âgé d'un an et demi. L'accident s'est produit samedi, vers 18h, sur la place de parc d'un chalet à la montagne de Moron, sur la commune de Malleray.

Le médecin dépêché sur les lieux par un hélicoptère de la Garde aérienne suisse de sauvetage (Rega) n'a pu que

constater le décès de l'enfant. L'aide s'est alors concentrée sur la famille et les proches de la petite victime qui étaient réunis pour fêter un anniversaire. La Rega a précisé hier qu'elle avait envoyé un hélicoptère chercher un aumônier de l'hôpital de l'Île, à Berne, pour qu'il s'occupe sur place des personnes touchées par ce tragique accident. /réd-ap

LA RÉGION PRATIQUE

URGENCES

- **Police:** 117.
- **Ambulance et urgences sanitaires:** 144.
- **Feu:** 118.
- **Médecins de garde:** de La Ferrière à Villeret, tél. 079 240 55 45; de Courtelary à Péry, tél. 941 37 37; Tramelan, tél. 493 55 55.
- **Pharmacies de service:** Saint-Imier, le 111 renseigne; Tramelan, von der Weid, 487 40 30, jusqu'au 6.7. La Neuveville, pharmacie du Landeron, 752 35 34, jusqu'au 6.7.
- **Planning familial:** tél. 942 24 55.

BIBLIOTHÈQUES

■ **Saint-Imier:** bibliothèque régionale, section jeunes: me/ve 15-18h; section adultes, me 15-18h, je 16-19h, ve 9-10h/15-18h. **Sonvilier:** lu 17h30-19h30, me 16-18h. **Renan:** lu 17h30-19h, ma/je

15h30-17h. **Villeret:** lu 18h30-19h30, ma 15-16h, je 17h45-19h. **Cormoret:** ma 17h30-19h, je 17-18h. **Courtelary:** lu/me 9h30-10h30, ma 19-20h, je 15-16h.

■ **Mémoire d'ici:** Saint-Imier, Place du Marché 5, lu/jeu 14-18h ou sur rendez-vous au tél. 941 55 55.

PISCINES

■ **Saint-Imier:** piscine de plein air: tous les jours 9-20 heures. Bassin de natation fermé jusqu'au 26 août. **Tramelan:** piscine communale: tous les jours 9-20 heures.

AGENDA

DEMAIN

■ **Animation piscine** Pour tous les enfants dès 5 ans, animation culturelle et artistique par l'atelier Touille-Mobile, de 14 à 16 heures, à la piscine de Saint-Imier.

Des visiteurs émerveillés

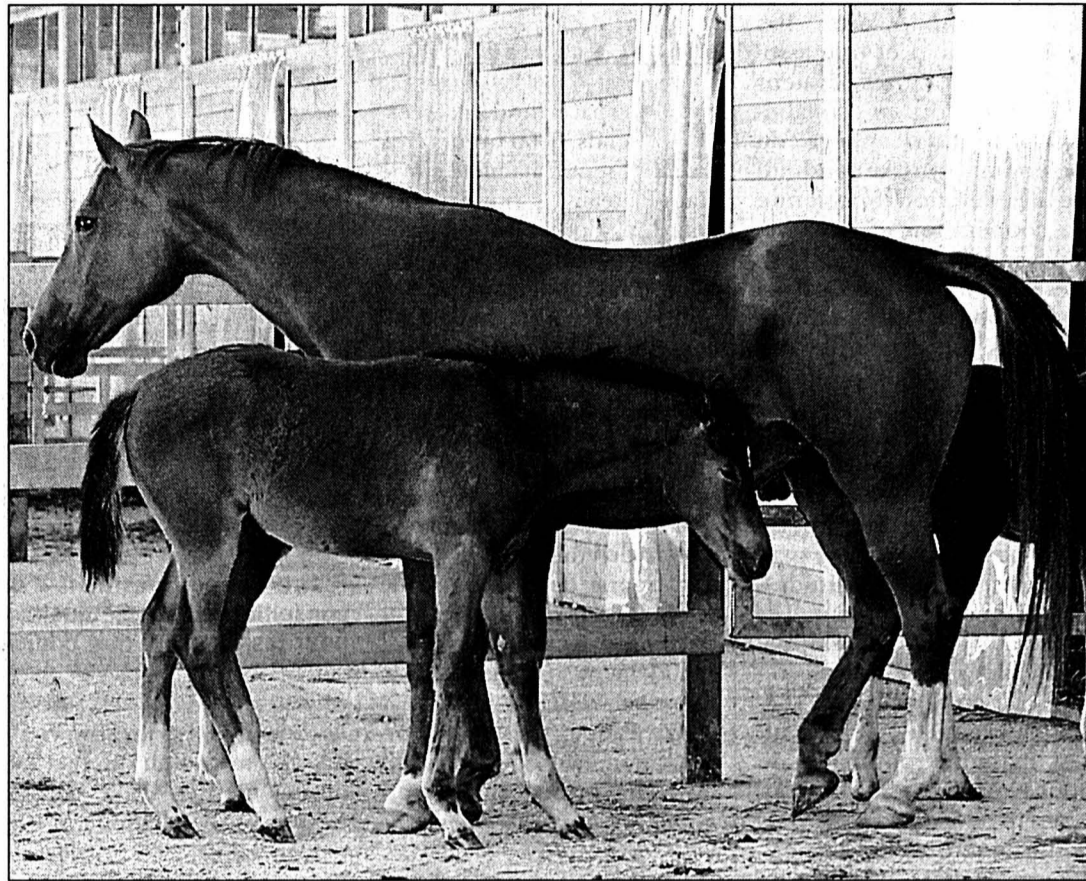
Bellelay ■ Marquées du sceau de la réussite, les journées inaugurales de la fondation ont attiré plus de 30.000 personnes

Par **Olivier Odiet**

Nouveau potentiel de développement pour l'économie rurale, la Fondation Bellelay a accueilli plus de 30.000 personnes lors des journées inaugurales. A l'heure du bilan, le directeur Claude-Alain Voiblet affichait une mine radieuse: «J'éprouve un sentiment de satisfaction générale, dans la mesure où tous nos objectifs ont été atteints. D'abord, il faut savoir que le délai de la fin des travaux a pu être respecté, même si tous les détails ne sont pas encore réglés. Ensuite, la valorisation du potentiel de Bellelay fut à la hauteur de nos espérances durant ces festivités. J'ai parfois le sentiment que les gens n'avaient pas trop confiance en nous puisque la grande majorité des visiteurs ne s'attendait pas à découvrir un outil de travail aussi extraordinaire sur le site de Bellelay.»

Le cheval roi...

Le cheval a constitué le fil rouge de ces journées inaugurales et le manège était bondé lors de chaque prestation équestre. A l'heure d'évoquer les moments forts des festivités, Claude-Alain Voiblet a retenu les journées des écoles, qui ont rassemblé 4600 élèves. La soirée des communes jurassiennes du mercredi 27 juin restera aussi un moment inoubliable puisque 350 représentants des cantons du Jura et de



Le cheval a constitué le fil rouge des journées inaugurales de la Fondation Bellelay. PHOTO LEUENBERGER

Berne ont dialogué dans un esprit constructif et convivial. Les deux soirées médiévales, la rencontre de musique country et l'open air cinéma ont également rencontré un formidable succès populaire. En résumé, rien n'est venu gâcher des festivités variées et organisées sur un site qui se prête à merveille à ce genre d'activités. Durant dix jours, les visiteurs ont également pu

découvrir et apprécier le sentier nature, le musée agricole, la fabrication de la tète-de-moine ainsi que le patrimoine bâti et historique de Bellelay, que la fondation n'a nullement dénaturé.

Et maintenant?

Cette étape inaugurale constituait un excellent test et le directeur Claude-Alain Voiblet admet qu'il s'agira de gom-

mer les petites lacunes décelées dans le cadre des festivités. Il estime aussi qu'un effort considérable devra être consenti dans la formation du personnel de la fondation. D'autre part, il faudra un peu de temps avant de pouvoir évaluer l'importance des produits offerts sur le site de Bellelay et de procéder, le cas échéant, aux remplacements qui s'imposent. /OOD

Un seul échec aux examens finaux du gymnase français

Bienne ■ Cérémonie de remise des certificats de maturité et de prix pour de brillants élèves

La première volée de la formation gymnasiale len trois ans a signé une remarquable performance collective. En effet, un seul échec est à déplorer sur une centaine de candidats. La cérémonie de remise des certificats de maturité et des prix s'est déroulée en présence des élèves de la chorale du Big Band. D'autre part, des élèves des cours facultatifs «improvisations et créations théâtrales», «percussion», «compositions de chorégraphie pour la scène» et de l'option spécifique «musique» ont également présenté leurs créations. /réd

Le palmarès

Maturité. Mareva Aeschlimann, Orvin; Lida Antoniadi, Berne; Monica Baleiron, Bienne; Léonie Béguelin, Reconvieler; Alexei Blajenov, Bienne; Luc Brasey, Lamboing; Pauline Bühler, Tramelan; Aline Burkhalter, Tavannes; Donato Caggiula, Bienne; Franchon Cartier, Sonceboz; Sabrina Châtelain, Les Reussilles; Mélanie Chèvre, Bienne; Leila Chouiter, Berne; Céline Christinaz, Bienne; Thomas Dalla Piazzia, Courtelary; Stéphanie Darbre, Ittigen; Christelle Donzé, Moutier; Didier Donzé, Ipsach; Florence Eperon,

Bienne; Patricia Fernandez, Bienne; Virginie Flückiger, Reconvieler; Fabienne Flückiger, Evillard; Léonie Froté, La Neuveville; Alan Gerber, Tavannes; Dario Gianfreda, Berne; Marie-Laure Girard, Sonceboz; Alexandre Girod, Bienne; Aline Glauser, Bienne; Cyndie Grisel, Bienne; Michaël Gueniat, Bienne; Renaud Günter, Tavannes; Jérôme Gurtner, Bienne; Pauline Gyger, Tramelan; Chantal Hebeisen, Malleray; Joanne Hurter, Malleray; Britt Joergensen, Bienne; Priscilla Knuchel, Bienne; Anna Koch, Evillard; Manon Kündig, Reconvieler; Francesco La Spada, Bienne; Naim Laghnimi, Berne; Loïc Lang, Bienne; Angélique Lerch, Sonceboz; David Leuenberger, Moutier; Nora Linder, Evillard; Olivier Membrez, Diesse; Emilie Moeschler, Malleray; Katia Monnat, Tramelan; Gaëlle Morend, La Neuveville; Laure Mosimann, La Neuveville; Michel Naugib, Berne; Sylvie Napoletano, Bienne; Anne Olivier, Gléresse; Céline Palma, Malleray; Gil Pellaton, Diesse; Anne Perrin, Courtelary; Sandrine Pisana, Nidau; Véronica Racine, Lamboing; Federica Raho, Bienne; Nils Raning, La Neuveville; Joëlle Rebetez, Bienne; Géraldine Renggli, Malleray; Julia Richon, Bienne; Antoine Rime, Brügg; Danilo Roth, Moutier; Anne Ruef, Ostermündigen; Mi-

chael Schluchter, Sonceboz; Ludovic Schneeberger, Tramelan; Marie-Estelle Schwab, Courtelary; Mélanie Schweizer, Péry; Gilles Surret, Moutier; Milica Slacanin, Bienne; Laetitia Steiner, Bévillard; Delphine Steiner, Tavannes; Régis Vonlanthen, Sornetan; Florence Waelti, Moutier; Yoruba Sunshine Williams, Nidau; Florian Winkler, Moutier; Valérie Wyssbrod, Bienne; Pierre Zurbuchen, Pontenet; Virginie Zwahlen, Bellelay. **Maturité bilingue.** Manuela Brühlmann, Orpond; François Etique, Orvin; David Ferrier, Evillard; Lina Fischer, Bienne; Manuel Fischer, Brügg; Andréa Fuchs, Prêles; Roger Germann, Safnern; Basile Graf, La Neuveville; Remo Grolimund, Port; Janosch Häberli, Täuffelen; Michael Hämmerli, Brütelen; Marcus Hett, Evillard; Elias Ligginstorfer, Bienne; Frédéric Mermod, Ittigen; Carol Oliveira, Bienne; Manuel Racle, Evillard; Yves Salzmann, Erlach; Florence Schneider, Nods; Cindy Thahabi, Bienne; Christophe Tissot, Bienne. **Champions de la maturité.** Sabrina Châtelain (52.0), Ludovic Schneeberger (51.0), Alan Gerber (49.5), Stéphanie Darbre (49.5), Mélanie Schweizer (48.5), Elias Ligginstorfer (48.0), Remo Grolimund (47.5), Loïc Lang (47.5), Priscilla Knuchel (47.5), Britt Joergensen (47.5).

POLITIQUE

Les maires indignés

Par le biais d'un communiqué, le comité de la Conférence des maires du Jura bernois et de Bienne a fermement réagi aux propos tenus par Marcelle Forster-Boivin, présidente de la Députation du Jura bernois et de la Bienne romande, lors d'une conférence de presse du Conseil régional. «Il ne faut pas trop s'emouvoir de l'état d'âme des maires qui s'échauffent souvent pour des détails et brillent par leur absence aux rendez-vous importants», a déclaré la députée prévôtise, au sujet de la politique hospitalière.

Dans sa mise au point, le comité de la Conférence des maires indique notamment qu'il «ne comprend pas pourquoi Marcelle Forster s'en est prise aux maires au cours de la conférence de presse du Conseil régional, dans la mesure où la Conférence des maires n'a jusqu'ici pas été consultée et ne s'est pas exprimée sur le sujet présenté à la presse. L'attitude de Madame la présidente de la Députation ne s'inscrit pas dans l'esprit de collaboration, de solidarité et d'unité qui devrait inspirer tous les représentants de notre région.» /comm-réd

Rubrique Jura bernois

Olivier Odiet

Tél. (032) 941 70 18

SOLIDARITÉ
Une première à Delémont

La première Fête de la solidarité s'est déroulée samedi, à Delémont. Elle a connu un très vif succès populaire. Pas moins de vingt et une associations caritatives avaient uni leurs efforts, en collaboration avec le collège de Delémont, sous la conduite de la Fédération jurassienne de coopération et de développement (FJCD). Des expériences vécues dans divers pays du tiers monde ont ainsi pu être mises en parallèle et mieux évaluées. La lutte contre les inégalités est le trait dominant. Il est rapidement démontré par la richesse vécue dans notre pays, comparée aux conditions parfois d'extrême pauvreté sous d'autres latitudes, en Afrique notamment. Un objectif lié au développement durable est aussi recherché car les sources d'énergies actuelles s'épuisent. La manière optimale de concevoir l'aide au développement découle aussi des contacts entre les associations caritatives. Dans le public, des idées émergent aussi et la fête a été l'occasion d'en faire état. Enfin, la FJCD n'ignore pas que, dans le Jura aussi, de nombreuses personnes sont au seuil de la pauvreté et ont droit à un appui. /vig

Une promesse aux éleveurs

Montfaucon ■ **Samuel Schmid fait une visite au Tir cantonal jurassien et rassure les participants sur Armée XXI**

Par
Michel Gogniat

L'espace de deux week-ends, 6000 tireurs rivalisent d'habileté sur le Haut-Plateau franc-montagnard à l'occasion du troisième Tir cantonal jurassien. Point d'orgue de la manifestation: l'accueil, hier, du conseiller fédéral Samuel Schmid, qui, avant de conforter le sort des tireurs dans le cadre du projet Armée XXI, a tenu à rassurer un tant soit peu les éleveurs de chevaux de la race franches-montagnes, la troupe du train devant passer à la trappe dans le cadre de cette réforme de l'armée... Dans une cantine pleine et chaudement applaudie, le conseiller fédéral, invité par Pierre Paupe, président d'organisation, a déclaré n'avoir pu décliner une telle offre. «Je ne rate jamais une occasion de venir aux Franches-Montagnes. J'aime ce pays. J'aime ces paysages. Et j'aime les habitants de cette belle région», devait-il lancer.

Dossier pas clos

Dans son propos, Samuel Schmid a abordé la réforme de l'armée. «Dans le projet du plan directeur Armée XXI, la suppression des troupes du train est



Pierre Paupe, président d'organisation, a salué la présence de son invité de marque, le conseiller fédéral Samuel Schmid. Dans ses propos, ce dernier s'est voulu rassurant, tant pour les éleveurs que pour les tireurs.

PHOTO GOGNIAT

envisagée. De nombreux éleveurs de chevaux sont concernés». Pour lui, il s'agit d'un projet. Le dossier n'est pas clos. «Je vais évaluer les avantages et les inconvénients de toutes les propositions. Mais une chose est certaine, je ne veux pas abandonner les éleveurs à leur sort. Comme le tir, le cheval fait partie de nos traditions et des richesses de notre pays», a-t-il affirmé.

Jurassiens précurseurs

Promesse aux éleveurs, promesse aux tireurs. Ces derniers

feront partie intégrante d'Armée XXI, qui entend garder le caractère de milice, moins chère et plus apte à appréhender les situations qu'une armée professionnelle! Et Samuel Schmid de s'engager pour que le tir à air comprimé devienne une discipline «Jeunesse et sport». C'est le président d'organisation, Pierre Paupe, qui avait salué l'assemblée. Président de la Société jurassienne de tir, Michel Thiébaud a indiqué que les Jurassiens étaient des précurseurs

en groupant le tir sportif et corporatif, une initiative qui sera suivie par la Confédération. Le ministre Claude Hêche, de son côté, en faisant allusion à l'incendie du stand au petit calibre, a tenu à «condamner les auteurs de cet acte stupide», en relevant la réaction positive des organisateurs du tir cantonal. Enfin, Marino Martinoli, maire de Montfaucon, devait saluer les hôtes d'un jour en indiquant que ce grand rendez-vous constituait un atout économique pour la région. /MGO

Taivains d'attaque



Sous la houlette des garçons du village, emmenés par Jean-Paul Dubail, la traditionnelle fête du village s'est déroulée l'espace de trois jours aux Pommerats. Le regret va à la participation moyenne des Taivains (les habitants du lieu) à la manifestation. Par contre, au niveau de

l'animation, la disco de vendredi soir, le souper dansant de samedi soir, ainsi que le concert-apéritif de la fanfare du lieu et les prestations des jeunes accordéonistes des Bayards (photo Gogniat) et du magicien Alain Surdez d'hier ont ravi le public. Sans oublier les vols en hélicoptères.

Pour une histoire des femmes du Jura

Edition ■ **La gent féminine «souplesée» par des historiens**

La lettre d'information du Cercle d'études historiques (CEH) de la Société jurassienne d'Emulation a la forme d'une plaquette préfacée par Michelle Perrot et consacrée à l'histoire des femmes dans le Jura. Y ont collaboré sept membres du cercle, dont Anne Beuchat Bessire et Stéphanie Lachat. Le CEH espère ainsi donner une impulsion aux études d'histoire régionale dans un domaine peu considéré jusqu'à présent. Il offre un inventaire des sources disponibles, soit les textes législatifs, les écoles de jeunes filles ou ménagères, les professions dites «féminines», les archives de personnalités ou d'associa-

tions et les témoignages directs. On rencontre peu de femmes pionnières, libres ou détentrices du pouvoir. Elles se taillent une place dans l'Eglise, dès le Kulturkampf, comme aujourd'hui parmi les laïcs. Elles sont déjà au travail au début du siècle passé, presque autant que de nos jours. La sage-femme joue un rôle social et religieux de premier plan. Dans les années 60, on les trouve dans la lutte d'indépendance, où leur rôle, apparemment subalterne, sera parfois mal apprécié, y compris par les jeunes historiens d'aujourd'hui. L'ouvrage, en librairie, emprunte encore d'autres pistes et est d'une lecture intéressante. /vig

EMMAÛS
Nombreux bénéficiaires

Le dernier bulletin d'information d'Emmaüs-Jura fait état des aides allouées en 2000. Un montant de plus de 165.000 fr. a été réparti, dont 100.000 fr. en espèces et le surplus en nature. Les bénéficiaires sont au Bénin (20.000 fr.), en Inde (21.000 fr.), en Colombie, au Mozambique et au Niger (5000 fr.), puis en Pologne (14.400 francs). L'aide en nature a été consacrée à des projets réalisés au Bénin (35.000 fr.), en France (9000 fr.), en Pologne (12.500 fr.), etc.

Bénévoles

Emmaüs-Jura fêtera ses 40 ans l'an prochain. Créée par une poignée de jeunes, Emmaüs-Jura a multiplié ses aides tous azimuts. Outre son gérant et deux assistants, elle compte 30 bénévoles en Ajoie et en France voisine. Plus de 420 mètres cubes de marchandises ont été manipulés, parfois plusieurs fois, afin de conditionner la marchandise reçue en vue de la vente dans les vestiaires de Boncourt. Le dernier bulletin d'Emmaüs-Jura, Boncourt, compte postal 25-8606-3, qui donne ces informations, décrit la situation d'extrême pauvreté des Indiens Mapuches au Chili. /vig

HOMES
La fête à Lajoux et Saignelégier

Les deux homes du Haut-Plateau franc-montagnard étaient en fête ce week-end. Du côté de Lajoux, la résidence La Courtine célébrait ses dix années d'existence en musique, avec Mildred Aubry, l'aubade de la fanfare de Lajoux et le groupe des Gais Lutrins.

Tombola et accordéon

Du côté de Saignelégier, les aînés avaient investi le grand parc devant l'hôpital pour accueillir les visiteurs. Ces derniers avaient l'opportunité de farfouiller dans le marché artisanal, de jouer à la célèbre tombola ou encore de se mettre à l'écoute de l'accordéon d'Olivier Luder, de la formation The New Holidays Fingers ou de la chorale du home. /mgo

LES BOIS
Domaine à reprendre

La seconde section des Bois, que préside Pierre Godat, du Cerneux-Godat, lance un appel à tout intéressé. En effet, le fermier gérant du domaine de la Combe-à-la-Biche, Gérald Cattin, a annoncé son retrait pour mai 2002. Les bourgeois des Bois ont acquis ce domaine au début du siècle. Il englobe environ 144 hectares, faits de forêts et de pâturages, et ce sont près de 160 génisses qui peuvent y être mises en pâture. A ce travail de pâture se joint l'exploitation de la ferme-restaurant, lieu très couru des Franches-Montagnards, car implanté en pleine nature. On relèvera que ce domaine, même s'il fait partie de la seconde section des Bois, se trouve sur le territoire de la commune de Saint-Imier, à proximité du Cerneux-Veu-sil. /mgo

L'ARÉGIION PRATIQUE

URGENCES

- Ambulances de Saignelégier: 144 ou 952 12 12.
- Médecins: en cas d'absence du médecin habituel, téléphoner à l'hôpital Saint-Joseph à Saignelégier, 952 12 12.
- Pharmacie des Franches-Montagnes: service de garde, 951 12 03 et 951 12 01 pour tout renseignement.
- Dépannages Centrale, 955 14 12.
- Taxis: piquet de nuit 951 21 18.

CENTRE DE LOISIRS

- Piscine: lu 13h30-21h, ma-ve 10-21h, sa/di 10-20h. Rens. au 951 24 74.

BIBLIOTHÈQUE

- Le Noirmont: lu 17-19h, ma 14-17h, ve 8h30-11h30.

LUDOTHÈQUES

- Saignelégier (Hôtel de ville): ma 15h30-17h30. Dernier je du mois de 18-19h. Les Bois (salle de gymnastique): le 1er lu du mois 14h30-17h30. Les Genevez (école): le 2e me du mois 13h30-14h30. Le Noirmont (nouveau collège): ma 15-17h. Les Breuleux (école primaire): le 4e me du mois 13h30-16h30. Fermés pendant les vacances scolaires.

EN BREF

BASSE-COURT ■ Usine en feu. Dans la nuit de vendredi à samedi, vers 2h15, un incendie s'est déclaré dans l'atelier de polissage Marquis SA, à Basse-court, dans la zone industrielle des Vieilles Forges. Une trentaine d'hommes, sous la conduite du vice-commandant Guerdat, sont intervenus et ont circonscrit le feu vers 3 heures. Les dégâts sont très importants. Cet atelier de polissage sur deux étages était tout neuf (construit voici deux ans) et c'est surtout le second étage qui a été ravagé par les flammes. Il semble que le feu ait pris à proximité des machines de meulage. /mgo

DELLE-BELFORT ■ Le grand désertage. A l'appel des syndicats de cheminots français et jurassiens, une septantaine de personnes ont pris part, samedi, à une matinée de nettoyage sur 7 kilomètres de la ligne ferroviaire entre Boncourt et la gare de Delle, en vue de la remise en état de la ligne Delle-Belfort, espérée pour dans quatre ans. La Municipalité de Delle s'est associée à cette opération, ainsi que son maire Raymond Forni, président de l'Assemblée nationale française, alors que la participation populaire est restée modeste. /vig

CHEVENEZ ■ Fanfare et zone industrielle. La commune de Chevenez était en fête, samedi, à l'occasion de l'inauguration du nouveau local de répétition de la fanfare L'Ancienne, qui coïncidait avec celle de l'agrandissement de la zone industrielle, qui compte 1,5 hectare de terrain disponible. Du même coup, la route en direction de Fahy a été nouvellement aménagée. Simultanément, le maire Jérôme Oeuvaray, démissionnaire, a cédé ses fonctions à son successeur Benjamin Laville. /vig

SALON DU LIVRE ■ Succès mitigé à Porrentruy. Organisé pour la première fois dans le Jura, le 11e Salon des régions du livre s'est tenu du 28 juin au 1er juillet, à Porrentruy. Il présentait des ouvrages d'auteurs et d'éditeurs des cantons de Vaud, Neuchâtel, du Jura et du Jura bernois, de France voisine, de la Communauté française de Belgique, du val d'Aoste et de l'Outaouais canadien. Séances de dédicaces, causeries et lectures étaient au programme. La participation du public a toutefois été peu satisfaisante, aux dires de plusieurs exposants. /vig

LES CINÉMAS À LA CHAUX-DE-FONDS

EDEN 913 13 79 CROCODILE DUNDEE À LOS ANGELES V.F. 16 h, 20 h 30. Pour tous. Première suisse.

EDEN 913 13 79 ELOGE DE L'AMOUR V.F. 18 h 15. 12 ans. 2e semaine. De Jean-Luc Godard.

PLAZA 916 13 55 TOMB RAIDER V.F. 18 h, 20 h 30. 12 ans. Première suisse.

SCALA 1 916 13 66 LE FABULEUX DESTIN D'AMÉLIE POULAIN V.F. 15 h 30, 18 h, 20 h 30.

SCALA 2 916 13 66 POKÉMON 3 V.F. 16 h 30. Pour tous. 3e semaine.

SCALA 2 916 13 66 PEARL HARBOR V.F. 20 h. 12 ans. 4e semaine.

SCALA 3 916 13 66 MALENA V.O. it., s.-t. fr./all. 15 h 30, 18 h, 20 h 15.

ABC 967 90 42 TOUT PRÈS DES ÉTOILES V.O. fr., sans entr. 20 h 45.

LES CINÉMAS DANS LA RÉGION

NEUCHÂTEL APOLLO 1,2,3 (710 10 33) LE FABULEUX DESTIN D'AMÉLIE POULAIN. 15h15-18h-20h30.

ARCADES (710 10 44) PEARL HARBOR. 16h-20h. 12 ans. 4me semaine.

PALACE (710 10 66) TOMB RAIDER. 15h30-18h-20h30. 12 ans.

STUDIO (710 10 88) MALENA. 15h30-18h-20h30 (VO st. fr/all.).

BÉVILARD PALACE Vacances annuelles jusqu'au mois d'août.

LUX Vacances annuelles jusqu'au 16 août.

CINÉLUCARNE (953 11 84) Relâche.

CINÉMATOGRAPHE (487 45 61) LES CHEMINS DE LA DIGNITÉ. Me 20h, ve 20h30.

LES MUSÉES DANS LA RÉGION

LA CHAUX-DE-FONDS MUSÉE DES BEAUX-ARTS. «Charles Humbert 1891-1958, tradition et modernité».

MUSÉE D'HISTOIRE. «Nouvelles acquisitions: esquisse d'une collection permanente renouvelée».

MUSÉE PAYSAN ET ARTISANAL. «Gentiana lutea, qui es-tu?». Ma-sa 14-17h.

MUSÉE DES BEAUX-ARTS. Expo sur la «calligraphie traditionnelle et calligraphie expérimentale».

MUSÉE JURASSIEN DES ARTS. Me 16-20h, je-di 14-18h.

MUSÉE DE L'HÔTEL-DIEU. Peintures acryliques sur toiles et esquisses.

MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE. Expo «strates-illusion» (installations photographiques).

MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE. «Oiseaux des villes», aquarelles de Blaise Mulhauser.

Votre programme cinéma sur internet www.limpartial.ch

L'IMPRESSUM DE L'IMPARTIAL

SOCIÉTÉ ÉDITRICE: SNP Société Neuchâteloise de Presse SA. ÉDITEUR: Fabien Wolfrath. DIRECTEUR DES RÉDACTIONS: Mario Sessa.

SPORTS: Jean-François Berdat (resp.), Julian Cervino, Gérard Stegmüller. MAGAZINE: Sonia Graf (resp.). ÉDITION RÉGIONALE: François Treuthardt (resp.).

À VISITER DANS LA RÉGION

LA CHAUX-DE-FONDS BOIS-DU-PETIT-CHÂTEAU. Tous les jours de 8-19h (été) ou 17h (hiver).

LE LOCLE MOULINS SOUTERRAINS DU COL-DES-ROCHES. Individuels: tous les jours 10-17h30.

BELLELAY ABBATIALE. Gravures de Catherine Bolle. Tous les jours 10-12h/14-18h.

DELEMONT FONDATION ANNE ET ROBERT BLOCH (FARB). Dessins, aquarelles et objets.

LE NOIRMONT FONDATION SUR-LA-VELLE/ANCIENNE ÉGLISE. Œuvres récentes de Jean-Claude Prêtre.

LES PONTS-DE-MARTEL FROMAGERIE. Démonstration tous les jours, 8-12h/17-19h.

TRAMELAN CIP. Peintures de Claudine Houriet. Lu-ve 8-18h, sa/di 14-17h.

NEUCHÂTEL BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE. «Ferveur hindoue», photographies de Jean-Marc Payot.

HOME DES CHARMETTES. «A travers la saison», peinture à la cire de Béatrice Pozzo-Cao.

JARDIN BOTANIQUE. Parc et serres ouverts tous les jours 9-20h.

BOUDRY À LA TOUR DE PIERRE/CAVEAU DE DÉGUSTATION DES VINS. Huiles et aquarelles de Mercedes Corradi.

LA PASSADE. Créations de Walli Keppner, céramiste et

Dominique Humblot, sculpteur. Tous les jeudis 18-20h, ainsi que lors des différentes manifestations.

COLOMBIER CHÂTEAU. Musée militaire et des toiles peintes, mémorial de la Brigade frontière 2.

LE LOUVERAIN. Peintures à l'huile de Claudine Klay. Jusqu'au 19.8.

PAPILIORAMA/NOCTURAMA. Tous les jours 10-18h.

VAPEUR VAL-DE-TRAVERS. Visites du dépôt, tous les samedis 9-17h et sur demande.

MINES D'ASPHALTE DE LA PRESTA. Groupes: visites toute l'année, toute la journée.

ARTESPACE DANS LE SITE DU CHÂTEAU. Fondation Marc Jurt, Centre de documentation sur l'estampe.

MUSÉE D'HORLOGERIE. Château des Monts. «Philatélie et Mesure du Temps».

MUSÉE RÉGIONAL. Maison communale. Chambre neuchâteloise, objets début de siècle.

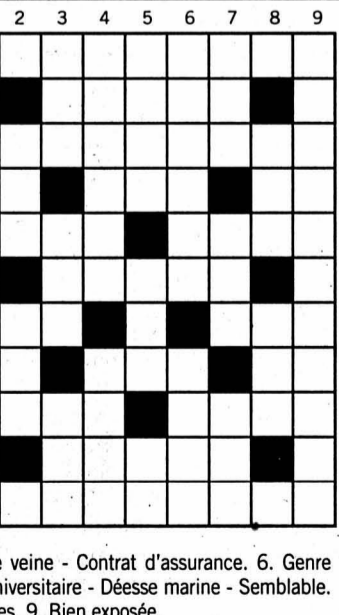
MUSÉE JURASSIEN D'ART ET D'HISTOIRE. «Pygmées, d'un regard à l'autre».

MUSÉE RURAL JURASSIEN. Rens. 484 00 80, fax 484 00 81.

MUSÉE DU TOUR AUTOMATIQUE ET D'HISTOIRE. Lu-ve 14-17h, ainsi que sur dem.

LES MOTS CROISÉS DU JOUR No 1009

Horizontalement: 1. C'est plus un homme de chiffres que de lettres. 2. Ecoutera. 3. Les enfants des autres sont un peu les leurs.



Solution dans une prochaine édition Solution du numéro 1008 Horizontalement: 1. Bordereau. 2. Avers - Ban. 3. Repassé.



Délai: l'avant-veille à 12 h.

Paraît dans L'Impartial et L'Express

123'000 lecteurs (contrôle REMP)



Tél. 032/911 24 10



Fax 032/968 48 63



bazar.ch/01



PUBLICITAS SA
Place du Marché
2302 La Chaux-de-Fonds

Immobilier à louer



BÔLE, 3 1/2 pièces, fraîchement rénové, cuisine agencée, parquet, balcon, vue, cave et grenier, date à convenir. Fr. 1400.-, charges comprises. Tél. 079 650 50 64. 028-314661

COFFRANE, appartement 3 pièces, cuisine aménagée. Libre 01.09.2001 avec garage Fr. 840.-, charges comprises. Tél. 032 710 12 43. 028-314805

CRESSIER, (date à convenir), 2 1/2 pièces, parterre, jardin, cheminée de salon, refait à neuf, de préférence à couple retraité. Tél. 032 757 19 29 (repas). Pas d'animaux. 028-314600

LA CHAUX-DE-FONDS, Industrie 34, 3 pièces, cuisine agencée, proche centre ville. Libre tout de suite ou à convenir. Tél. 032 913 26 55. 132-096993

LE LANDERON, 4 1/2 pièces, cuisine agencée, lave + sèche-linge, cave, galetas, place de parc. Fr. 1500.- + charges. Dès le 01.08.2001. Tél. 032 751 24 30. 028-314258

LE LANDERON, super appartement 5 1/2 pièces, partiellement attique, avec cuisine agencée, 2 salles d'eau, grand balcon, 1 place de parc. Fr. 1880.-, avec charges. Tout de suite ou à convenir. Tél. 079 213 94 62 - 032 853 44 23. 028-314881

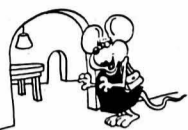
LA CHAUX-DE-FONDS, spacieux 2 pièces, douche, WC séparés, jardin commun. Prix Fr. 485.-. Tél. 032 911 90 90. 132-097233

NAX/VS, village typique, appartement, chalet, location semaine. Tél. 027 203 36 47. 036-431260

Manrise féderale
50%
parquets, tapisques
memo
Tapis - Stores
Nous marchons avec vous
memo & fils S.
2302 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 968 16 24
Membra
SCHAF-NESTLÉ

LA CHAUX-DE-FONDS 5 1/2 pièces duplex, Fr. 1340.- charges comprises, tout de suite, quartier Beau-Site. Tél. 078 744 82 28. 132-097097

Immobilier demandes de location



CENTRE VILLE ou à proximité, cherche appartement 3 1/2 et 4 pièces. Pour 01.10.2001 ou possible avant. Tél. 032 725 43 88, de 8 à 10 heures ou à partir de 19 heures. 028-314008

Animaux



ATTENTION AUX COUPS DE CŒUR de vacances! Un chien ne s'achète pas à la légère, surtout pas dans une animalerie. Les chiens acquis par pitié ont souvent des problèmes. Ne favorisez pas les trafics de chiens! Association romande des éleveurs de chiens de race. Tél. 024 499 20 74 ou 021 652 89 04. www.chien.ch. 022-201479

Cherche à acheter



À BON PRIX! J'achète: meubles anciens, montres, argenterie, bijoux or, tapis, jouets anciens, successions complètes. Paiement comptant. Tél. 032 853 43 51. 132-096417

ATTENTION! Achat antiquités: Tableaux, lampes, argenterie, bijoux or, tapis, vases, miroirs, etc. Tél. 032 731 43 60. 028-305435

A vendre



POUR CESSATION D'ACTIVITÉ, à vendre meubles et matériels de bureaux. Tél. 032 732 99 33. 028-314042

À VENDRE T.V. Sony haut de gamme, grand écran, diagonale 87 cm, absolument neuf, n'ayant jamais servi. Écrire sous chiffres K 132-096891 à Publicitas S.A., case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.

2 MATELAS + 2 sommiers Sanaflex de luxe (90x190), très bon état, Fr. 1500.-. 2 cadres de lit gratuits. Tél. 032 968 02 93 ou 919 21 55. 132-097189

Rencontres



DÉLAISSÉ(E) ? Réagissez hors agence! Tél. 021 683 80 71 / www.oiseur.ch 022-207021

INDUSTRIEL RETRAITÉ, 71 ans cherche camarade femme pour relations exclusivement platoniques, repas, promenades, etc. Écrire sous chiffres V 132-096889 à Publicitas S.A., case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.

Demandes d'emploi



À BON PRIX, je nettoie appartements après déménagement. Plus débarras, etc. Tél. 079 414 95 93. 028-304213

Offres d'emploi



AIDE-MÉNAGE-CONCIERGERIE, 2 matinées par semaine, expérience et permis de travail, serait engagée pour Auvier. Tél. 032 731 43 13. 028-314588

GARDERIE LES P'TITS LOUPS à La Chaux-de-Fonds cherche une stagiaire pour le 20 août 2001. Tél. 032 968 12 33. 132-097061

HOMME ÂGÉ, seul, cherche femme de ménage qualifiée avec références. Écrire sous chiffres U 132-096888 à Publicitas S.A., case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.

HOMME ÂGÉ, handicapé malvoyant, cherche dame/homme, 60 ans maximum, pour conduire sa voiture: courses, promenades, voyages, etc. Salaire à déterminer. Écrire sous chiffres Y 132-096890 à Publicitas S.A., case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.

Véhicules d'occasion



SCOOTER HONDA Spacy 125, 12 000 km, Fr. 1600.-. Tél. 032 846 28 09. 028-313874

OFFRES D'EMPLOI

Adecco Nous sommes à la recherche de plusieurs:

- Peintres en bâtiment
- Plâtriers (+ aides)
- Menuisiers (+ aides)
- Monteurs-électriciens
- Maçons (+ aides)
- Manœuvres
- Ferblantiers (+ aides)
- Serruriers (+ aides)
- Monteurs-sanitaires

Qualifiés ou bonne expérience de la branche, pour postes stables ou longues missions temporaires.
Entrée en fonctions: tout de suite.
Appelez sans tarder M. Yann Cattin au 910 53 83.

un nouveau monde pour l'emploi
Av. Léopold-Robert 36
2300 La Chaux-de-Fonds, Tél. 032/910 53 83
E-Mail: lachauxdefonds@adecco.ch 132-087991

Divers



DÉBARRAS d'appartements et greniers. Tél. 079 412 23 40 ou tél. 079 433 32 38. 132-096927

NOS REGARDS se sont croisés mardi soir à 18h20 à Marin Centre. Sous chiffres C 028-315004 à Publicitas S.A., case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1.

Industrie & Technique

Mandatés par une entreprise de boîtes de montres haut de gamme, à 20 minutes de La Chaux-de-Fonds, nous recherchons des:

Régleurs-programmeurs machines CNC

connaissances dans le tournage commandes Siemens.

Mécaniciens de précision

réalisation de posages et outillages sur machines conventionnelles, avec expérience dans la micromécanique de précision.

Veillez faire parvenir votre candidature à Patrick Parel au 032/910 55 10.

KELLY BIEN PLUS QU'UN JOB!
SERVICES
Av. Léopold-Robert 65
2300 La Chaux-de-Fonds
www.kellyservices.ch
028-314764

Partez en vacances...

L'Impartial

vous rejoindra!

Choisissez sans tarder, entre ces **3** différentes prestations:

1 Faire suivre

Vous souhaitez garder le contact avec l'actualité de votre région? Le changement d'adresse temporaire vous permet de recevoir *L'Impartial* sur votre lieu de vacances.

Délais courants: Tessin, Grisons, Haut-Valais: 1 jour de décalage
France, Italie et Espagne: 2 à 4 jours de retard

Si cette solution vous agréé, remplissez le coupon-réponse et renvoyez-le nous dès que possible, mais au plus tard 5 jours avant votre départ! Un conseil, si votre retour de l'étranger est programmé au samedi, faites interrompre les livraisons à votre adresse de vacances le jeudi déjà.

Durant mon absence du _____ au _____ (y compris), je souhaite que mon journal me suive à mon adresse de vacances.

Frais de port par jour pour l'étranger: Europe de l'Ouest (Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grande-Bretagne, Grèce, Irlande, Islande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Suède): Fr. 1.40.
Autres pays Europe + méditerranéens: Fr. 1.50. USA+Canada: Fr. 1.80. Autres destinations: se renseigner auprès de notre service diffusion au 032 911 23 11 ou à notre réception, rue Neuve 14.

Mon adresse actuelle	Mon adresse de vacances
N° abonné: _____	Nom: _____
Nom: _____	Prénom: _____
Prénom: _____	c/o, Hôtel, etc.: _____
Rue: _____ N° _____	Rue: _____ N° _____
Localité: _____	Localité: _____
*Téléphone: _____	Pays: _____

2 Poste restante

Si vous voulez retrouver vos exemplaires à votre retour de vacances, vous mentionnez «poste restante» dans la partie adresse de vacances ainsi que le N° postal du bureau de poste où vous irez retirer vos exemplaires à votre retour.

Important: dans ce cas, prendre également contact avec votre bureau de poste.

Taxe de mutation Fr. 3.- (indépendante de celle de la poste).

Remarques Les changements d'adresse ne sont pas pris par téléphone. Les changements d'adresse ne sont pas effectués pour une durée inférieure à 6 jours ouvrables.

Les envois pour l'étranger seront acheminés en catégorie PRIORITY et seront facturés en plus de la taxe de mutation. *L'Impartial* décline toute responsabilité en cas de distribution défaillante et de demandes formulées d'une manière incomplète ou peu lisible.

Les ordres doivent nous parvenir par écrit, ils ne peuvent devenir effectifs que 3 jours (samedi, dimanche et jours fériés non compris) après réception de la demande par notre service de diffusion. Le code postal est indispensable.

3 Suspendre le service

Vous désirez une suspension de la distribution

dès le _____ avec une reprise dès le _____

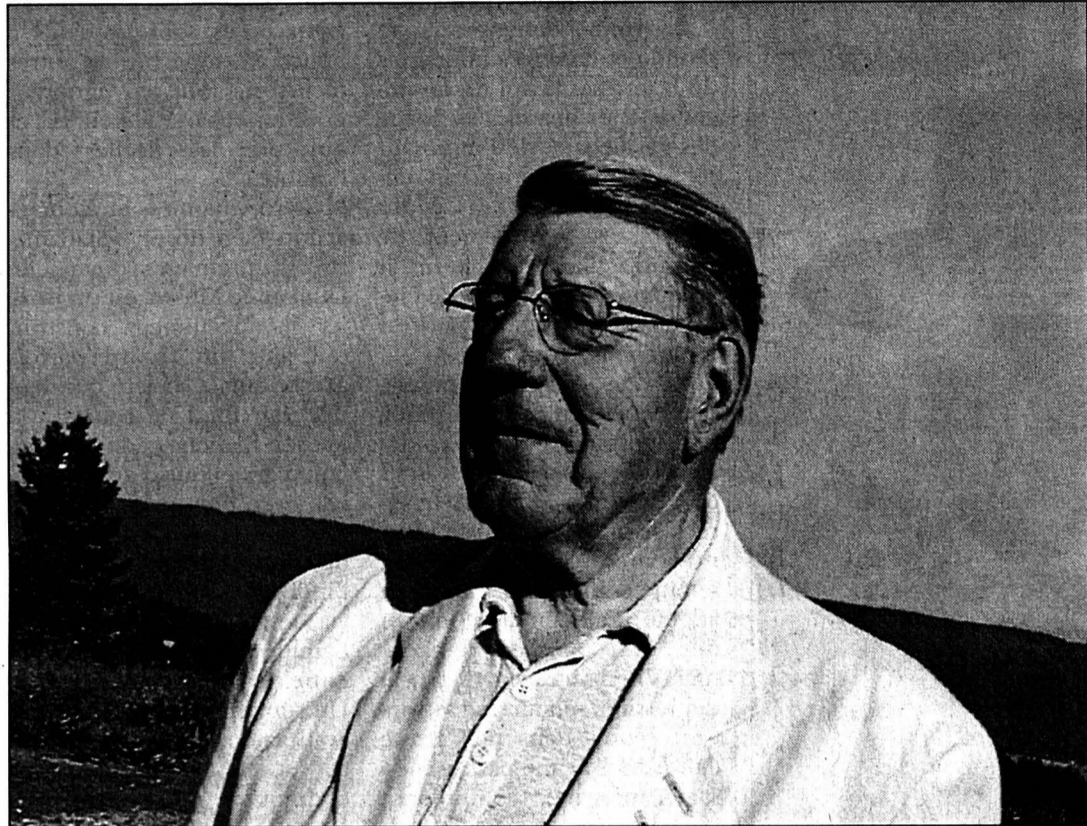
Nous bonifions les suspensions d'abonnement dès 10 jours d'interruption des livraisons sur le prochain bordereau.

5 jours ouvrables avant votre départ suffisent pour faire suivre votre quotidien préféré sur le lieu de vos vacances.

A retourner à: **L'IMPARTIAL, Service de diffusion, rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds, fax: 032 911 23 52, adresse E-mail: diffusion@limpartial.ch**

Alzheimer: et si c'était feint?

Société ■ Dans «Le dos au mur», Julien Dunilac place Armand, probablement atteint de la maladie d'Alzheimer, dans une clinique. Feinte ou réalité? La question reste ouverte



Julien Dunilac: «Pour moi, les choses de la vie n'existent qu'au moment où je les écris».

Par
Sonia Graf

Excellent roman, peut-être le meilleur, que «Le dos au mur», signé Julien Dunilac - Frédéric Dubois à la ville - aux éditions Slatkine. Mais en peignant le sort qu'Armand s'est lui-même infligé, il sème le doute. Peut-on feindre la terrible maladie d'Alzheimer? Peut-on en avoir le pressentiment et, que ce soit par coquetterie ou par respect de soi et de ses proches, se mettre volontairement en clinique jusqu'au bout, question de laisser à sa disparition une image saine et active de sa personne?

En scène, Berthe, femme du pauvre Armand, se retrouve un jour seule dans la ville de N., dès lors que celui-ci a décidé de se faire interner à la clinique de P. Les visites qu'elle lui rend s'espacent à mesure que le regard d'Armand se vide et que la com-

munication, ou ce qu'il en reste, s'opacifie jusqu'à devenir inexistante. Pourtant, un doute s'installe: et s'il feignait, pour fuir le monde, la fuir elle-même, pour écrire un roman? Un doute conforté par le soin qu'il apporte à sa tenue vestimentaire. Mais de la part d'un diplomate aguerri, qui a fréquenté les grandes capitales et les personnalités en vue, n'est-ce pas un réflexe tout simplement naturel? Quand elle trouve, sur le bureau déserté, des notes très précises concernant la clinique de P., elle est profondément déstabilisée. Et consulte le bon docteur Malebranche, soumis au secret professionnel. Aussi, après sa visite à Armand, quelle qu'ait été son impression, Malebranche restera muet. Les mois succèdent aux jours, la santé d'Armand se détériore dans un climat de suspicion, jusqu'au coup de téléphone qui annoncera sa fin.

Presque octogénaire, mais dans une forme éclatante, Julien Dunilac, auteur à la plume aussi élégante qu'est large son ouverture d'esprit, évoque dans ce livre l'un des problèmes de société vieillissante auquel la médecine n'a pas encore apporté de réponse. L'idée de la mort, celle de la perte de soi-même par la maladie d'Alzheimer le poursuivent-elles? «Bien sûr, j'y pense souvent, et la maladie d'Alzheimer m'est apparue comme une possibilité... J'éprouve aussi, peut-être en raison de solitude intellectuelle, un besoin viscéral de construire un monde écrit. Ce sujet m'a permis de poursuivre ce que j'ai tenté depuis longtemps, une réflexion sur la société d'aujourd'hui et le sens de la vie». Dans le roman, Armand trompe-t-il vraiment son monde? «La supercherie qui apparaît est peut-être, de sa part, une prémonition... Le fait de se retrouver en milieu psychiatrique rend peut-être les gens malades... Dans le sens où, lorsque j'écris, mes per-

sonnages vivent et me guident, je pencherais plutôt pour la prémonition.»

Très sensiblement décrites, les attitudes d'Armand sont terriblement crédibles: «Un ami médecin qui a lu ce livre n'a rien trouvé à redire sur l'aspect médical que j'ai observé et transcrit», souligne Julien Dunilac, qualifiant la maladie d'Alzheimer comme la pire de toutes, en raison de la perte de mémoire, de conscience, de communication, qui place la personne dans un état de totale dépendance. «C'est une mort de l'esprit, une mort sans cadavre. Ce qui donne le vertige, c'est cette distance ténue, ce petit millimètre où tout bascule et qui peut nous mettre aux abonnés absents. Cependant, que des personnes désespérées cherchent un refuge dans la maladie, représenterait une tentation qui ne me surprendrait pas. Finalement, c'est pour éviter la déchéance que mon narrateur se précipite vers la maladie. Mais, par effet de miroir, plongé dans un milieu gériatrique, et malgré ses garde-fou, petit à petit celle-ci s'installe. Ce dérapage de la réalité montre peut-être qu'il y a une autre dimension de l'être».

Outre la triste histoire de la fin du couple Berthe et Armand, profondément empreinte de nostalgie, «Le dos au mur» est l'occasion, pour Julien Dunilac, d'évoquer avec une précision de grand connaisseur la clinique de P., son magnifique parc compris, près de la ville de N., que tout lecteur de la région reconnaîtra sans peine. «Ainsi que les bagarres de l'époque, entre des fondateurs copieusement enrichis en quête de bienfaisance et un nouveau gouvernement révolutionnaire». Ecrit en deux tonalités, d'un côté l'histoire vécue de l'extérieur et d'un côté de l'intérieur de la clinique, avec les soliloques d'Armand, ce roman très réussi et apte à toucher un large public, n'exclut pas un message de fond. «Proche de la philosophie bouddhiste, je pense que tout est imper-

manent, notre existence humaine n'est qu'une traversée, peut-être même un rêve. Dès lors, il est possible de rester ouvert et d'accueillir les choses comme elles viennent», confie Julien Dunilac, dont les

tiroirs renferment encore nombre de manuscrits prêts à surprendre le lecteur. /SOG

«Le dos au mur», Julien Dunilac, éd. Slatkine, 2001.

La démence et l'oubli

Pertes de mémoire, de jugement et de raisonnement, difficultés à fonctionner au jour le jour, changements d'humeur et de comportement, la maladie d'Alzheimer, est la principale cause de démence chez les personnes âgées. Détruisant progressivement les cellules nerveuses vitales du cerveau, elle est décrite par les médecins comme «démence progressive, dégénérative et irréversible». Les dommages causés augmentent avec le temps et il n'existe pas encore de traitement permettant de réparer les cellules du cerveau. Si la majorité des personnes atteintes ont plus de 65, la maladie peut frapper à n'importe quel âge. Elle affecte la capacité de compréhension, de pensée, de souvenirs et de communication. La personne perd gra-

duellement la capacité d'assimiler de nouvelles connaissances et de prendre des décisions. Elle oublie comment effectuer les choses les plus simples et souffre de pertes de mémoire. De même que ses réactions et ses humeurs changent rapidement et sont difficiles à prévoir. Certains comportements sont symptomatiques de la maladie d'Alzheimer: faire les cent pas, des gestes répétitifs, cacher des objets ou au contraire chercher constamment quelque chose, se déshabiller au mauvais moment, s'agiter ou s'emporter sans raison apparente.

La progression de la maladie varie selon les individus, certains peuvent mener une vie relativement normale pendant des années tandis que d'autres se détériorent rapidement. /SAB

AU QUOTIDIEN

BEAUTÉ ■ Profiter de l'été.

Avec l'arrivée du beau temps, la peau est fortement sollicitée. Les douches quotidiennes sont plus fréquentes et il est indispensable d'hydrater sa peau après un bain de soleil. Il est donc important d'utiliser les bons produits. La gamme de soins complète pour le corps Dove est enrichie d'un quart de crème hydratante, tout particulièrement adaptée aux besoins de la peau. La solution



pour pouvoir savourer pleinement les joies de l'été. /sp-réd.

SANTÉ ■ L'artichaut contre les ballonnements.

Qui n'a jamais connu cette lourdeur d'estomac après un repas copieux? Renvois, sensations de ballonnement et de pression, flatulences et nausées gâchent un peu les plaisirs de la table. Ceux qui ont opté pour les soins à base de plante trouveront dans l'extrait d'artichaut la solution à leurs problèmes. Très bien toléré, la solution Hepa-S, destinée à soulager les troubles digestifs aigus, convient également pour une thérapie à long terme. /sp-réd.

LATV DU JOUR «Citizen Kane», lundi 2 juillet, 20H45 ARTE

Un chef-d'œuvre à l'écran

Cinéma ■ Arte propose un cycle consacré à Orson Welles, qui s'ouvre ce soir avec «Citizen Kane»

Avec «Citizen Kane», Orson Welles réalise son premier film. C'est un coup de maître qui a marqué à jamais l'histoire du cinéma.

Charles Foster Kane est mort. Dans Xanadu, le gigantesque palais qu'il a fait édifier sur la côte californienne, il s'est éteint seul, en prononçant un mot mystérieux: «rosebud». Une équipe des actualités cinématographiques visionne sa nécrologie: soixante-dix ans d'une carrière brillante à la tête d'un empire de presse. Soixante-dix ans de l'histoire des Etats-Unis, avec laquelle la vie de Kane se confond. Une destinée contradictoire, mystérieuse,

qu'un rédacteur en chef veut élucider en partant des derniers mots du magnat. C'est finalement la biographie d'un homme tourmenté qui en sortira.

Beaucoup ont vu dans «Citizen Kane» une sorte de somme dans laquelle Orson Welles aurait voulu intégrer toutes les facettes de sa personnalité. Comme Charles Foster Kane, il a eu une enfance heureuse, qui marquera toute son œuvre de nostalgie. Comme son héros, il est un produit typique du rêve américain. Mieux, il en est le paroxysme: à 25 ans, il est un dramaturge reconnu, célèbre et novateur, il a touché à la peinture, à la musique, il a été journaliste,

c'est une gloire des médias depuis sa célèbre interprétation de la «Guerre des mondes» à la radio, et il a réalisé un des douze meilleurs films de l'histoire du cinéma (selon un classement de 1959).

«Citizen Kane» est une bible. La bible du septième art, une sorte de panorama de tout ce que le cinéma peut apporter de créatif. Orson Welles n'a rien inventé dans son premier film, contrairement à un rumeur persistante. Mais il a tout redécouvert, et son grand mérite est d'avoir su assembler l'ensemble des techniques cinématographiques pour en faire une sorte de feu d'artifice qui laisse pantois.



«Il n'y a qu'une seule personne au monde qui décide pour moi, et cette personne, c'est moi» (Charles Foster Kane).

PHOTO ARTE

Et c'est en ce sens qu'Orson Welles est une figure marquante du cinéma: il a su accaparer un langage technique et le maîtriser à la perfection, pour le mettre au service d'une sensibilité artistique hors du commun. /sp-réd.

Cycle Orson Welles: «Vérités et mensonges», ve. 6 juillet, 22h25; «La splendeur des Amberson», lu. 9, 20h45; «Dossier secret (Mr. Arkadin), ve. 13, 23h45; Et quatre courts métrages dans «Court-circuit», lu. 9 juillet.

ZAPPING

PORTRAITS ■ Romands d'amour.

Au début des années 80, les mariages entre Suisses et Muriennes tournent au roman-feuilleton. A l'enseigne de «Portraits passion», à 20h25 sur TSR2, un reportage à l'humour grinçant montre des couples plutôt bien assortis, où les épouses s'avèrent travailleuses et les époux ravis de ces compagnes qui n'avaient pas jusque-là cédé aux appels du féminisme. /sp-réd.

DIVERTISSEMENT ■ Exploits au quotidien.

Ça décolle, ça cogne, ça plonge, ça choque et ça vaut le détour: ce sont les instants où la vie bascule et devient spectaculaire. Dans «Ça vaut le détour», à 22h35 sur TF1, Stéphane Bouillaud poursuit tout l'été son tour du monde des exploits, des cascades et des dangers inattendus surgis dans la vie quotidienne. /sp-réd.

Surfeur en équilibre instable

Roman ■ Pour évoquer l'identité, Serge Heughebaert a préféré la fiction à l'essai, entre fascination, dérobades et ambiguïté

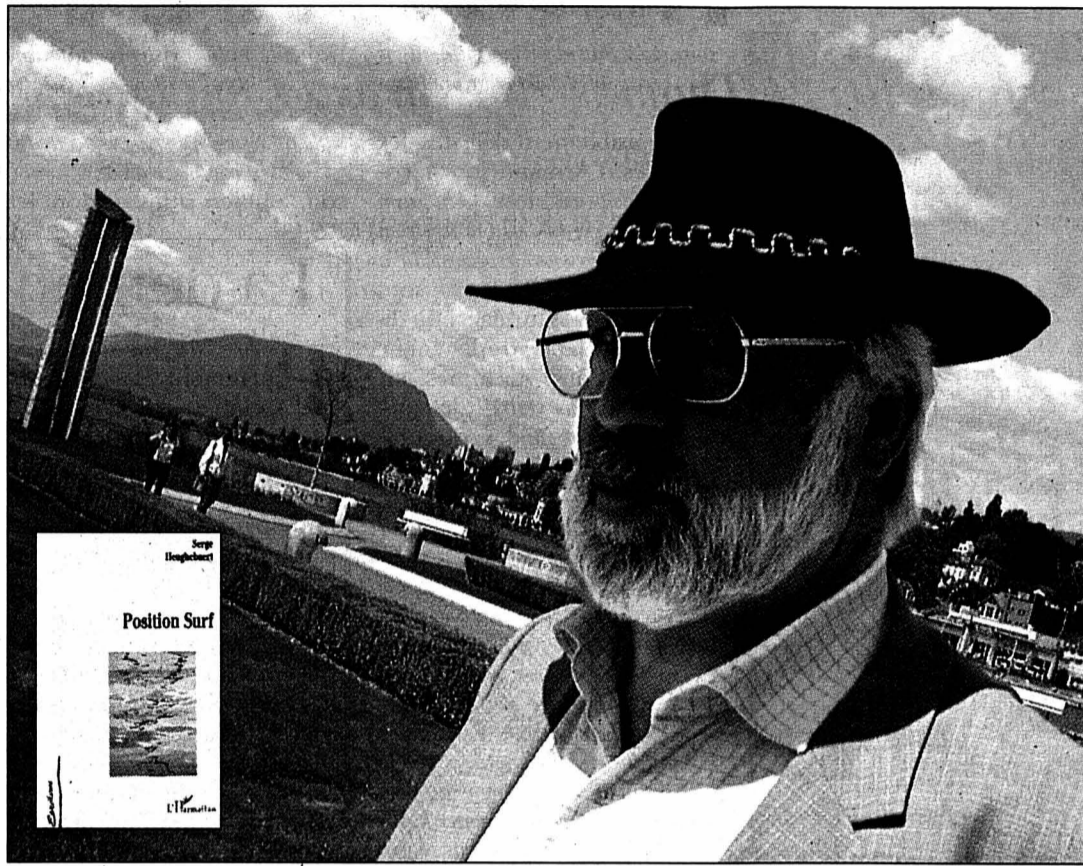
Par
Sonia Graf

Engagé dans la création artistique mais, surtout, dans les domaines de l'éducation et de l'action sociale, fondateur de l'Espace conceptuel de Boujean, à Bienne, conférencier, consultant, détenteur d'un post-grade en gestion d'entreprise (MBA), Serge Heughebaert – qui a en son temps chanté au Centre culturel neuchâtelois! – pose sur le monde un regard en clair-obscur.

Comme si le chapeau à large bord qu'il porte constamment lui en donnait une mise en perspective et une distanciation critiques. En bref, il se maintient en «Position surf», titre de son dernier roman. A la recherche d'un équilibre entre crête et creux de la vague, entre être et paraître, entre profondeur «ennuyeuse» et superficialité qui en jette. A l'image de madame et de monsieur tout le monde.

«Position surf»? «J'avais ce titre en tête depuis pas mal d'années, en raison de cette question. En fait, tout se passe à la surface des choses, je l'observe au gré de mes activités. Nous optons tous pour une position semblable. Et lorsqu'on laisse aller, les choses se font sans trop grandes difficultés».

Aussi, quand Lui, rencontre fortuitement Celle qu'il n'attend pas, parce qu'elle est une habituée des traversées en bac sur le Rhin – une jolie métaphore pour dire les chemins qui se croisent et d'où peuvent surgir l'interrogation, la nouveauté, l'aventure –, tout dépendra de la position que prendra le narrateur. Dans ce cas, il succombe à la fascination de l'insaisissable: Il lui court après sans jamais pouvoir vraiment la rattraper, quitte à prendre



Les rives du lac semblent favorables à la «Position surf» de Serge Heughebaert.

PHOTO S. GRAF

des coups de poignard dans le cœur ou dans son orgueil. S'il est accroché, le lecteur suivra cet itinéraire haletant et sans repos, entre compréhension et dérobades, agacement et brutalité de l'accident, feu d'artifice final inattendu. La course poursuite, entre Bâle et Paris, ateliers d'artistes et bistrotis évoqués, étreintes et séparations s'achèvera dans un fracas de tôles. Mais l'interrogation, elle, demeurera. «Cette femme vit par la traverse. On ne peut en faire le tour, on ne sait pas d'où elle vient et elle refuse de se laisser enfermer». Il y a de l'inceste dans l'air. Et en tout cas une question essentielle quant à l'identité. Qui est qui, qui est quoi, pourquoi. Une interrogation qui amène un constat: la personnalité se constitue selon les messages

de la mémoire que l'on retient ou que l'on évacue.

«Plutôt que d'écrire un essai sur l'identité, un vocable qui d'ailleurs se discute, parce que j'aime écrire, j'ai choisi une mise en scène du propos», explique l'auteur. Une manière «qui m'a permis d'aborder tout ce qui m'a imprégné en côtoyant le monde, qui m'a touché et qui, peut-être, aurait pu être mon histoire.»

Ambigü, ouvrant une faille dans l'esprit qui serait clair quant aux racines, Serge Heughebaert se plaît à qualifier son roman de «clair-obscur, comme mes origines flamandes». Comme il se plaît, au risque de frôler parfois la préciosité, à des descriptions poussant à surfer entre les pages. Mais ne lit-on pas, dans la quatrième de couverture que «la relation meurt dans le trop?»

Par contre, la sensualité émanant de ce roman parfaitement de saison, même si le surf sur l'écume n'est pas la pratique la plus courante du lecteur, sait se faire accrocheuse de part en part. Et la drôlerie n'en est pas exempte.

Sociétaire des écrivains neuchâtelois, Serge Heughebaert, qui a délaissé la Normandie pour le village d'Orvin et la région biennoise, a publié «Cesse» et «Psyflic» (éd. Prévôté, 1990), «Paraitre, un soupçon d'être» (éd. Intervalles, 1993), «Grandir de l'échec» (collectif, éd. L'Harmattan, 1995) et «Cat's Bay» (éd. L'Age d'homme, 1997). /SOG

«Position surf», Serge Heughebaert, éd. L'Harmattan, 2000.

A cause d'un tableau

Thriller ■ «Skidamarink», une enquête intelligemment menée

Tout commence par deux événements qui vont bouleverser le monde et faire les choux gras de la presse: le vol de la «Joconde», au nez et à la barbe des gardiens et de l'imposant système de sécurité qui entoure le tableau au musée du Louvre, et l'enlèvement de l'homme d'affaires américain William Steiner, maître de l'industrie informatique et du multimédia.

Pour résoudre cette énigme, quatre personnes ont été choisies. Ignorant tout les uns des autres, le célèbre professeur de génétique Magnus Gemebeck, le prêtre hédoniste Vittorio Carosa, Barbara Weber, femme d'affaires carriériste et adepte d'alimentation bio et de cocaïne, ainsi que le narrateur, Theo McCoy, ex-avocat dépressif et solitaire, se retrouvent réunis dans une petite église de Toscane par un message anonyme, comprenant un morceau du célèbre tableau et une citation personnalisée. Les quatre personnages sont lancés malgré eux dans cette enquête qui débute dans la confusion et la méfiance. Une enquête qui va vite se révéler plus dangereuse que prévue. Le léger malaise de la première rencontre se transforme en tension véritable lorsque le quatuor échappé de justesse au tueur psychopathe Joseph H. Maumy, lancé sur leurs traces et chargé de retrouver la «Joconde».

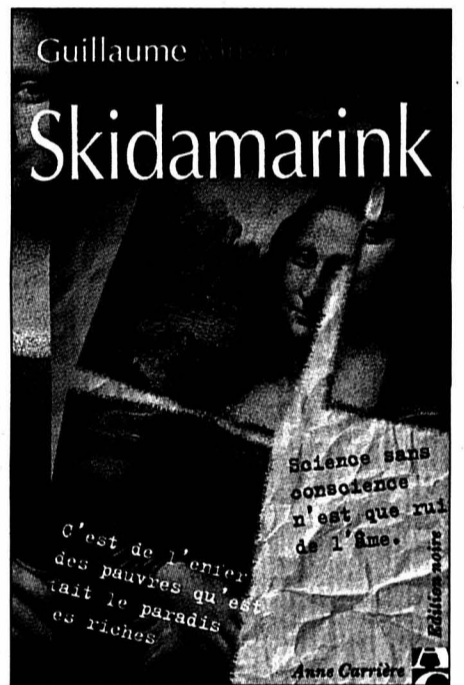
Lorsque William Steiner est retrouvé mort dans une cave, ils comprennent que c'est à eux de tirer les choses au clair. Et lorsqu'un message crypté et un compte à rebours leur parvien-

ent de la même façon que leurs convocations, ils découvrent qu'ils sont les seuls à pouvoir empêcher d'autres meurtres, tout en ignorant pourquoi ils ont été choisis et qui tire les ficelles dans l'ombre.

Mystère, énigmes, humour et action bien dosée, «Skidamarink», premier roman de Guillaume Musso, est un thriller intelligemment construit qui jette un regard parfois acerbe sur la société occidentale. Sur fond de course à la Maison Blanche et de manipulation génétique, l'auteur analyse avec finesse les débordements de la course au progrès, de l'appétit de puissance et de l'individualisme forcené, à travers les doutes, les scrupules et l'amitié puissante qui se noue entre les protagonistes.

Un roman qu'on ne lâche pas avant la dernière page et dont le style fluide et sans contraintes nous mène jusqu'au bout de cette enquête à couper le souffle. /SAB

«Skidamarink», Guillaume Musso, éd. Anne Carrière, 2001.



Un drame dans l'arène

Opéra ■ Le Festival d'Avenches ouvre ses Arènes au dramatique «Rigoletto», de Giuseppe Verdi

Les amateurs d'art lyrique n'ont plus qu'à patienter quelques jours. Jeudi, le rideau se lèvera sur ce rendez-vous désormais incontournable qu'est le Festival d'opéra d'Avenches. Après avoir ouvert les Arènes à «Aïda», «Carmen», «La Traviata», «La Bohème», au «Barbier de Séville» et à «Turandot», le festival consacre sa neuvième édition au dramatique «Rigoletto» de Giuseppe Verdi, s'associant ainsi à la célébration du centenaire de la mort du compositeur.

Un «Rigoletto» bien servi, puisque le festival s'offre une distribution de grande qualité, avec Alain Fondary et Antonio Salvadori, assumant alternativement le rôle titre, Patrizia Ciofi, Se-Jin Lee et Andrea Ferreira pour le personnage de Gilda. Le Sinfonietta de Lausanne jouera sous la direction de

Rico Sacconi tandis que le chœur du Festival sera conduit par Pascal Meyer. Spécialement conçu pour les Arènes d'Avenches, le décor, signé Alfredo Corno, souligne les caractères des différents acteurs du drame et leur qualification musicale. Jouant sur l'élément liquide et le jeu des miroirs, le metteur en scène Patricia Pantone veut montrer «une sorte de continuité psychologique à l'intrigue et soutenir la musique qui, avec la subtile caractérisation de chaque rôle, constitue



une magnifique fresque dramatique».

Le livret, dû à Francesco Maria Piave, s'inspire d'une œuvre de Victor Hugo, «Le roi s'amuse». Créé pour la première fois en 1851 à Venise, l'opéra raconte le drame de Rigoletto, bouffon du Duc de Mantoue, dont la fille, Gilda, est si belle qu'il la garde au secret. Le Duc l'enlève et Rigoletto attire son maître dans une embuscade pour se venger. Mais la belle Gilda se sacrifie pour que vive son séducteur et c'est son cadavre que Rigoletto découvre à la place du Duc. Drame lyrique en trois actes, «Rigoletto» est l'œuvre d'un Verdi au sommet de son art, tenant le public en haleine de la première à la dernière note, avec une rare intensité. /SAB

Avenches, Arènes, les je. 5, ve. 6, sa. 7, me. 11, ve. 13, sa. 14 et ve. 20 juillet.

ENBREF

ROSSINI ■ Exercices de style. Des événements très divers sont à l'origine des Cantates du «Cygne de Pesaro», que Riccardo Chailly, l'Orchestre et le Chœur de la Scala ont entrepris de faire revivre. Le volume 2 réunit un brillant devoir de conservatoire intitulé «Il Pianto d'Armonia sulla morte di Orfeo» et une œuvre inspirée de la mythologie, «Le Nozze di Teti e di Peleo», destinée à un mariage princier. Qui connaît déjà le meilleur de la production lyrique de Rossini s'intéressera certainement à ces musiques de circonstance qui ont souvent puisé leur substance dans les opéras (à l'exception, bien sûr, de l'exercice scolaire susmentionné). On notera, parmi les six solistes, la présence de Cecilia Bartoli. En bref, voilà de fins «tornados» servis dans un cadre cinq étoiles. /JCB Decca, 1997/98.

KOECHLIN ■ Retour remarqué. Né cinq ans après Debussy et huit avant Ravel, Charles Koechlin fait un retour remarqué chez les éditeurs. Désormais à disposition, sa musique pour piano à quatre mains et deux pianos ne manque pas de retenir l'attention. Non par son origina-

lité mais par son naturel et son équilibre. Signalons particulièrement les «Quatre sonatines françaises» et les Suites op. 6 et 9, sans oublier pour autant deux



partitions arrangées par des tiers, à savoir quelques esquisses pour un film imaginaire intitulé «Le portrait de Daisy Hamilton» et «Cinq danses pour Ginger». Avec un tel programme, le très fin duo Yaara Tal - Andreas Groetvysen offre pas moins de cinq premiers enregistrements mondiaux. /JCB Sony Classical, 2000.

FRANK MARTIN ■ Des œuvres enfin rassemblées. Les quatre œuvres pour piano (s) et orchestre que nous laisse Frank Martin viennent d'être rassemblées, mettant du même coup à notre portée le premier

enregistrement de la «Danse de la peur», tirée du ballet (jamais représenté) «Die blaue Blume» et créée par le couple Lippatti en 1944. Les interprètes en sont ici Paul Badura-Skoda et Sebastian Benda qui, on le sait, collaborèrent étroitement avec le génial compositeur suisse. Au second nommé ont été confiés la Ballade et le Concerto No 1, alors que Badura-Skoda se réserve le magistral Concerto No 2 qu'il avait commandé à un Martin octogénaire en possession d'une vitalité encore stupéfiante. Une parution dont il n'est pas besoin de relever l'intérêt et la réussite. Nous entendons l'Orchestre de la Radio suisse italienne, dirigé par le fils de l'un des solistes: Christian Benda. /JCB AVS, 1999.



Des progrès confirmés

En tenant Auxerre en échec (1-1) à l'occasion de son dernier match de préparation avant la reprise, Neuchâtel Xamax a confirmé être en nets progrès. C'est aujourd'hui que les dirigeants lèveront le voile en ce qui concerne le contingent qu'Alain Geiger aura à sa disposition pour entamer le championnat, samedi prochain à Lucerne.

■ page 21

Chopard deuxième

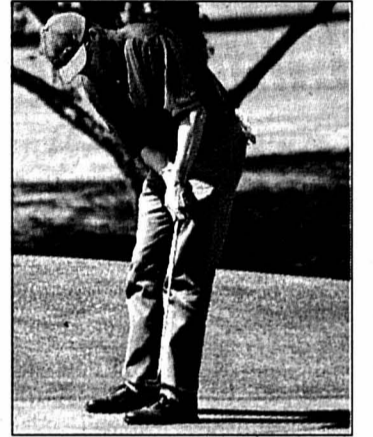


PHOTO MARCHON

La 21e édition de l'Open de Neuchâtel a vécu et bien vécu. A Voëns, le régional Alexandre Chopard a fait fort en terminant à la deuxième place. Les professionnels (ici Yves Auberson) ont ravi le public.

■ page 24

LA SUISSE ET LE MONDE

Désengagement de Swissair



PHOTO KEYSTONE-A

Swissair Group a cédé la totalité de sa participation (49%) dans la compagnie française Air Littoral au repreneur Marc Dufour. Mario Corti, patron de Swissair Group, s'est dit «ravi de cette heureuse issue».

■ page 27

Relations sans nuages



PHOTO KEYSTONE

La stabilité en Europe et l'Union européenne ont été au centre de la rencontre entre le président roumain Ion Iliescu et Moritz Leuenberger, hier à Zurich. Concernant les relations entre les deux pays, le président de la Confédération les a qualifiées d'«excellentes».

■ page 28

Les fleurs neuchâteloises

VTT ■ Rien à faire face à Barbara Blatter et Thomas Hochstrasser qui étaient vraiment au-dessus du lot, mais les coureurs du canton n'ont pas à rougir

Par
Thomas Truong

Pas facile la MegaBike quatre jours après la fin de la Trans-Neuchâteloise. Une trop grande accumulation d'efforts? Pas seulement. «En amenant une Elvia Swiss Cup dans le canton, j'ai voulu faire sortir les coureurs neuchâtelois de leur jardin potager», affirme Alexandre Houlmann. C'est dur pour eux de se mesurer aux meilleurs du pays. Presque aussi dur que les paroles du président du comité d'organisation de la MegaBike, mais il n'y a qu'en se frottant aux meilleurs que les coureurs du canton peuvent progresser. Et même hors de leur jardin potager, les Neuchâtelois ont prouvé qu'ils avaient la «main verte» et les fleurs plantées ressemblaient à un beau bouquet de vainqueur.

Descentes à pied

Honneur aux dames avec Barbara Blatter qui est dans son jardin à La Chaux-de-Fonds. La Zurichoise enregistre son troisième succès d'affilée dans la MegaBike. Une victoire à l'image de la symétrie entre son nom et son prénom (mêmes initiales, même nombre de lettres): parfaite. Avec un visage respirant la fraîcheur, la vice-championne olympique confirmait cette impression de facilité: «J'ai pris un départ rapide, je me suis retrouvée toute seule et j'ai su garder le bon rythme.» Aussi simple qu'efficace! Meilleure Neuchâteloise, Catherine Schulthess trouvait le jardin un peu trop arrosé. «La pluie de la veille a rendu le par-



Barbara Blatter: un départ rapide, un bon rythme et un succès sans douleur.

PHOTO LEUENBERGER

cours boueux, constatait-elle. J'ai fait les descentes dangereuses en courant et j'allais aussi vite que les autres. Je voulais finir dans les dix premières et je suis dixième. Je suis contente, car je n'ai pas été ridicule.» Même son de cloche pour Nicole Vorlet (12e) qui participait à sa première MegaBike: «Je suis très satisfaite. C'est mon meilleur rang dans une Elvia Swiss Cup. J'ai battu des concurrents qui finissent normalement devant moi.»

Beau tir groupé

Chez les messieurs, Thomas Hochstrasser tenait l'arrosoir et le numéro trois helvétique a été plus vite qu'une limace

sur une salade: «C'est une victoire logique, lançait-il. Au deuxième tour, je me suis arrêté afin de laisser sortir un peu de pression de mon pneu arrière. Ensuite, tout s'est passé comme prévu. Demain (réd.: aujourd'hui), je m'envole pour les Etats-Unis où vont se dérouler deux manches de Coupe du monde.» Sur le plan cantonal, les GS Bernasconi ont réussi un beau tir groupé. Ludovic Fahrni était content de la récolte. «L'équipe gère de mieux en mieux ces grands événements, se réjouissait le Neuchâtelois, premier Romand. J'ai fait l'effort pour essayer de revenir sur Roland Gander. Julien m'a donc laissé passer devant.» Un Julien Girard qui a dû se faire désinfecter le bras: «J'ai chuté lors du premier tour. Ensuite, je me suis mis dans la roue de Ludovic. Même si les consignes d'é-

quipe voulaient que l'on roule chacun pour soi.» Un peu plus loin, Valentin Girard (17e), son frère jumeau, ne pensait qu'à rentrer. «Je dois encore étudier, avouait-il. Je suis en pleine période d'exams en sciences économiques. Ce fut une course pénible pour moi.» Le quatrième larron des Bernasconi, Stéphane Benoît (26e) tenait presque le même discours: «Je suis en apprentissage et j'ai énormément de boulot ces derniers temps. Je n'étais pas au top. J'ai fini la course pour l'équipe afin que nous figurions bien au classement.» Isolé mais toujours présent, Fabrice Sahlh avait juste atteint son objectif comme Catherine Schulthess. «Je voulais être dans les trente premiers et je finis 30e, soupirait-il. Le parcours était long et la concurrence relevée, mais je m'adapte de mieux en

mieux à ce genre de course. A 27 ans et en bossant à 100%, je pense que je m'en sors pas trop mal.» Au bout du compte, il n'y a qu'un seul Neuchâtelois qui n'a pas pu cueillir de beaux légumes dans le jardin de l'Elvia Swiss Cup. «J'ai crevé au deuxième tour sur le chemin des Romains, expliquait Philippe Pelot. Mon gonfleur ne fonctionnait plus et j'ai ensuite cassé deux pompes en essayant de regonfler. J'ai effectué 50 minutes de course et 25 minutes pour essayer de regonfler. Par contre, je suis rassuré en ce qui concerne ma condition physique.» Sortir du «jardin» de la Trans s'est révélé douloureux pour les meilleurs Neuchâtelois. Ils ont cependant tout de même réussi à faire pousser de belles fleurs sur les terres de l'Elvia Swiss Cup. En les arrosant de litres de sueur! /TTR



LA 10ÈME

Bilan réjouissant

La jeunesse a l'avenir devant elle, mais elle peut déjà tirer un bilan réjouissant pour cette MegaBike 2001. Joris Boillat (VC Franches-Montagnes), 5e en juniors, était tout sourire juste

après l'effort: «C'est mon meilleur résultat en Elvia Swiss Cup. J'aime ce parcours avec des boucles assez longues.» Quelques tours de roue derrière, Michael Béring (6e, La Chaux-de-Fonds) était tout aussi content. «Je suis parti très vite, reconnaît-il. Je comptais sur l'euphorie et elle n'est pas trop retombée. J'avais de bonnes jambes, mais j'espère encore progresser.» Avec les championnats d'Europe au mois de septembre en point de mire. Alexandre Houlmann avait aussi des raisons d'être satisfait: «Avec 1051 concurrents, nous atteignons la deuxième plus importante participation après 1993. Ils étaient près de 300 à faire la randonnée du brevet du défi horloger samedi. Nous n'avons eu que des éloges. Michel Voirol a élaboré un superbe parcours.» Près de 200 jeunes ont pris part à la MegaKids samedi. Difficile de faire mieux! /TTR



Thomas Hochstrasser: victoire logique. PHOTO LEUENBERGER

LAP'TITEMEGA

En pole position

Le speaker s'est très bien débrouillé lors de la MegaBike. Il y avait tout de même une expression qui revenait souvent dans ses propos: «pole position». Barbara Blatter, Thomas Hochstrasser et bien d'autres ont vu leur nom associé à cette expression. L'homme au micro a donné plusieurs fois les positions de la course de formule 1 à Magny-Cours. Et à la fin, il a annoncé la victoire de Michael Schumacher. Pas de doute sur ses préférences!

La rue appropriée

La banderole d'arrivée des épreuves de l'Elvia Swiss Cup de la MegaBike se situe... à la rue du succès. Il y a des situations qui ne s'inventent pas!

Barbara la fusée

«Attention, faites de la place, il y a Barbara Blatter qui va passer!» lâchait un des responsables de la course. «Mais non, il y a déjà longtemps qu'elle a passé!» a ré-

torqué un des spectateurs. Barbara Blatter, une fusée!

Un câble correcteur

Dans une montée raide, le vététiste a pour habitude de se mettre debout et en danseuse. Juste après le chemin à forte dénivellation qui repassait devant la ligne de départ, il y avait des

câbles qui soutenaient un pilier. L'un d'eux obligeait les coureurs à baisser la tête. Il se trouvait juste avant une portion de plat, le moment de remettre la tête dans le guidon. C'est ce qui s'appelle un «câble correcteur». Gare aux têtes en l'air! Elles auraient bien pu finir en têtes par terre! /TTR



Valentin Girard: gare aux bosses et... aux vaches! PHOTO LEUENBERGER.

Une affaire de famille

Automobilisme ■ Le Grand Prix de France a souri aux Schumacher. Michael a devancé son frère Ralf. Un point pour l'écurie Sauber grâce à Nick Heidfeld

Comme il y a trois semaines à Montréal, les frères Schumacher ont terminé aux deux premières places d'une épreuve de Formule 1. Mais, cette fois, c'est l'aîné, Michael, qui s'est imposé dans le Grand Prix de France, dixième manche du championnat du monde disputé sur le circuit de Magny-Cours, devant son cadet, Ralf. Après une course «blanche» une semaine plus tôt au Nürburgring, l'écurie suisse de Peter Sauber a de nouveau marqué un point grâce au sixième rang décroché par Nick Heidfeld. Ce nouveau succès de Michael Schumacher, au volant de sa Ferrari, place désormais le pilote allemand dans une situation plus que favorable dans l'optique de la défense de sa couronne mondiale. Le tenant du titre compte en effet désormais 31 points d'avance sur son plus proche

rival, le Britannique David Coulthard (McLaren-Mercedes) en l'occurrence, qui a terminé au quatrième rang, encore devancé par la deuxième Ferrari, celle pilotée par le Brésilien Rubens Barrichello. Avec une stratégie à trois arrêts, contre deux aux autres, ce dernier est parvenu à se hisser sur le podium alors qu'il avait semblé à la peine aux essais (8e).

La dernière marche

Ce circuit de Magny-Cours convient particulièrement bien à Michael Schumacher, qui y a signé pour la circonstance sa cinquième victoire. L'Allemand a également obtenu son sixième succès de la saison, le cinquantième d'une carrière d'ores et déjà exceptionnelle. L'aîné des Schumacher peut désormais envisager avec sérénité la dernière marche qui le sépare encore du total record de 51 victoires

en Grands Prix, détenu par le Français Alain Prost. Sur ce qu'il a démontré dans ce Grand Prix de France, Michael Schumacher ne devrait en effet pas s'en tenir là cette saison. Parti en deuxième position, derrière la Williams-BMW de Ralf, qui avait obtenu la veille la première

«pole» de sa carrière, Michael a parfaitement tenu le rythme imposé par son frère, leader de la course jusqu'au 24e des 72 tours, c'est-à-dire jusqu'à son premier ravitaillement. Michael Schumacher (1 tour), David Coulthard (1) et le Colombien Juan Pablo Montoya (4) de-

vaient alors assurer un court intérim avant que Michael Schumacher ne reprenne la direction des opérations.

Hakkinen en spectateur

Une deuxième fois, l'Allemand devait céder le commandement lors de son deuxième ravitaillement, à Montoya à nouveau (cinq tours). Mais lorsque ce dernier dut à son tour s'arrêter, Michael Schumacher s'envolait vers cette nouvelle victoire sans être nullement inquiété. Ce d'autant que Coulthard se faisait pénaliser de dix secondes pour avoir dépassé la vitesse permise dans les stands. Un nouveau coup du sort qui frappait l'écurie McLaren-Mercedes, dont les ennuis avaient débuté dès avant le départ de la course: comme au Brésil, Mika Hakkinen caillait en effet sur la grille de départ. Les mécaniciens se montraient incapables de faire redémarrer le moteur et le Finlandais en était réduit à suivre le Grand Prix en spectateur...

Peter Sauber aura pour sa part eu la satisfaction de marquer un nouveau point au championnat du monde. Il le doit à son jeune pilote allemand, Nick Heidfeld, qui a terminé à la sixième place au terme d'une bonne course. Son coéquipier finlandais, Kimmi Raikkonen, après avoir brillé en début de course, a semblé avoir pâti de son premier ravitaillement. Il n'en a pas moins pris la septième place, immédiatement derrière Heidfeld. /si



Sur un podium, les frères Schumacher, c'est quelque chose!
PHOTO KEYSTONE

CLASSEMENTS

Magny-Cours (Fr). Championnat du monde de Formule 1 (dixième manche). Grand Prix de France (72 tours de 4,251 = 306,072 km): 1. M. Schumacher (All), Ferrari, 1 h 33'35"636 (196,093 km/h). 2. R. Schumacher (All), Williams-BMW, à 10"399. 3. Barrichello (Bré), Ferrari, à 16"381. 4. Coulthard (GB), McLaren-Mercedes, à 17"106. 5. Trulli (It), Jordan-Honda, à 1'08"285. 6. Heidfeld (All), Sauber-Petronas, à un tour. 7. Raikkonen (Fin), Sauber-Petronas. 8. Frentzen (All), Jordan-Honda. 9. Panis (Fr), Jordan-Honda. 10. Burti (Bré), Prost-Acer, à deux tours.

Tour le plus rapide: Coulthard (53e) 1'16"088 (211,13 km/h, record).

CM (10 manches sur 17). Pilotes: 1. M. Schumacher (All) 78. 2. Coulthard (GB) 47. 3. R. Schumacher (All) 31. 4. Barrichello (Bré) 30. 5. Montoya (Col) 12. 6. Heidfeld (All), Hakkinen (Fin) et Trulli (It) 9.

Constructeurs: 1. Ferrari 108. 2. McLaren-Mercedes 56. 3. Williams-BMW 43. 4. Sauber-Petronas 16. 5. Jordan-Honda 15. 6. BAR-Honda 12.

Prochaine manche: Grand Prix d'Angleterre à Silverstone (15 juillet). /si

Hotz sans rival

Rallye ■ Le pilote a dominé la manche des Alpes vaudoises. Le titre lui semble promis

Grégoire Hotz a signé sa deuxième victoire de la saison, après le Lyon-Charbonnières, à l'occasion du rallye des Alpes vaudoises, quatrième manche du championnat de Suisse, qui s'est achevé à Lavey-Village. Le pilote neuchâtelois, au volant de sa Citroën Saxo, n'a pas été sérieusement inquiété

par Olivier Gillet (Ford Sierra Cosworth) et Kaspar Burger (Lancia Delta Intégrale), qui conduisaient des bolides d'autant de plusieurs années. Ainsi, à mi-championnat, Grégoire Hotz semble bien parti pour conquérir un troisième titre consécutif de champion de Suisse. Mathématiquement, la décision

n'est certes pas encore tombée, mais on voit mal qui pourrait empêcher le talentueux pilote de Fleurier et son coéquipier Etienne Calame de se succéder. En Coupe Peugeot, la série des victoires du Zurichois Daniel Sieber, aux prises avec des problèmes de train avant en début de course, a pris fin. Souvent frappé de malchance cette saison, le Tessinois Antonio Galli en a profité pour prendre sa revanche.

Classements

Lavey-Village (VD). Championnat suisse des rallyes (4e manche). Rallye des Alpes vaudoises (15 spéciales): 1. Hotz-Calame (Fleurier), Citroën Saxo kit car, 1 h 25'26. 2. Gillet-Schmidly (Champagne-Fully), Ford Sierra Cosworth, à 49". 3. Burger-Berthelemy (Yverdon), Lancia Delta Intégrale, à 1'37. 4. Bonny-Jordan (Lavey-Evionnaz), Ford Escort Cosworth, à 2'35 (1ers du groupe N). 5. Luisier-Bonvin (Flanthey-Lens), Peugeot 106 kit car, à 3'07. 6. Heintz-Rhomberg (Uitikon/Lausanne), Subaru Impreza WRC, à 3'42.

Championnat suisse (4 manches sur 8): 1. Hotz 128. 2. Sieber 86. 3. Leutwyler-Gosch 70. **Prochaine manche:** rallye Della Lana (It, 26-28 juillet). /si



Grégoire Hotz et son navigateur Etienne Calame: aucun problème en Pays de Vaud.
PHOTO KEYSTONE

La furia italienne

Motocyclisme ■ Biaggi gagne après une course tronquée

Les pilotes italiens sont décidément intenable. Quinze jours après la Catalogne, ils ont à nouveau squatté les trois marches du podium de la course des 500 cmc du Grand Prix de Hollande, à Assen, septième manche du championnat du monde de vitesse. Cette fois pourtant, c'est Max Biaggi (Yamaha) qui est monté sur la plus haute marche. Dans les autres catégories, deux premières ont été enregistrées avec les succès de l'Irlandais Jeremy McWilliams (Aprilia) en 250 cmc et de l'Espagnol Toni Elias (Honda) en 125 cmc.

Caprices du temps

Ce succès de Biaggi a été obtenu au terme d'une course tronquée. En raison de l'apparition de la pluie, l'épreuve a en effet été stoppée alors qu'il restait cinq tours à couvrir. Ces caprices du temps sont d'autant plus regrettables que, au moment de l'interruption, Rossi, qui avait à nouveau manqué son départ, était revenu dans les roues de son «ennemi» intime et qu'il avait commencé

à pimenter le duel en se portant à l'attaque.

Classements

Assen. Grand Prix de Hollande. 500 cmc (15 tours = 90,735 km, interrompu à cause de la pluie): 1. Biaggi (It), Yamaha, 30'56"346 (175,961 km/h). 2. Rossi (It), Honda, à 0"126. 3. Capirossi (It), Honda, à 0"732. 4. Barros (Bré), Honda, à 1"231. 5. Nakano (Jap), Yamaha, à 9"844.

CM (7 courses sur 16): 1. Rossi (It) 136. 2. Biaggi (It) 115. 3. Capirossi (It) 97. 4. Abe (Jap) 74. 5. Nakano (Jap) 74. **250 cmc (18 tours = 108,882 km):** 1. McWilliams (GB), Aprilia, 39'28"516 (165,494 km/h). 2 r), Aprilia, à 39"214. 5. Battaini (It), Aprilia, à 1'09"461. **CM:** 1. Katoh (Jap) 136. 2. Harada (Jap) 121. 3. Melandri (It) 88. 4. Locatelli (It) 73. 5. Rolfo (It) 71.

125 cmc (17 tours = 102,833 km): 1. Elias (Esp), Honda, 41'34"738 (148,391 km/h). 2. Vincent (Fr), Honda, à 0"607. 3. Jenkner (All), Aprilia, à 23"253. 4. Ueda (Jap), TSR-Honda, à 33"979. 5. Smrz (Tch), Honda, à 40"196.

CM: 1. Poggiali (S-M) 88. 2. Borsoi (It) 85. 3. Elias (Esp) 77. 4. Ueda (Jap) 76. 5. Azuma (Jap) 72. **Prochaine manche:** Grand Prix de Grande-Bretagne à Donington (8 juillet). /si

CYCLISME

Champion de la nouvelle vague

La nouvelle vague a frappé au championnat suisse élites à Bellinzone. Le Zougais Martin Elmiger, 22 ans, s'est imposé en solitaire après une échappée de 17 km avec 1'20" d'avance sur le Fribourgeois Pierre Bourquenoud et le Lucernois Daniel Schnider. Le coureur de l'équipe Post Swiss Team fête le premier grand succès de sa carrière.

Elmiger a gagné en «costaud». Il fallait de la force pour s'extraire d'un groupe de 11 coureurs dans lequel figuraient tout de même Beat Zberg, Laurent Dufaux et Daniel Schnider. Mais les coureurs de la Poste possédaient l'avantage du nombre. Ils comptaient cinq représentants dans cette échappée décisive qui s'est formée dans le neuvième des 12 tours de 16,3 km. Le futur champion de Suisse lui faisait déjà partie d'un quatuor d'échappés partis au huitième tour avec Roger Beuchat, Beat Zberg et Roland Müller. Les quatre hommes étaient repris dans le neuvième tour.

Carnet vierge

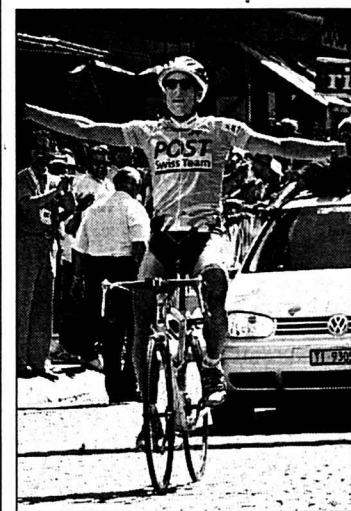
Le Zougais trouvait les ressources pour repartir à l'assaut juste avant le début de la dernière boucle. Le coureur de la Poste demeurait pourtant en point de mire du trio Bourquenoud - Schnider - Gianetti. «Nous avons collaboré mais nous ne lui reprenions aucun terrain» lâchait, admiratif, Bourquenoud de l'équipe Phonak. Le trio finissait par lâcher prise et Elmiger s'envolait vers un succès total.

Elmiger avait entamé fort la saison et les dirigeants de la Poste avaient préféré le retirer du Tour de Romandie pour lui laisser préparer dans les meilleures conditions le Tour de Suisse. Ce succès de la nouvelle vague est d'autant plus méritoire que le carnet de santé du nouveau champion de Suisse est vierge de toute annotation...

Classement

Bellinzone. Championnat suisse élites (12 tours de 16,3 km = 195,6 km): 1. Elmiger (Hagendorn) 4 h 54'25" (39,861 km/h). 2. Bourquenoud (Vaulruz) à 1'20". 3. Schnider (Habschwanden) m.t. 4. B. Zberg (Bürglen) à 1'25". 5. Gianetti (Riazino). 6. Dufaux (Ololon). 7. Müller (Morgarten). 8. Heule (Zollikofen) m.t. 9. Rast (Cham) à 3'56". 10. Beuchat (Cœuve) à 4'56". 11. Ackermann (Courroux) m.t. 12. Sidler (Delémont) m.t. 13. Zampieri (Cornaux) à 5'00". 14. Braun (Rickenbach SO) à 6'41". 15. Jenni (Wolhusen) à 7'43". **Puis:** 19. Bader (Villeret) à 7'58".

Principaux abandons: Montgomery, Camenzind, Zülle. /si



Une victoire en solitaire pour Martin Elmiger.
PHOTO KEYSTONE

Bons, sans plus

Athlétisme ■ Il n'y a pas eu de révolution à l'occasion des championnats suisses de Genève. Un record pour Donders, l'or pour Locatelli et Cachot

Genève
René Jacot

Les championnats suisses de Genève sont à qualifier de bons compte tenu du modeste niveau de l'athlétisme suisse. Force est d'admettre que la chaleur et un vent favorable ont avantagé les athlètes. Il faut de plus considérer que la conquête des titres et médailles a poussé les participants à se surpasser. Au bilan de ce rendez-vous national, on compte deux records suisses. Le premier par la pétilante Mireille Donders sur 100 m. Elle n'était pas tout à fait radieuse, n'ayant pu associer une qualification au championnat du monde au titre et au record. Elle tentera d'y parvenir à la fin de la semaine en Hollande, le pays de ses parents. L'autre exploit qui avait valeur de record suisse est à mettre à l'actif du Tessinois Samuele Dazio qui a expédié son marteau à 73,89 m. A l'heure

du commentaire, le lanceur de Locarno faisait remarquer: «*Je vais me concentrer maintenant sur les Jeux de la francophonie, afin de progresser encore et d'y bien figurer.*» Dans le domaine des grandes surprises et fortes émotions, le 1500 m des hommes a eu un déroulement parfait. Peter Philipp, déjà sélectionné pour les championnats du monde, a fait les frais d'une course qu'il devait prendre à son compte et la durcir pour imposer sa classe. Son attentisme, qui avait quelque chose de suffisant, a profité au fribourgeois Nicolas Berset qui n'a pas hésité à le déborder d'une poitrine. L'incertitude d'une lutte fera toujours le charme du sport et nous l'avons encore vérifié avec la victoire de Thomas Keller sur le favori Ivan Bitzi dans le 110 m haies.

Minuscule victoire

La Chaux-de-Fonnière Laurence Locatelli était la logique favorite du lancer du marteau.

Avec une modeste mesure de 52,68 m à son premier essai, elle semblait pouvoir comptabiliser son deuxième titre, tout en restant loin de se qualifier aux Jeux de la francophonie à Ottawa (55,00 m). Finalement, c'est grâce au repêchage que la Neuchâtoise effectuera le déplacement au Canada. Sans se préoccuper de ses 43 ans, la Lucernoise Margrith Duss fit planer un immense suspense sur le dernier essai lorsqu'elle perfora le gazon à 52,67 m, soit à un petit centimètre de la lanceuse de l'Olympic. Consciente désormais que sa suprématie nationale au lancer du marteau peut être violée, Laurence Locatelli devra se concentrer pour faire une réelle progression de niveau, comme il est possible d'y parvenir à moins de 25 ans.

Encore engagée au lancer du disque, Laurence Locatelli n'a cette fois pas pu conserver la tête du classement lors de l'ultime essai. Elle voyait se retirer

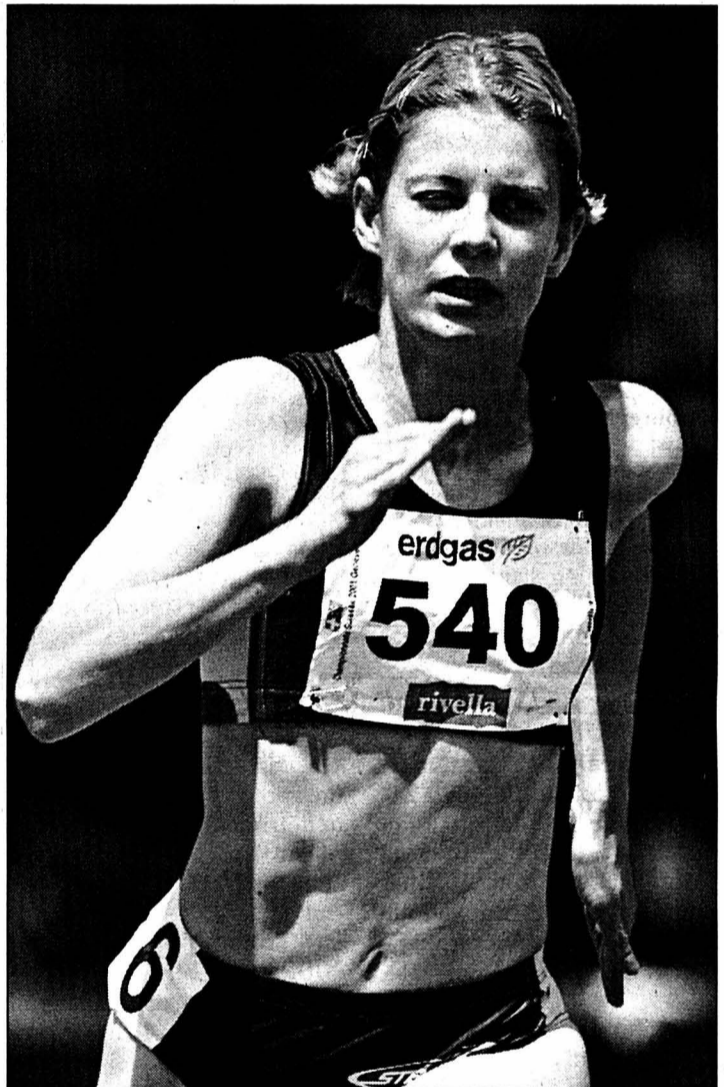
un autre titre pour cinq centimètres seulement au profit de la Bernoise Carmela Flury. En quittant son deuxième podium, la Chaux-de-Fonnière analysait, lucide: «*Dans ces championnats, j'ai fait le minimum de ce que je m'étais fixé. C'est le sport, il faut en accepter l'issue.*»

Dejana Cachot fatiguée

L'athlète du CEP Cortaillod, Dejana Cachot, n'a eu aucune difficulté pour remporter son cinquième titre national au triple saut avec 14,14 m à son deuxième essai. L'athlète du Vignoble a affiché une maîtrise technique qui contrastait avec

la manière de ses rivales. Si la conquête du titre entrainait dans la logique de ce concours pour Dejana Cachot, le record national faisait aussi partie des ambitions de la Neuchâtoise qui pouvait d'un même trait se qualifier pour les Joutes d'Ottawa.

Entourée de ses amis du CEP Cortaillod, elle constatait: «*Je suis rentrée fatiguée de la Coupe d'Europe à Chypre où j'ai assumé le triple saut et la longueur. Durant toute la semaine, je ne parvenais pas à trouver de bonnes sensations. De plus, le vent changeait constamment ici à Genève et j'ai dû ralentir lors d'un essai.*» /RJA



Mireille Donders: un record mais pas – encore – de billet pour les Mondiaux.
PHOTO KEYSTONE

Panorama régional

Le bilan de l'athlétisme neuchâtois a été quelque peu en retrait de ce qu'on pouvait en attendre. A relever tout particulièrement le renoncement de Julien Fivaz au saut en longueur où il pouvait logiquement postuler une médaille. Souhaitons que le Chaux-de-Fonnier se débarrasse de cette sourde douleur à un pied. Egalement au saut en longueur, la Vaudruzienne Alexa Domini a dû se contenter de la sixième place avec 5,71 m. Une énorme satisfaction pour l'Olympic avec la qualification de Laurence Donzé pour la finale du 440 m haies avec une nouvelle projection fixée à 62"40 et une sixième place.

Une athlète qui a atteint l'élite nationale et qu'il conviendra de suivre la saison prochaine. Avec 16 ans à peine, Stéphanie Vaucher était la cadette des participantes du triple saut où elle terminait sixième avec un nouveau record personnel à 11,72 m. S'agissant du sauteur en hauteur Nader El-Faleh, de l'Olympic, il s'est classé dixième en maîtrisant 1,95 m seulement. Au triple saut, Olivier Berger (CEP Cortaillod) a pris la huitième place avec un bond de 14,06 m.

Au jet du poids, José Delémont (CEP Cortaillod) s'est classé quatrième avec 14,76 m et Marc Pasquier (SFG Saint-Imier) septième avec 14,15 m. Brigitte Rosselet (FSG Saint-

Imier) s'est classée sixième du disque avec 39,38 m. A relever encore la sixième place au disque de Laurent Moulinier et la septième place de José Delémont (CEP Cortaillod) avec respectivement 43,14 m et 42,86 m. Quant à Carine Nkoué, elle a terminé cinquième du 100 m en 12"00 (11"88 en série). Pour sa part, le Neuchâtois Gerry Fahrni, sociétaire du Stade Genève, a remporté la médaille de bronze au lancer du disque avec 46,14 m.

Enfin, relevons les deux quatrièmes rangs des athlètes du CA Courtelary: 14"58" pour Raphaël Monachon sur le 110 m haies, 54"72 pour Noémie Sauvage sur le 400 m plat. /RJA

LESPODIUMS

Messieurs

100 m (+ 1,4): 1. Dubois (LC Zurich) 10"30 (MPS). 2. Clerc (CS Le Mouret) 10"32. 3. Ingold (TV Riehen) 10"52.
200 m (+ 0,2): 1. Schneeberger (TGL Berne) 20"86 (MPS). 2. Widmer (Stade Genève) 21"18. 3. Griesser (Aut/LCB Saint-Gall) 21"48.
400 m: 1. Bärswyl (CA Fribourg) 47"79. 2. Rutz (KTV Büschwil) 47"98. 3. Müller (CA Fribourg) 48"39.
800 m: 1. Wächter (TV Win-

disch) 1'49"59. 2. Albert (TV Sarnen) 1'50"95. 3. Wullschleger (LV Langenthal) 1'51"28.
1500 m: 1. Berset (CA Belfaux) 3'49"97. 2. Philipp (BTV Coire) 3'50"03. 3. Vögeli (ST Berne) 3'50"75.
5000 m: 1. Röthlin (STV Alp-nach) 14'19"99. 2. Mächler (STV Wägital) 14'20"79. 3. Rist (LC Zurich) 14'24"25.
110 m haies (+ 0,8): 1. Keller (OB Bâle) 13"82. 2. Bitzi (LV Horw) 12"93. 3. Pilloud (Lausanne-Sports) 14"32.

400 m haies: 1. Rohr (ST Berne) 49"58 (MPS). 2. Schelbert (LC Zurich) 50"21. 3. Leiser (BTV Aarau) 50"84.

3000 m steeple: 1. Hagmann (LCB Saint-Gall) 8'57"49. 2. Heuberger (LC Uzwill) 9'03"93. 3. Frei (SC Liestal) 9'08"20.

Hauteur: 1. Stauffer (LC Zurich) 2,23 m (MPS). 2. Schinz (CA Broyard) 2,23 m. 3. Schneider (LC Bâle) 2,08 m.

Longueur: 1. Plattner (LC Zurich) 7,58 m. 2. Sterki (LV Langenthal) 7,27 m. 3. Oberholzer (LG Küssnacht-Erlenbach) 7,26 m.

Triple saut: 1. Kiefer (LC Bâle) 15,43 m. 2. Bigler (TVL Berne) 15,02 m. 3. Weber (BTV Aarau) 14,99 m.

Perche: 1. Schütz (LV Winterthour) 5,10 m. 2. Frey (OB Bâle) 5,00 m. 3. Andreini (LC Schaffhouse) 4,90 m.

Poids: 1. Sandmeier (BTV Aarau) 18,40 m. 2. Dazio (Virtus Locarno) 15,86 m. 3. Sommer (TVL Berne) 15,21 m.

Disque: 1. Müller (Hochwacht Zoug) 50,74 m. 2. Aeberhard (Hochwacht Zoug) 48,70 m. 3. Fahrni (Stade Genève) 46,14 m.

Marteau: 1. Dazio (Virtus Locarno) 73,89 m (RS, ancien 73,35 m, par lui-même, en 2001). 2. Suter (Hochwacht Zoug) 71,61 m. 3. Meili (Bâle) 59,56 m.

Javelot: 1. Loretz (LC Zurich) 71,58 m. 2. Troller (TV Herisau) 66,58 m. 3. Thalmann (LA Gachnang-Islikon) 65,75 m.

Dames

100 m (+ 0,8): 1. Donders (ST Berne) 11"34 (RS, ancien 11"38, par elle-même, en 1999). 2. Riesen (LC Zurich) 11"87. 3. Zwick (OB Bâle) 11"89.

200 m (+ 0,7): 1. Donders (ST Berne) 23"24. 2. Zwick (OB Bâle) 24"22. 3. Riesen (LC Zurich) 24"43.

400 m: 1. Brägger (ST Berne) 53"26 (MPS). 2. Näf (LAC Opfikon) 53"52. 3. Gerber (Cova Nyon) 53"73.

800 m: 1. Fischer (LC Rapperswil-Jona) 2'09"61. 2. Pagani (SA Lugano) 2'11"88. 3. Odun-Salvade (Vigor Ligornetto) 2'12"27.

1500 m: 1. Weyermann (GG Berne) 4'23"46. 2. Carruzzo (CA Sion) 4'24"57. 3. Etter (ST Berne) 4'24"64.

5000 m: 1. Stalder (GG Berne) 16'25"51. 2. Jeitziner (LC Zurich) 16'50"09. 3. Feuz (TVU Zurich) 17'06"09.

100 m haies (+ 0,4): 1. Pellegrinelli (SA Bellinzzone) 13"41. 2. Stoop (BTV Aarau) 13"82. 3. Scherler (UA Châtel-St-Denis) 14"14.

400 m haies: 1. Zamboni (LC Zurich) 57"14 (MPS). 2. Marzen-

dorfer (LV Wettingen-Baden) 59"80. 3. Lister (Stade Lausanne) 1'00"64.

Hauteur: 1. Müller (TVU Zurich) 1,82 m. 2. Lundmark (GA Bellinzzone) 1,79 m. 3. Bachmann (LV Zoug) 1,73 m.

Longueur: 1. Imberti (SFG Chiasso) 5,96 m. 2. Walter (LC Zurich) 5,93 m. 3. Kilian (LC Meilen) 5,86 m.

Triple saut: 1. Cachot (CEP Cortaillod) 13,14 m. 2. Imberti (SFG Chiasso) 12,38 m. 3. Miescher (ST Berne) 12,26 m.

Perche: 1. Pechstein (LC Bâle) 4,00 m (MPS). 2. Rohr (ST Berne) 3,70 m. 3. Niederer (TV Teufen) 3,70 m.

Poids: 1. Roth (LC Schaffhouse) 13,46 m. 2. Waldspühl (Hochwacht Zoug) 13,42 m. 3. Lachat (OB Bâle) 12,81 m.

Disque: 1. Flury (TVL Berne) 42,93 m. 2. Locatelli (Olympic) 42,88 m. 3. Tschumper (TV Riehen) 40,72 m.

Marteau: 1. Locatelli (Olympic) 52,68 m. 2. Duss (LC Lucerne) 52,67 m. 3. Hodel (TV Olten) 50,61 m.

Javelot: 1. Manigley (BTV Aarau) 44,47 m. 2. Sutter (TV Teufen) 44,46 m. 3. Baumann (LC Turicum) 43,40 m.
Par clubs: 1. LC Zurich 5 or-4 argent-2 bronze. 2. ST Berne 4-1-3. 3. BTV Aarau 2-1-2. **Puis:** 7. Olympic 1-1-0. /si

ENBREF

HOCKEY SUR GLACE ■ Hasek s'en va. Le gardien international tchèque Dominik Hasek (36 ans), qui évoluait dans le club des Sabres de Buffalo, a été échangé contre l'attaquant russe des Detroit Red Wings Viatcheslav Kozlov. Les Sabres n'ont pas utilisé l'option qui leur aurait permis de conserver Hasek, nommé à deux reprises meilleur joueur (MVP) de la NHL (1997/98). Une dixième saison à Buffalo aurait pourtant rapporté neuf millions de dollars de salaire au Tchèque. /si

Roy prolonge. David Aebischer devra peut-être encore patienter trois ans avant de gagner sa place de titulaire dans la cage des Colorado Avalanche, victorieux cette année de la Coupe Stanley. Le club de Denver a, en effet, prolongé le contrat de Patrick Roy jusqu'en 2004. Le gardien No 1 de Colorado gagnera 8,5 millions de dollars par année. /si

Riesen aux Blues. Battus en finale de conférence par Colorado Avalanche, les Blues de Saint-Louis ont frappé un grand coup en s'assurant les services de Doug Weight qui avait «compté» 90 points pour les Oilers d'Edmonton la saison passée. Le Biennois Michel Riesen a lui aussi été acquis par la franchise de Saint-Louis qui a cédé en contrepartie Jochen Hecht, Marty Reasoner et Jan Honacek. /réd.

CYCLISME ■ Bravo, champions! Championnat de France à Argenton: 1. Rous (Bonjour), les 229,320 km en 5 h 18'00". Championnat d'Allemagne à Bad Bärreim: 1. Ullrich (Telekom), les 216 km en 5 h 16'17". Championnat de Belgique à Halle: 1. Capelle (AG2R), les 230 km en 5 h 35'54". Championnat de Hollande à Nimègue: 1. Koerts (Mercury), les 193,2 km en 4 h 23'41". Championnat d'Italie à Carate Brianza: 1. Nardello (Mapei), les 247,7 km en 6 h 35'00". Championnat d'Espagne à Leon: 1. Ivan Gutierrez (Once), les 221 km en 4 h 53'44". Championnat d'Autriche à Innsbruck: 1. Jürgen Pauritsch (Bike Drive), les 180 km en 4 h 49'14". /si

BASKETBALL ■ Spectaculaire échange. Les Phoenix Suns et les New Jersey Nets ont procédé à un spectaculaire échange. Les Suns ont expédié leur meneur Jason Kidd (28 ans), trois fois consécutivement meilleur passeur de la ligue et médaillé d'or aux Jeux de Sydney, aux Nets, contre Stephon Marbury (24 ans), auteur de 23,9 points de moyenne par match et 7,6 passes décisives. /si

LUTTE SUISSE ■ Le titre à Pellet. Le Singinois Hans-Peter Pellet (31 ans) a remporté la 117e édition de la fête romande à Carouge, en disposant de Matthäus Huber (Association de la Nordwest) d'une prise combinée en passe finale. Le couronné fédéral fribourgeois s'est imposé pour la première fois à la fête romande, qui réunissait 101 participants. /si

COURSE À PIED ■ Imérienne troisième. Granges. Deuxième édition de la course de côte. Dames: 1. Saxer (Zurich) 1 h 06'04" (record du parcours). Puis: 3. Anne De Francesco (Saint-Imier) à 7'13". /si



De l'or in extremis au marteau pour la Chaux-de-Fonnière Laurence Locatelli.
PHOTO A-MARCHON

22° À LONDRES

Admirable technique

Il fait toujours bon lire un bouquin, confortablement assis dans un fauteuil, avec un petit verre à portée de main. Debout, bousculé de toutes parts, c'est moins drôle. Pourtant, des dizaines de Londoniens confondent chaque jour le métro de la ville avec la bibliothèque municipale. Une question d'habitude, sans doute. Pour tuer le temps. L'autre jour, une dame se trouva confrontée à un problème épineux. Son livre dans la main droite, la gauche serrée sur la barre d'appui, impossible de... tourner la page. Elle imagina d'abord le faire avec la bouche. Puis tenta de lâcher prise, avant que les secousses ne la ramènent à la réalité. Finalement, au prix d'une jolie contorsion, elle changea de feuillet avec le pouce et l'index, sans lâcher prise. Applause, please!

Jeu, set et maths!

La prise de notes est un exercice périlleux. Chacun a sa technique. Un journaliste de «L'Equipe» utilise des abréviations tirées du monde des échecs, pour signifier un joli coup, un coup incompréhensible... Remarque de Thierry Tulasne, entraîneur assistant de l'équipe de France de Coupe Davis: «Attention, c'est des maths, il a fait un bac scientifique!» Puis, à peine plus sérieux: «C'est de la trigonométrie!» Le reporter n'a pas bronché, occupé qu'il était à zeyer deux jolies jeunes filles aux abords du terrain: «Dis donc, c'est pas des squelettes qui viennent voir les matches!»

Le bonjour des Vamps

Jérôme Boutter a tenu samedi à assister au bras de fer opposant Nicolas Grosjean à Sébastien Escudé, avant de disputer lui-même un match de double mixte aux côtés de Nathalie Dechy. «Séb» était alors en état de grâce, réussissant notamment deux retours ahurissants sur des «premières» de son compère, manquant ensuite d'un rien le troisième. «C'est X-Files! Il a manqué de peu le tiercé, quarté et quinté +!» Boutter en boutte-en-train, ça colle. Une preuve supplémentaire? «Les juges de lignes, on les appelle les Vamps! Non mais, t'as un peu vu les fringues qu'elles ont?» On a déjà eu fait plus seyant.



Le charme des juges de lignes: une question de goût... PHOTO TURUVANI

Ras le bol!

A Wimbledon, quand on pose une question en conférence de presse, on doit s'identifier et présenter le média pour lequel on travaille. Même le doyen Bud Collins, reporter sur NBC, présent depuis plus de 30 ans sur le tournoi. Qui s'annonce tantôt pour l'agence Tass, tantôt pour le «Boston El Mundo», tantôt pour le «Bagdad Herald»... Une manière amicale de signifier son irritation. /PTU-ROC

«Je me sens revivre»

Tennis ■ Goran Ivanisevic a retrouvé goût au jeu. Ses trois échecs en finale de Wimbledon sont digérés. Le voilà en deuxième semaine face à Greg Rusedski

De notre envoyé spécial Patrick Turuvani /ROC

Goran Ivanisevic (29 ans) est entré dans le tournoi par la petite porte. Avec une invitation. La seule attribuée à un citoyen non britannique. Ses trois échecs en finale (contre Agassi en 1992, contre Sampras en 1994 et 1998) ont plaidé en sa faveur. Les organisateurs ont tapé juste. Le Croate sera le premier joueur à promener sa wild-card en deuxième semaine à Wimbledon depuis le Britannique Andrew Foster en 1993. La palme revient à l' Australien Pat Cash, quart de finaliste en 1986. En huitièmes de finale, le co-gneur de Split affrontera aujourd'hui un autre gaucher, Greg Rusedski. Qui n'a rien à lui envier en matière de «pistaches». Un choc de titans programmé sur le Court No 1. Une paire d'as pour un carré d'aces. Le radar va encore s'affoler. Le Croate a servi 98 aces depuis le début de la quinzaine (en trois matches), contre 56 à son rival britannique. Hier, «The Observer» intitulait cette partie «Greg, Goran et deux raquettes fumantes...»

Comme un junior

Et pourtant Goran Ivanisevic a mal à l'épaule. Une douleur qui l'a fait dégringoler dans la hiérarchie mondiale – il est actuel-



Goran Ivanisevic: 98 aces depuis le début de la quinzaine londonienne. PHOTO KEYSTONE

lement 125e à l'ATP et 83e au Champions Race – enrayant chaque jour davantage une arme fatale – le service – sans laquelle il redevenait un joueur comme les autres. En plus talentueux. En plus volontaire. «Personne n'aurait parié sur moi avant le début du tournoi. On ne me donnait aucune chance. Et

maintenant je suis là, en deuxième semaine d'un Grand Chelem. Je me sens revivre. C'est parfait.» La blessure ne reste pas muette, mais le Croate la fait taire. «Je prie tous les soirs. Pour que mes matches soient le plus court possible!» Ivanisevic a mûri avec l'âge. Il s'est assagi. «Il fut un temps où le montant de mes amendes dépassait

le prize-money de bien des joueurs» aime-t-il à rappeler. Désormais, dans les moments de tension, un deuxième Goran, plus calme, accourt à la rescousse du premier. Et quand cela ne suffit pas, un troisième débarque. «Mais celui-là, il ne vient que pour les urgences» sourit le gaucher de

Split. Qui a appris à maîtriser ses nerfs. A tenir sa langue. A garder sa raquette en main, même si parfois «il s'en faut de peu. Je suis tantôt mature, tantôt excité comme un junior.»

«Ce sera très excitant»

Trois matches durant, Goran Ivanisevic a eu la cote auprès du public. Le vent risque toutefois de tourner aujourd'hui sur le Court No 1 face à Rusedski. «Il aura toute la foule derrière lui, glisse le Croate, les gens ici veulent voir un Anglais s'imposer! D'un autre côté, je suis une petite wild-card, alors ça pourrait s'équilibrer...» Qu'importe, finalement, puisque la rencontre ne se jouera pas dans les tribunes. «Ce sera très excitant, prévient Ivanisevic. 15-0, 30-0, 40-0, jeu! 15-0, 30-0, 40-0, jeu!» Puis, plus sérieusement: «Les matches contre Greg ont toujours été très serrés, avec beaucoup de tie-breaks. Jusqu'à présent, il s'est montré le plus nerveux dans les moments chauds, en commettant quelques mauvaises doubles fautes. Sur les huit matches que j'ai disputés et gagnés (!) contre lui, j'ai simplement mieux joué les points importants.» A savoir les derniers, ceux qui permettent de conclure.

Le doute n'est plus permis: Goran Ivanisevic est de retour. /PTU

A 208 km/h!

Deux gauchers qui s'affrontent, voilà qui n'est pas commun. «Nous rencontrons des droitiers durant 95% de la saison, admet Greg Rusedski. Cela demandera quelques ajustements, notamment dans le placement sur le retour de service. Je suis content de voir Goran jouer à ce niveau. Il apporte beaucoup au tennis, c'est une vraie personnalité. J'ai perdu huit fois contre lui, mais j'ai eu au moins 15 balles de match! Une fois, il en

a sauvé une avec un deuxième service mesuré à 208 km/h! Il est comme ça! Tant que ça marche, il n'y a presque rien à faire...» Ivanisevic a déjà disputé (et perdu) trois finales à Wimbledon. Un avantage, un inconvénient? «Vous savez, si vous jouez 10 finales en Grand Chelem et que vous en perdez neuf, on ne se souviendra de vous que pour celle que vous avez gagnée! Alors je crois que Goran a vraiment envie de s'imposer ici...» /PTU-ROC

RÉSULTATS

Wimbledon. Internationaux de Grande-Bretagne (8.525.280 livres). Simple messieurs. Seizièmes de finale: Agassi (EU-2) bat Massu (Chi) 6-3 6-1 6-1. Rafter (Aus-3) bat Arazi (Mar-27) 7-6 (7-3) 6-4 7-5. Hewitt (Aus-5) bat El Aynaoui (Mar) 7-5 5-7 6-4 7-6 (7-4). Canas (Arg) bat Kafelnikov (Rus-7) 3-6 6-1 6-3 7-6 (7-2). Escudé (Fr-24) bat Grosjean (Fr-9) 5-7 6-4 6-3 6-4. Enqvist (Su-10) bat Black (Zim) 7-5 6-4 6-2. Kiefer (All-19) bat Stoliarov (Rus) 7-6 (7-5) 6-4 7-6 (7-4) 6-3. Youzhny (Rus) bat Santoro (Fr) 7-5 6-0 2-0 abandon. Ordre des huitièmes de finale: Sampras (EU) - Federer (S). Martin (EU) - Henman (GB). Safin (Rus) - Clément (Fr). Ivanisevic (Cro) - Ru-

sedski (GB). Canas (Arg) - Enqvist (Su). Youzhny (Rus) - Rafter (Aus). Hewitt (Aus) - Escudé (Fr). Kiefer (All) - Agassi (EU). Double messieurs. Seizièmes de finale: Federer (S)-Ferreira (AFS-13) battent Erlich-Ram (Isr) 6-3 6-4 7-5. Rosset (S)-Safin (Rus) battent Arthurs-Ellwood (Aus) 3-6 6-3 3-6 6-3 6-4. Mirnyi-Voltchkov (Bié) battent Nestor (Can)-Stolle (Aus-2) 3-6 6-2 7-5 6-3. Simple dames. Seizièmes de finale: Davenport (EU-3) bat Schnyder (S-30) 6-2 6-3. V. Williams (EU-2) bat Likhovtseva (Rus-29) 6-2 6-2. Tanasugarn (Thai-31) bat Mauresmo (Fr-6) 6-4 6-4. Clijsters (Be-7) bat Montolio (Esp) 7-5 6-2. Tauziat (Fr-9) bat

Tulyaganova (Ouz) 6-0 6-3. Meghann Shaughnessy (EU-17) bat Coetzer (AFS-11) 7-6 (7-4) 2-6 6-1. Dokic (You-14) bat Schett (Aut-21) 6-3 7-5. Petrova (Rus) bat Farinella (It-16) 6-3 6-3. Ordre des huitièmes de finale: Capriati (EU) - Testud (Fr). Krasnoroutskaya (Rus) - Martinez (Esp). Huber (All) - Henin (Be). Maleeva (Bul) - S. Williams (EU). Clijsters (Be) - Shaughnessy (EU). Dokic (You) - Davenport (EU). Tanasugarn (Thai) - Tauziat (Fr). Petrova (Rus) - V. Williams (EU). Double mixte. Premier tour: Manta (S)/Golarsa (It) battent Schneiter (It)-Hiraki (Jap) 6-3 6-4. /si

A l'assaut d'un monstre

Federer ■ Sampras est le meilleur joueur de tous les temps sur le gazon. Le Suisse y croit

Roger Federer croit fermement en ses chances face à Pete Sampras, dans ce qui représente la plus belle affiche des huitièmes de finale du tournoi de Wimbledon qui auront lieu cet après-midi (ce match suivra la rencontre Dokic - Davenport qui débutera à 14 h). A 19 ans, le Suisse se frotte au meilleur joueur de tous les temps sur la surface. Le Bâlois se trouve placé au-dessus d'une tâche presque insurmontable face à un adversaire qui n'a concédé qu'une seule défaite à Wimbledon ces huit dernières années, en 1996 contre le futur vainqueur, le Hollandais Richard Krajicek. Sacré à sept reprises – les quatre dernières fois consécutivement –, Pete Sampras est invaincu depuis 31 rencontres sur le

gazon londonien, une performance tout simplement sensationnelle, au vu de la concurrence actuelle. D'ailleurs, seul le Suédois Björn Borg a fait mieux, avec 41 matches sans défaite. «J'ai mes chances, mais pour cela, il me faudra oublier qu'il a déjà gagné Wimbledon à sept reprises» déclare Roger Federer. Le Suisse peut se montrer confiant dans son tennis, tant il a fait bonne impression lors de ses trois premiers matches. Sur-tout qu'il estimait ne pas être toujours très satisfait de son jeu. «Il me faudra améliorer mon retour» explique-t-il

notamment. Federer n'est pas inquiet, mais il avoue souffrir un peu des adducteurs, blessure consécutive à ses nombreuses chutes depuis le début de la quinzaine. Pete Sampras a donné, quant à lui, des sueurs froides à tous ses supporters en devant aller au bout des cinq sets pour passer le cap du deuxième tour, face au Britannique Barry Cowan. «Ma forme est bonne et je joue bien. C'était une première semaine qui me satisfait, déclare malgré tout le No 6 mondial. Federer est un joueur talentueux, à l'aise sur toutes les surfaces. Il sert bien, est bon à la volée et retourne assez bien.» /si



Southfields. Des pubs, quelques échoppes, une station de métro. Un quartier calme et paisible 48 semaines par année, pour une quinzaine de folie à mi-chemin entre juin et juillet. Chaque jour que dure le tournoi voit un flot de visiteurs, presque ininterrompu, transiter par cet incontournable carrefour des gens qui prennent le «tube». Direction Wimbledon.

Pleine lune

Quand on quitte la station, les grilles sont ouvertes. Pas besoin de sortir son ticket. Ceux qui essaient, par ignorance ou simple honnêteté, sont aussitôt rabroués par les gardiens. Ralentir le flux est un délit. Le troupeau ne freine des sabots qu'en haut des marches, étranglé dans un goulet qui le conduit au premier passage pour piétons. Sur les bords, les mains en guise de porte-voix, les chauffeurs de taxi vendent leurs services à la criée. Les marchands de journaux aussi. Quelques an-

nonces publicitaires ajoutent au brouhaha. Le «All England Club» est à un petit quart d'heure à pied, dont un tiers à la descente. Le long serpent commence sa reptation. Les agents de la ville essaient tant bien que mal de le canaliser, de le garder «under control». De temps à autre, il faut bien laisser passer les voitures. Ceux qui ne suivent pas les consignes sont foudroyés du regard, parfois réprimandés de loin. Guère plus. On a déjà assez de peine avec ceux qui jouent le jeu. Le soir, c'est pire. A la sortie des courts d'Eole (le vent est omniprésent depuis quelques jours à Wimbledon), des policiers à cheval galopent à la rescousse des «pauvres» «bobbies», dont on voit les casques rigolos se balancer au-dessus de la foule. Surfant sur les vagues d'une impressionnante marée humaine, irrémédiablement attirée par une petite balle jaune qui se prend pour la lune. Patrick Turuvani

CARTE POSTALE

Un spectacle époustouflant

Golf ■ Succès total pour la 21e édition de l'Open de Neuchâtel. Régional de l'étape, Alexandre Chopard a été longtemps dans le coup. Un vieux rêve...

C'est sous un soleil radieux que s'est déroulé le dernier tour de l'Open de Neuchâtel sur le green de Voëns. La journée a commencé à 7 h déjà avec les amateurs. Alors que le Valaisan Thibault de Torrenté était en tête depuis le premier tour, c'est finalement Fredrik Svanberg qui s'est imposé au final avec un coup de différence. Un putting peu sûr et une balle perdue ont eu raison des trois coups d'avance que possédait de Torrenté avant ce dernier tour.

Au troisième rang on trouve le Bâlois Ronald Gröflin. Le premier Neuchâtelois est Julien Wildhaber (12e), qui n'a malheureusement pas pu égaler ses bonnes performances des premier et deuxième tours. En résultat net, c'est également Svanberg qui l'a emporté. Suivent, grâce à un premier tour exceptionnel, le Neuchâtelois Maurice Jacot puis le Davosien Mike Sprecher.

Au coude à coude

Du côté des professionnels, le public a pu assister à un spectacle époustouflant avec les trois premiers à l'issue du deuxième tour. Bertrand Cornut, - 8 après deux tours, ne s'est relâché à aucun moment. Il passait les neuf premiers trous avec -11, tandis que ses poursuivants directs,

Nicolas Kalouguine et Alexandre Chopard étaient à -8 et -7. Sur les neuf derniers trous, Cornut put maintenir son avance et finir à -11. Nicolas Kalouguine et Alexandre Chopard, au coude à coude sur les derniers trous, n'ont pas réussi à se départager et ont fini tous les deux à -6.

C'est la troisième victoire de Bertrand Cornut cette année sur l'Alps Tour. C'est un solide joueur, autant mentale-

ment que techniquement, et il y a fort à parier que son nom apparaîtra encore souvent au haut des listes de résultats. Quant à Alexandre Chopard, c'est comme un rêve qui se réalise. Il a fait vibrer tous ses supporters qui le suivaient sur les derniers trous du parcours. Après avoir fait ses premiers pas golffiques sur le terrain de Voëns, il a réussi à se hisser à un fantastique deuxième rang devant son public à l'oc-

casation de son premier tournoi en tant que professionnel à Neuchâtel. Espérons que ce sera là le déclic pour une longue série de bons résultats...

Côté helvétique, à relever le très bon parcours final de Steve Rey, qui, quelque peu dépité après un deuxième tour très décevant, a montré qu'il pouvait compter sur un mental à toute épreuve et sur sa grande expérience. Marc Châtelain a lui terminé au

cinquième rang. Jean-Jacques Blatti, auteur d'un très bon 67, s'est hissé au huitième rang, ex aequo avec Juan Ciola. Le bilan helvétique est donc globalement très bon.

Les contacts pour l'organisation de la 21e édition de l'Open de Neuchâtel sont fort bien engagés et l'on peut déjà agencer cette belle manifestation à la deuxième semaine de juillet 2002, au cœur d'Expo.02. /SMA



Les professionnels, à l'image du Suisse Tim Huyton, ont ravi le public ce week-end à Voëns.

PHOTO MARCHON

CLASSEMENTS

Voëns. Open de Neuchâtel. Brut professionnels HCP: 1. Bertrand Cornut (Fr) 202. 2. Alexandre Chopard (S) et Nicolas Kalouguine (Fr) 207. 4. Alexandre Balicki (Fr) 208. 5. Mickael Dieu (Fr) 209.

Brut amateurs HCP: 1. Fredrik Svanberg (Davos) 220. 2. Thibault de Torrenté (Verbier) 221. 3. Ronald Gröflin (Bâle) 223. 4. Romain Barbey (Bonmont) 224. 5. Jann Schmid (Davos), Michael Lauper (Wallenried) et Sébastien Hufschmid (Maison Blanche) 225.

Net amateurs HCP: 1. Fredrik Svanberg (Davos) 208. 2. Maurice Jacot 211. 3. Mike Sprecher (Davos) 212. 4. Michael Lauper (Wallenried) 213. 5. Frédéric Schwass (Lausanne) 214. /réd.

COURSE À PIED

Glaiser facile

La huitième édition du Cross de Bôle s'est disputée sous le soleil et dans une bonne chaleur. A nouveau plus de 200 participants et même record battu pour cette manche du Championnat neuchâtelois hors stade. François Glaiser s'est senti d'emblée très à l'aise, en particulier dans les montées. Et lors du troisième kilomètre déjà, il prenait le large devant ses poursuivants immédiats, le vétérinaire Pascal Cobos, et les Lodener, Clerc, Parisot, Fleury. Du côté féminin, la course était déjà dominée par Andrée-Jane Bourquin devant Liliane Morgan, Françoise Thuler et Rachel Habegger.



Glaiser allait-il, à cette allure, battre le record détenu par Marc-Henri Jaunin? Non! Glaiser faisait 30" de plus. A signaler encore que Rosat a fini par doubler Furrer, obtenant le septième meilleur chrono à 55 ans. Les courses des plus jeunes ont été à nouveau très spectaculaires et Tiffany Langel, Audrey Virgilio, Timothy Langel ont en profité, largement, pour consolider leur position de leaders de la Coupe jeunes foulées.

Classements

Animation filles 500 m. 1. Maude Enrico (Bôle). **Ecolières D 1 km:** 1. Sophie Rohrer (La Sagne) 5'03"4. **Ecolières C 1 km:** 1. Anouck Francillon (La Chaux-de-Fonds) 4'17"8. **Ecolières B 2,5 km:** 1. Tiffany Langel (La Sagne) 9'25"7. **Ecolières S 2,5 km:** 1. Audrey Virgilio (Fleurier) 89'13"3. **Cadettes B 5,5 km:** 1. Melinda Casado (Couvett) 28'08"1. **Dames 10 km:** 1. Rachel Habegger (La Chaux-de-Fonds) 48'24"8. 2. Anouck Matthey (Cortailod) 48'54"8. 3. Valérie Duvoisin (Boudvilliers) 49'22"1. **Dames vétérans 10 km:** 1. Andrée Bourquin (Auvornier) 44'36"4. 2. Liliane Morgane (Les Geneveys-sur-Coffrane) 44'54"2. 3. Françoise Thuler (Cornaux) 47'09"7. **Dames relax, 5,5 km:** 1. Brigitte Gnaegi (Corcelles) 30'21"7. **Animation garçons 500 m:** 1. Arnaud Puemi (Boudry). **Ecoliers D 1 km:** 1. Fabrice Thormann (Bôle) 4'46"2. **Ecoliers C 1 km:** 1. Robin Santoli (Noiraigue) 3'51"1. **Ecoliers B 2,5 km:** 1. Antony Gummy (La Chaux-de-Fonds) 9'50"5. **Ecoliers A 2,5 km:** 1. Timothy Langel (La Sagne) 9'12"2. **Cadets B 5 km:** 1. Mehdy Vuille (Le Locle) 21'37"5. **Cadets A 5,5 km:** 1. Laurent Gossauer (Boudry) 21'46"0. **Juniors 10 km:** 1. Jonathan Montandon (Cortailod) 43'57"4. **Hommes 10 km:** 1. François Glaiser (Montmollin) 33'56"0. 2. Pascal Fleury (La Chaux-de-Fonds) 37'14"4. 3. Thomas Lodner (Genève) 37'19"5. 4. Patrick Clerc (Dombresson) 37'37"7. 5. Vincent Parisot (La Chaux-de-Fonds) 38'17"5. 6. Jacques Langel (La Sagne) 38'24"7. **Vétérans I 10 km:** 1. Pascal Cobos (Bevaix) 35'42"3. 2. Marc Guillaume-Gentil (Tri Team Vignoble) 39'12"6. 3. Denis Chevillat (La Sagne) 40'35"4. 4. Michel Hunkeler (Cormondèche) 41'26"8. 5. Michel Decorvet (Areuse) 41'43"3. 6. Jean-Bernard Uldry (Fenin) 41'59"7. **Vétérans II 10 km:** 1. Claudy Rosat (La Brévine) 38'32"2. 2. Serge Furrer (CEP Cortailod) 38'50"0. 3. Claude Doerflinger (Corcelles) 39'53"9. 4. Gérard Moard (Neuchâtel) 41'54"5. **Vétérans II 10 km:** 1. Armin Schaller (Neuchâtel) 42'04"0. **Hommes relax 5,5 km:** 1. Ueli Thormann (Bôle) 27'07"6. /ALF

Markus Fuchs en chocolat

Hippisme ■ Le Suisse termine quatrième aux championnats d'Europe. Triste bilan helvétique

Ludger Beerbaum (38 ans), montant Gladys, est devenu champion d'Europe individuel de saut d'obstacles, hier devant 5000 spectateurs à Arnhem. Meilleur Suisse, Markus Fuchs sur «Tinka's Boy» (17,77) s'est classé quatrième, juste derrière le Belge Ludo Philippaerts avec «Otterongo» (14,19) et le Suédois Rolf Göran Bengtsson sur «Pialotta» (15,81). Pour la première fois depuis 20 ans, la Suisse n'a pas réussi

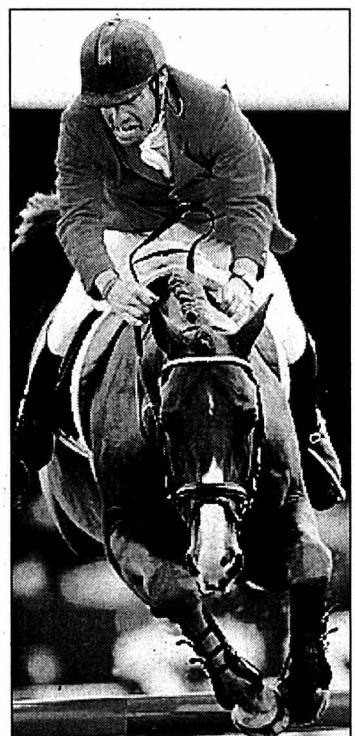
à conquérir la moindre médaille lors d'un Championnat d'Europe. Après une sixième place par équipes, Markus Fuchs a dû se contenter de la médaille en chocolat, deux ans après avoir été sacré vice-champion d'Europe à Hickstead. «Je ne peux pas être déçu de ce résultat compte tenu de mon parcours de chasse. Samedi, j'ai accordé une journée de repos à Tinka's Boy. Aujourd'hui (réd.: dimanche), il avait de nouveau la volonté de travailler. Mais il était bien

moins affûté que lors de la finale de la Coupe du monde, au printemps dernier» estimait le Saint-Gallois. Comme ce fut le cas depuis le début de ces Européens, Paul Freimüller (21e) a franchi avec succès les principales difficultés du premier parcours. Mais comme il en a pris la mauvaise habitude, le paysan de Humlikon - sans doute en raison de son manque d'expérience - s'est emmêlé les pinceaux sur les deux derniers obstacles. /si

CLASSEMENTS

Championnat d'Europe de saut d'obstacles. Classement final individuel à l'issue du Grand Prix: 1. Beerbaum (All), Gladys, 8,07 points (8,07 après le parcours de chasse et le Prix des Nations + 0 lors de la première manche du Grand Prix + 0 lors de la 2e manche du GP). 2. Philippaerts (Be), Otterongo, 14,19 (14,19+0+0). 3. Bengtsson (Su), Pialotta, 15,81 (11,81+4+0). 4. Fuchs (S), Tinka's Boy, 17,77 (17,77+0+0). 5. Lansink (Be), Caridor 18,82 (14,82+4+0). **Puis les Suisses:** 21. Freimüller (S), Himmerdor, 28,88 (20,88+8+non partant lors de la 2e manche du Grand Prix). 25. Melliger (S), Annaconda, 22,87 (forfait lors du GP). 46. Mändli (S), Pozitano, 181,97, les deux à l'issue du Prix des Nations et de la chasse (pas qualifiés pour le GP).

CHI. Saut d'obstacles. Grand Prix hors championnat d'Europe (125.000 francs de dotation): 1. von Rönne (All), Cantaro, 4/47"70. 2. Freimüller (S), Rubin, 4/49"18. 3. Sloothaak (All), Joli Coeur, abandon, les trois au barrage. 4. Whitaker (GB), Prince of Wales, 4/80"22. 5. Hendrix (Ho), Finesse, 4/81"50. **Puis:** 8. Beerbaum (All), Figaro's boy, 4/83"56. 15. Mändli (S), Pozitano, 4/89"25. 22. Fähr (S), Oxytetra, 8/86"79. 23. Fuchs (S), Cosima, 8/86"81, tous lors du parcours normal. **CDI. Dressage. Grand Prix spécial:** 1. Rothenberger-Gordijn (Ho), Weidjen, 1584 points (73,67% de points). 2. Van Grunsven (Ho), Idool, 1565 (72,79%). 3. Pedersen (No), Valdemar, 1519 (70,65%). /si



Markus Fuchs: à une marche du podium. PHOTO KEYSTONE

EN BREF

AVIRON ■ Coup double. Le double scull poids légers formé de Markus Gier et de Nicolas Lätt a fait coup double lors des régates de Vienne. Les Suisses ont signé leur deuxième victoire de l'année. Elle leur procure l'assurance de remporter la Coupe du monde de la spécialité. Deuxième dans la catégorie open, le double scull d'André Vonarburg et de Christian Stofer se retrouve, également, dans une excellente position pour remporter la Coupe du monde. /si

ATHLÉTISME ■ La Suisse reléguée. Les décathloniens suisses ne seront restés qu'une année en Super League. A Arles, la formation suisse a pris la septième place de la Coupe d'Europe des disciplines multiples. Elle est reléguée avec la Grèce en première ligue. La victoire est revenue à la France. Dans la compétition féminine, la Russie a été sacrée championne /si

Les Suissesses se sauvent. L'équipe de Suisse de l'heptathlon a conservé sa place dans la première ligue de la Coupe d'Europe. A Ried (Aut), les Suissesses ont pris le sixième rang. En battant le record de Suisse espoirs avec un total de 5820 points, la Bâloise Simone Oberer s'est montrée la meilleure représentante helvétique. L'Ukraine et la Grande-Bretagne ont obtenu leur promotion en Super League. /si

Record du monde. La Cubaine Osleydis Menendez a battu le record du monde du javelot avec un jet de 71,54 m, lors d'une réunion à Réthymnon,

en Crète. L'ancien record était détenu avec 69,48 m par la Norvégienne Trine Solberg-Hattestad. Elle avait réalisé cette performance le 28 juillet 2000 à Oslo. /si

Forfait de taille. L'Allemand Charles Friedek (29 ans), champion du monde en titre du triple saut, a déclaré forfait pour les Mondiaux d'Edmonton, qui auront lieu du 3 au 12 août, en raison d'une blessure à la cuisse gauche. /si

AUTOMOBILISME ■ Webber remet ça. Les trois dominants de la saison ont pris les trois premiers rangs de la septième manche du championnat de Formule 3000, disputée sur le circuit de Magny-Cours. L' Australien Mark Webber a remporté son troisième succès de l'année en devant dans l'ordre le Tchèque Tomas Enge et le Britannique Justin Wilson, qui comptent chacun deux victoires. Le Tessinois Joël Camathias a pris le 17e rang. /si

RUGBY ■ La France malmenée. Les All Blacks ont infligé une sévère défaite au XV de France, largement battu 37-12 (17-6) à Wellington, lors du dernier test des Tricolores en tournée dans l'hémisphère sud. /si

HIPPISME ■ Gauchat quatrième. Aux 7 days masters de Chiètres, Thierry Gauchat (Lignières) sur «Welours CH» a pris le quatrième rang d'un MII/A, tandis que Nicolas Pasquier (Fenin) sur «Insolite» s'est classé cinquième d'un MI/C. /réd

SAINTE-CROIX

Volerie rouverte

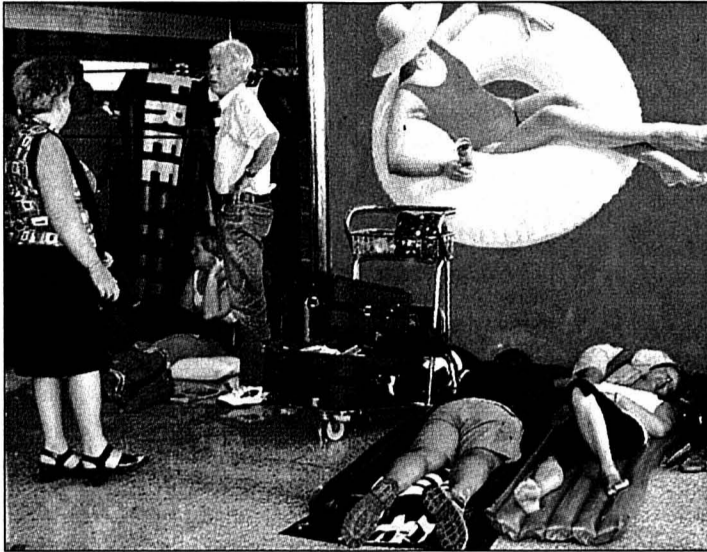
Les autorités vaudoises ont donné leur feu vert samedi à la réouverture du centre de rapaces de Sainte-Croix (VD). Cette volerie unique en Suisse était restée portes closes ce printemps en raison d'oppositions de défenseurs des animaux, qui avaient critiqué les conditions de détention. Les visiteurs n'auront pas d'accès visuel ni physique au lieu de détention des oiseaux. Une paroi fixe isole cette partie des espaces de démonstrations. Mais les travaux ne sont pas encore totalement terminés. Pour mémoire, cette volerie abrite quatre pensionnaires: l'aigle Taïga, les buses Titowa et Shadow, ainsi que Merlin, un hibou grand-duc. Rappelons qu'en Suisse, la fauconnerie n'est pas une activité publique. Le fauconnier reçoit du canton un permis de fauconnerie, similaire au permis de chasse. Ce permis l'autorise à chasser dans la nature corneilles, pies ou pigeons par exemple./ats

Chauffeurs en grève à Majorque

Espagne ■ Faute de moyens de transports, l'aéroport de l'île s'est transformé en immense dortoir. Trafic aérien touché

Des actes de vandalisme sur des voitures de location et des bus ont été perpétrés à l'aéroport de l'île espagnole de Majorque, où s'agglutinaient hier matin quelque 8000 vacanciers. Ceux-ci étaient bloqués par une grève des chauffeurs d'autocar.

Selon la radio espagnole, les pneus de 90 voitures de location ont été crevés, et la mairie de Palma de Majorque a suspendu pour raisons de sécurité le trafic sur l'unique ligne d'autobus urbain qui reliait la ville à l'aéroport, plusieurs véhicules ayant été attaqués à coups de pierre samedi par des grévistes. Comme lors des deux jours précédents, les estivants qui débarquaient hier à l'aéroport de Majorque étaient contraints de rester bloqués entre trois et quatre heures dans l'aérogare, faute de pou-



A l'aéroport de Majorque, il fallait prendre son mal en patience. PHOTO KEYSTONE

voir être transportés par autocar vers leurs hôtels. La quasi-totalité des taxis de l'île, soit environ 1500 voitures, ont été mobilisés par les tour-opérateurs. Mais leur nombre n'est

pas suffisant pour désengorger efficacement l'aéroport, où 706 vols étaient attendus hier.

La grève a également des conséquences sur le trafic. «Il

Traditionnels bouchons

L'appel à l'évasion de ce week-end estival, avec un soleil qui a brillé quasi en permanence samedi et hier, a eu des suites fatales sur les routes, les lacs et en montagne. Malgré le début des vacances dans six cantons, la circulation est restée relativement fluide, mais au moins cinq personnes ont

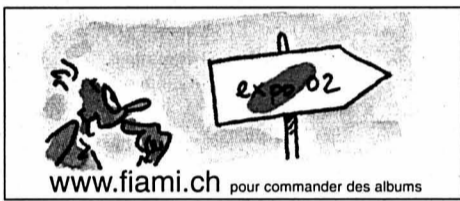
perdu la vie dans des accidents.

Les traditionnels bouchons sur l'autoroute du Gothard n'ont pas dépassé six kilomètres samedi et deux hier en direction du sud. Le réseau secondaire a en revanche été le théâtre de nombreux accidents, dont au moins cinq mortels, trois concernant des jeunes./ats

faudra compter avec des retards massifs», a-t-on indiqué à l'aéroport de Klotten. Les retards pourront atteindre douze heures, mais il n'y aura pas d'annulation de vols. A nouveau, des milliers de voyageurs ont passé la nuit dans le terminal, couchés par terre ou sur des matelas gonflables,

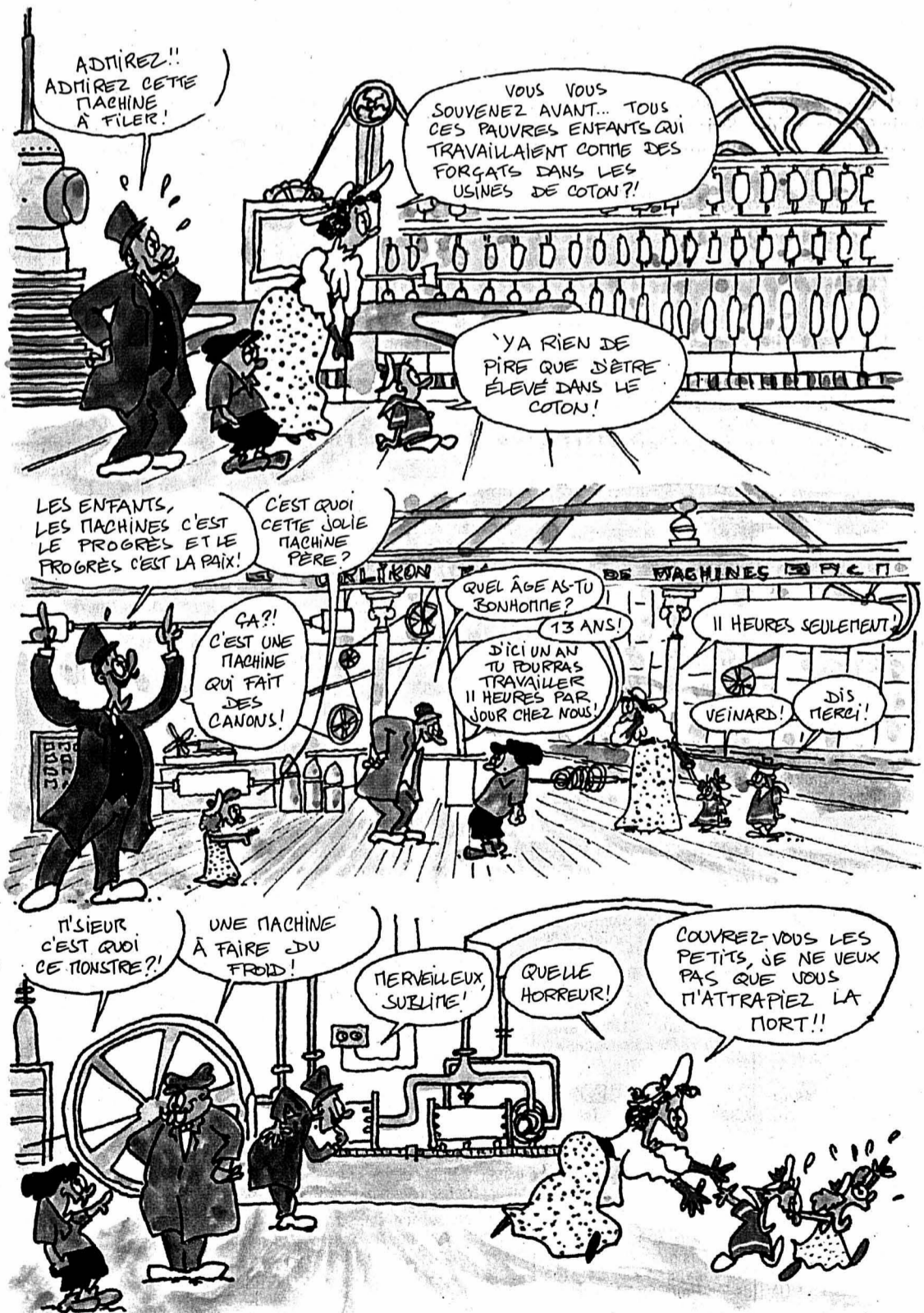
pour être sûrs de ne pas rater leur vol hier en début de matinée.

La grève touche également l'aéroport de l'île voisine d'Ibiza où, selon la radio nationale, les voyageurs devaient attendre jusqu'à six heures dans le terminal avant de pouvoir être évacués./ats-afp



TOUS À L'EXPO!

Six familles voyagent à travers les expositions nationales suisses... 7



Pauvre en combustible et en matières premières, la Suisse doit essentiellement son développement industriel au travail et à l'ingéniosité de ses habitants.

RITA MITSOUKO

Concerts d'été annulés

La formation française des Rita Mitsouko a été contrainte d'annuler les concerts qu'elle devait donner cet été. Cette défection est due à des problèmes de santé dont souffre le guitariste de la formation, Frédéric «Fred» Chichin, qui est âgé de quarante-sept ans. Les Rita Mitsouko devaient notamment se produire aux Eurockéennes de Belfort le 6 juillet prochain, au festival Solidays près de Paris le 7, aux Francofolies de la Rochelle le 13 et au festival des Vieilles Charrues à Carhaix le 20.

Des concerts étaient également prévus samedi dernier à Melun (festival Chantons Sympas), à Blaye-les-Mines (Tarn, Summer festival) le 22 juillet et Salon-de-Provence le 24 du même mois.

Cette défection ne remet pas en question les concerts prévus en Extrême-Orient en octobre et leur prestation au théâtre des Champs-Élysées en janvier 2002 avec les concerts Lamoureux./ats-afp

TIBOR VARGA

Bientôt 80 ans pour l'artiste



Le violoniste hongrois Tibor Varga, établi à Grimisuat (VS) depuis 46 ans, fête mercredi son 80e anniversaire. Animé par un profond amour de la musique, il ne compte pas ranger de sitôt son archet et sa baguette. Il entend consacrer ces prochaines années à l'écriture d'un livre destiné à faire partager son amour de la musique. PHOTO KEYSTONE

EN BREF

LOANA ■ Une fan fugue. Une adolescente de 14 ans qui, selon son entourage, est une fan de Loana au point de vouloir ressembler à l'héroïne de «Loft Story», a fugué du domicile familial à Persan (Val d'Oise) depuis le 14 juin, a-t-on appris hier de sources policières. Quelques jours avant de s'enfuir, Julia avait adressé une lettre à son idole./ap

BERCHTESGADEN ■ «Nid d'aigle» hitlérien transformé en palace. Le «nid d'aigle» d'Adolf Hitler à Berchtesgaden, dans les Alpes bavaroises, sera transformé en palace. Les travaux débuteront en juillet, a rapporté hier le «Welt am Sonntag». Cet hôtel de luxe disposera de 140 chambres./ats-reuter

FESTIVAL D'AVIGNON ■ Coup d'envoi le 6 juillet. Dès le 6 juillet, artistes, auteurs et passionnés se retrouveront au Festival d'Avignon. La 55e édition se veut européenne et ouverte à la danse. La Suisse est représentée par Jacques Roman et Olivier Chiacchiarri. La Cour d'honneur du palais des Papes recevra notamment «L'Ecole des femmes» de Molière./ats

OPEN AIR DE SAINT-GALL ■ Bilan positif. Les organisateurs de l'Open Air de Saint-Gall, qui s'est achevé hier, peuvent tirer un bilan positif de cette 25e édition. Le soleil a été de la partie, ainsi que les spectateurs. Quelque 29.000 billets ont été vendus pour les trois jours de festivités./ats

Swissair, opération délestage

Air Littoral ■ La compagnie suisse a cédé la totalité de ses actions au repreneur Marc Dufour, moyennant une participation au plan de restructuration

Le président d'Air Littoral, Marc Dufour, a repris l'entier de la compagnie dont Swissair détenait 49%. Reste maintenant au groupe suisse à trouver des solutions pour régler ses problèmes avec AOM/Air Liberté, Sabena et le voyageur allemand LTU.

Un accord portant sur la cession du capital de la compagnie française basée à Montpellier et de ses filiales a été conclu samedi avec Swissair Group. Le montant de la transaction n'a pas été révélé, les deux parties étant convenues de garder le silence sur les détails de l'accord, selon un communiqué de Swissair Group.

Apurement du passif

D'après des sources proches d'Air Littoral, Marc Dufour, qui a dirigé la compagnie régionale pendant huit ans, aurait obtenu des actionnaires l'apurement du passif de 480 millions de FF (environ 112 millions de francs suisses) et le financement du plan de restructuration estimé à 800 millions de FF (187 millions de francs suisses). Une source proche de la direction de Swissair Group a indiqué à l'ATS que la fourchette de 100 à 200 millions de francs évoquée par la presse allemande dominicale comme coût du désengagement dans Air Littoral était «réaliste». Swissair Group refusait depuis avril

de continuer de financer cette compagnie.

Poursuite de l'exploitation

La solution retenue «assure le futur d'une grande partie des collaborateurs d'Air Littoral. Elle est aussi un pas conséquent dans notre stratégie qui consiste à nous concentrer sur Swissair et Crossair, et à sortir de nos participations déficitaires à l'étranger», a indiqué le président de Swissair Group, Mario Corti, cité dans le communiqué de la société.

L'accord permet à Air Littoral «de poursuivre son exploitation dans des conditions normales», a indiqué pour sa part la compagnie française. Elle sera restructurée, mais «le maximum sera fait pour limiter le nombre de postes supprimés». La réunion du comité d'entreprise portant sur la mise en œuvre du plan social se tiendra le 10 juillet.

Le projet de Marc Dufour, qui avait démissionné d'Air Littoral en mai 2000 à la suite de divergences avec les actionnaires suisses, prévoit la sauvegarde de près de 850 des 1200 emplois et de 31 des 39 avions de la flotte. Celle-ci comptera ainsi 17 CRJ, cinq Fokker 70 et neuf ATR-500. L'actuel directeur Marc Rochet continuera d'assurer cette fonction.

Air Littoral était menacé d'un dépôt de bilan à la suite du refus du comité d'entreprise d'émettre un avis sur les trois projets de reprises, formulés respectivement par le fonds



Marc Dufour espère maintenir les deux tiers des emplois.

PHOTO KEYSTONE-A

de pension américain Wexford, par les consultants aéronautiques Bruno Allus et Jean-François Cumin, et par Marc Dufour. La date butoir avait été fixée au 30 juin.

Autres soucis

Le processus de désengagement de Swissair Group à l'étranger est toutefois encore

loin d'être achevé, et va assurément encore coûter cher. Fin 2000, Swissair Group avait établi des provisions de 2,4 milliards de francs pour couvrir les risques liés à ses participations à l'étranger.

En France, le cas d'AOM/Air Liberté, détenu à 49,5% par Swissair Group, est pour l'heure en suspens. En dépôt

de bilan depuis le 15 juin, AOM/Air Liberté bénéficie actuellement d'un sursis sous forme de redressement judiciaire accordé pour trois mois par le tribunal de commerce de Créteil (banlieue parisienne). Il lui permet provisoirement de poursuivre ses activités.

Les deux actionnaires de la compagnie, Swissair Group et Marine-Wendel, avaient refusé début juin de combler le déficit de l'ordre de 750 millions de francs suisses, coûts de restructuration non compris, d'AOM/Air Liberté.

Un milliard pour Sabena

En Belgique, Swissair Group ne veut plus non plus soutenir la compagnie nationale Sabena, dont elle détient 49,5%, le reste étant à l'Etat belge. Selon diverses estimations d'analystes, le groupe suisse - mis aussi sous pression par l'Etat belge - devrait s'attendre à payer des sommes supérieures au milliard de francs pour se libérer de ses engagements.

Autre participation à problème, le voyageur et compagnie charter allemand LTU, détenu à 49,9% par Swissair Group, est aussi dans les chiffres rouges. Selon Rainer Meier, porte-parole du groupe Suisse, sa restructuration se déroule conformément aux plans et devrait permettre son assainissement, puis de trouver un acquéreur pour la participation helvétique./ats

COMMISSION BERGIER

Litige autour des documents économiques

Pour la Société suisse d'histoire, les dossiers de la commission indépendante d'experts Suisse-Seconde guerre mondiale sur les entreprises doivent aller aux Archives fédérales et être accessibles à la recherche. Selon l'article 6 de la loi sur les archives, tous les offices, départements ou associations qui remplissent un mandat de la Confédération doivent remettre leurs documents aux Archives fédérales. Le Conseil fédéral devrait probablement prendre une décision demain lors de sa dernière séance avant les vacances. Soit les 130.000 photocopies vont aux Archives fédérales, soit elles sont restituées aux entreprises, comme le souhaitent les milieux économiques.

Crainte de manipulations

Ces derniers avaient exprimé leur opinion le 25 juin dernier dans la «Neue Zürcher Zeitung». Ils craignent notamment des «manipulations» ou un usage «sensationaliste» de ces documents, qui ne seraient ni représentatifs ni suffisamment explicites. Au niveau juridique, la situation paraît claire, estime M. Zala. La commission Bergier ne devrait pas pouvoir se soustraire à la loi sur les archives et tout autre accord avec les entreprises ne saurait primer sur le droit fédéral.

L'ouverture des archives des entreprises aux historiens en 1997 avait été précédée d'un accord avec la commission Bergier lui réservant un usage exclusif de cette documentation. Toutefois, affirme M. Zala, l'arrêté fédéral du 13 juin 1996 spécifie que seul le Conseil fédéral peut disposer du matériel relatif aux recherches. En outre, l'ordonnance d'application du 19 décembre 1996 spécifie que tous les documents et procès-verbaux de la commission Bergier, y compris les rapports rédigés par elle, seront consignés aux Archives fédérales, précise encore l'historien./ats

CROIX-ROUGE

René Rhinow élu président

René Rhinow est le nouveau président de la Croix-Rouge suisse (CRS). Agé de 58 ans, ce professeur de droit à l'Université de Bâle et ancien président du Conseil des Etats a été élu par l'assemblée de la CRS samedi à Fribourg. René Rhinow, qui succède à l'ancien ambassadeur Franz Muheim, prendra ses fonctions le 1er octobre prochain. Outre l'adoption de la nouvelle charte de la CRS et la «Stratégie 2007», l'assemblée s'est aussi prononcée sur l'utilisation des ressources provenant de la vente du laboratoire central du service de transfusion sanguine de la CRS. La vente de ce laboratoire à une société australienne, intervenue en juin 2000, doit finalement rapporter quelque 973 millions de francs à la CRS. Les revenus de ce capital, gérés par une Fondation de la CRS, permettront de financer des activités nouvelles. La CRS a ainsi «la chance unique d'ouvrir de nouveaux espaces humanitaires», a relevé samedi le président démissionnaire Franz Muheim. L'octroi de contributions prélevées sur ces fonds sera toutefois liée à des projets précis, en Suisse comme à l'étranger. Il s'agirait par exemple de promouvoir une reconstruction durable après des conflits armés ou des catastrophes ou de participer à la lutte contre le sida./ap

Expulsions forcées montrées du doigt

Sion ■ Manifestation contre la mort de deux requérants

Une centaine de personnes ont manifesté samedi à Sion contre les expulsions forcées et les mesures de contraintes. Les manifestants ont répondu à l'appel de l'association zurichoise pour les droits de l'homme «augenau».

Les participants se sont rassemblés sur la place de la gare à Sion. Le cortège a ensuite pris la direction de la place de la Planta, précédé d'une banderole «Arrêt aux déportations meurtrières». Les manifestants arboraient des pancartes à l'effigie des deux requérants d'asile décédés en Suisse dans le cadre de leur renvoi forcé, l'un le 3 mars 1999 dans le canton de Berne et l'autre au centre de détention de Crêtlongue (VS) le 1er mai dernier.

Résolution adoptée

Sur la place de la Planta, les participants ont adopté une résolution demandant l'arrêt immédiat des expulsions forcées. Ils ont également réclamé la suspension des mesures de contraintes. Cette résolution sera transmise au Grand Conseil et au gouvernement valaisans. Une lettre sera par ailleurs adressée à la conseillère fédérale Ruth

Metzler. Les manifestants lui demandent de s'adresser aux familles des deux requérants décédés pour leur transmettre officiellement les regrets du gouvernement suisse.

Les manifestants venaient des cantons de Zurich, Berne, Vaud et Valais. Les sans-papiers de Fribourg et de Lausanne étaient également présents.

Le requérant d'asile nigérian qui a perdu la vie en Valais avait résisté à son renvoi forcé lors de l'arrivée des policiers dans sa cellule. Les agents l'ont immobilisé au sol avant de constater qu'il ne respirait plus. Plusieurs organisations de défense des droits de l'homme s'étaient insurgées contre les méthodes policières. Amnesty International avait même écrit au gouvernement valaisan pour lui demander de tenir compte du danger qu'il y avait à immobiliser un homme à plat-ventre sur le sol, la mains ligotées dans le dos.

Selon l'organisation, des études ont montré que ce genre de posture pouvait provoquer des troubles respiratoires. Le gouvernement a répondu qu'il transmettrait les remarques émises aux différents services concernés./ats

Pause estivale pour les sept Sages

Vacances ■ Dès le 9 juillet, nos ministres sont au repos

Les vacances vont bientôt devenir réalité également pour les conseillers fédéraux. Dès le 9 juillet, ils s'accorderont une pause estivale. Au programme: sport, marche, culture, repos, voyages, mais également discours et dossiers.

La marche en montagne figure une nouvelle fois au programme de Ruth Dreifuss. Elle se rendra en Valais pour deux semaines et demi et visitera plusieurs régions du canton. Comme chaque année, la ministre de la Culture, une passionnée de cinéma, sera au Festival du film de Locarno dès le 2 août, a indiqué sa porte-parole Suzanne Auer.

Samuel Schmid en Corse

Samuel Schmid ira en Corse en famille pour deux semaines. Le 31 juillet, il participera à la fête du 1er Août avec les soldats suisses du camp Casablanca à Suva Reka, au Kosovo. Le lendemain, il prononcera le traditionnel discours dans sa commune de Rüti (BE) et celle tout proche de Büren an der Aare, a confié son porte-parole Oswald Sigg. Quant au président de la Confédération Moritz Leuenberger, il va travailler jusqu'à la mi-juillet. Le 19/20,

il se rendra en visite en Lituanie et en Estonie. Le 1er août, il sera en tant qu'orateur à Interlaken (BE) et dans tous les ménages via son allocution télévisée.

Pascal Couchepin s'accordera un peu de répit dans sa maison du sud de la France, près de Montpellier. Le ministre de l'Economie entend également passer du temps dans sa région de Martigny (VS). Au programme: lecture, marche, famille et amis.

Ruth Metzler probablement en Italie

Le chef de la diplomatie suisse Joseph Deiss a prévu un déplacement à l'étranger: il se rendra en Nouvelle-Zélande avec son épouse. Le Fribourgeois a aussi l'intention de passer quelques jours dans son chalet en Valais. Toujours sportif, le chef des finances fédérales Kaspar Villiger passera quatre à cinq semaines en Engadine et au Tessin.

Ruth Metzler, la cadette du Conseil fédéral, ne veut pas trop dévoiler ses projets de vacances. Sa porte-parole Adrienne Lotz laisse entendre que sa pause estivale, surtout consacrée au travail, sera néanmoins agrémentée d'un séjour balnéaire en Italie./ats

MONTAGNE

Deux chutes mortelles

Un amateur de cristaux de roche et une touriste britannique ont fait une chute mortelle en montagne samedi. L'homme, âgé de 52 ans, s'est tué dans la région de la Furka (UR) et la femme, âgée de 58 ans, a trouvé la mort au-dessus de Zermatt. L'amateur de cristaux de roche, domicilié dans le demi-canton de Nidwald, était parti samedi matin dans la région de la Furka. Un hélicoptère a découvert son corps au bas d'une falaise, a annoncé hier la police. La touriste britannique faisait partie d'un groupe de quatre randonneurs qui cheminaient sur un sentier au-dessus de Zermatt. L'accident s'est produit samedi vers 11h30, à environ 2800 mètres d'altitude. Alors que les randonneurs traversaient un champ de neige, la femme a fait une chute de 200 mètres dans un versant pentu. Elle est décédée sur place./ap

Xénogreffes: indispensable retenue

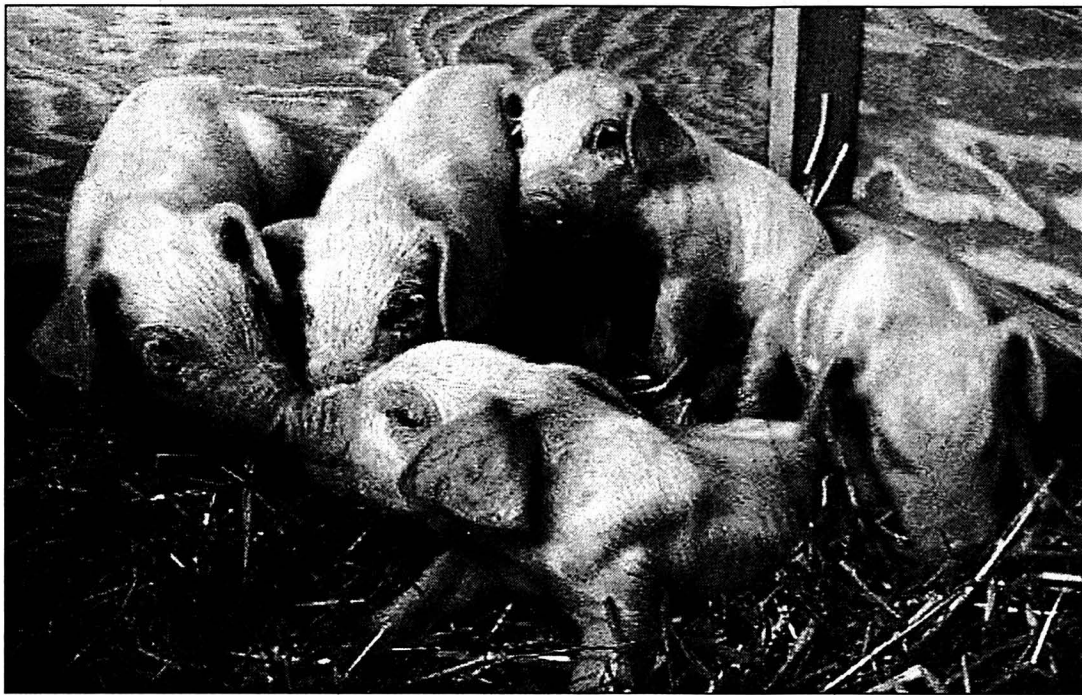
Recherche ■ Utiliser des cellules animales en médecine humaine? Attention, répond le Centre d'évaluation technologique: l'heure est à une «sage hésitation»

De Berne
François Nussbaum

Alors qu'entre en vigueur une réglementation fédérale sur les xénogreffes, le Centre d'évaluation des choix technologiques lance un avertissement: cette recherche doit être menée «avec d'autant plus de retenue que le succès est tout sauf assuré». Et encore: on ne parle pas d'improbables greffes d'organes d'animaux sur l'homme, mais uniquement de cellules.

Espoirs «démésurés»

La médecine a mis de grands espoirs dans ce domaine de recherche. Au vu des premières expériences, ces espoirs sont «démésurés», affirme le Centre d'évaluation. «Les problèmes techniques et médicaux sont loin d'être surmontés et rien ne permet d'affirmer qu'ils soient tous connus». Et les risques d'infection ne concernent pas que le greffé mais toute la société. L'enjeu, c'est notamment de pouvoir traiter des maladies neuro-dégénératives (sclérose en plaques ou latérale, Parkinson, Alzheimer) ou le diabète, l'hémophilie, l'insuffisance



Des greffes de cellules nerveuses prélevées sur des fœtus de porcs ont été testées sur des gens atteints de la maladie de Parkinson.

PHOTO KEYSTONE-A

hépatique. Dans tous ces cas, la transplantation de cellules saines pour régénérer les organes atteints est prometteuse. Mais, comme pour les organes, les cellules humaines manquent.

On s'est aussi tourné vers des cellules d'embryons ou de fœtus, après un avortement. Avec

l'avantage que, contrairement aux cellules d'adultes, elles peuvent remplir toutes sortes de fonctions. Mais on se heurte à une vive opposition d'ordre éthique. D'où l'idée d'un recours à des cellules animales. La résistance éthique fait alors place aux problèmes techniques.

Il y a d'abord le risque d'infection dû au franchissement de la barrière des espèces. Parmi les 160 dernières maladies enregistrées, 114 sont des zoonoses, c'est-à-dire des pathologies d'animaux transmises à l'homme, note le Centre d'évaluation. A l'exemple de la nouvelle variante de Creutzfeldt-Jakob qui vient, selon toute probabilité, de la vache folle.

Parkinson: un début

Le risque est d'autant plus grand que, pour éviter le phénomène de rejet lors d'une greffe, on doit affaiblir les défenses immunitaires de la personne greffée. Pour éviter cet obstacle, on peut emballer les cellules dans une capsule, faite d'une membrane synthétique semi-perméable. On dispose d'excellents matériaux mais ils n'ont pas encore été testés cliniquement.

En revanche, des greffes de cellules nerveuses prélevées sur des fœtus de porcs ont été testées sur des gens atteints de Parkinson. Les cellules avaient été traitées et le cerveau ne connaît pas de violentes réactions de rejet: on a ainsi pu renoncer à la capsule et à l'affaiblissement immunitaire. Mais on n'est qu'au début de l'évaluation des résultats.

Pour un débat de société

Autres tests: avec la chorée de Huntington (résultats non concluants), avec Alzheimer et la sclérose en plaques (stade préclinique). Le Chuv, à Lausanne, a testé des greffes de cellules de rongeurs sur des gens atteints de sclérose latérale amyotrophique (maladie de la moelle épinière détruisant les muscles). Mais il est trop tôt pour en faire le bilan.

S'il y a un risque d'infection, la personne greffée n'est pas la seule concernée: il y a aussi son entourage, le personnel médical et, plus largement, toute la société. Cette situation, dit le Centre d'évaluation, justifierait un large débat public, en parallèle avec l'élaboration de la loi sur la transplantation (qui remplacera vers 2004 la réglementation transitoire mise en vigueur aujourd'hui).

Pari sur la régénération

Dans l'état actuel des connaissances, conclut le Centre d'évaluation, les xénogreffes doivent être considérées comme une option transitoire, remplacée à long terme par la régénération des cellules, tissus ou organes malades. Dans la lignée des greffes de peaux sur les brûlés, ou de moelle épinière sur des leucémiques. Une recherche encore d'avenir mais plus sûre./FNU

Homme-animal: questions éthiques

Une xénogreffe fait-elle courir le danger que le greffé adopte soudain des comportements et des goûts animaux? Une expérience de greffe de tissus cérébraux de cailles sur des embryons de poulets tendrait à le démontrer: une fois pubères, ces derniers poussaient des cris de cailles et dodelinaient de la tête comme elles.

Pour le Centre d'évaluation, ce n'est toutefois pas une preuve suffisante. On n'a ainsi rien constaté de tel lors de xénogreffes de neurones. Mais il s'agit de cellules non identitaires, en relativement petit nombre. Et on n'a que l'expérience liée à la maladie de Parkinson, qui n'a pas été analysée sous cet angle. Bref, on sait finalement peu de choses.

Autre question: a-t-on le droit de faire de certains animaux des réservoirs de tissus et d'organes pour l'homme? Le porc, intéressant en raison de ses similitudes physiologiques avec l'homme, est un animal «sensible et intelligent, vivant en groupe», estime le Centre d'évaluation. Peut-on l'isoler durablement dans un laboratoire aseptisé?/FNU

ENBREF

CFF ■ Offre d'emplois. Il manque environ 700 employés aux CFF, a indiqué le chef du personnel de l'entreprise Walter Hofstetter dans une interview accordée à la «SonntagsZeitung». Les conducteurs de locomotives, le personnel d'accompagnement, de vente et celui affecté aux aiguillages sont les plus touchés./ats

JODLEURS ■ La foule à Herisau. Quelque 40.000 amateurs de musique folklorique ont participé durant le week-end à la 24e fête des jodleurs du nord-est de la Suisse à Herisau. Le cortège de dimanche a attiré à lui seul plus de 15.000 personnes, selon les organisateurs. La conseillère fédérale Ruth Metzler a assisté samedi à la remise des bannières./ats

LIBRE-ÉCHANGE ■ Accord en vigueur. L'accord de libre-échange entre le Mexique et les quatre pays de l'AELE est entré en vigueur hier. Doublé d'un accord sur le commerce des produits agricoles, le traité permettra à la Suisse d'économiser jusqu'à 100 millions de francs de droits de douane./ats

Le président roumain à Zurich

Sommet ■ La stabilité en Europe au centre d'un échange de vues entre Ion Iliescu et Moritz Leuenberger

La stabilité en Europe et l'UE ont été au centre de la rencontre entre le président roumain Ion Iliescu et son homologue suisse Moritz Leuenberger hier à Zurich. Concernant les relations entre les deux pays, le président de la Confédération les a qualifiées d'«excellentes». Moritz Leuenberger a félicité la Roumanie pour sa présidence de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). Elle y a enregistré des succès «respectables», a-t-il indiqué mentionnant l'ouverture d'un bureau à Belgrade. C'est aussi sous l'impulsion de Bucarest que les Russes ont accepté le retour d'une mission de l'OSCE en Tchétchénie, a rappelé le conseiller fédéral.

«Nous avons évoqué l'intérêt commun de la Suisse et de la Roumanie par rapport à la situation dans les Balkans et à l'Europe, ainsi que la coopération politique et économique», a ajouté Ion Iliescu. Les deux

hommes sont notamment d'avis que l'intégration de la Roumanie à l'Union européenne profiterait à tous, mais qu'elle nécessite de grands efforts de réforme de la part de Bucarest. Un des défis de la Roumanie est de réaliser une économie de

marché dotée d'une composante sociale, car combattre la pauvreté constitue son problème majeur, a relevé le président roumain. Les deux présidents ont par ailleurs discuté de questions «philosophiques» en relation avec la mondialisation et la dé-

mocratie directe. Cet entretien s'est déroulé dans un climat d'«amitié spontanée extraordinaire», a souligné Moritz Leuenberger. Il a été organisé à la suite du Forum de Crans-Montana auquel a participé samedi Ion Iliescu.

A Versoix, chez le roi

Le président Ion Iliescu avait auparavant rendu visite au roi Michel de Roumanie dans sa résidence de Versoix, près de Genève, a indiqué la présidence roumaine. Ion Iliescu et l'ex-souverain ont pris le thé ensemble. Ion Iliescu et Michel Ier, 79 ans, se sont rencontrés pour la première fois le 19 mai à Bucarest, mettant ainsi fin à plus de dix ans de relations conflictuelles. L'ex-roi, qui vit toujours en Suisse mais qui dispose désormais d'une résidence officielle à Bucarest, avait été empêché à plusieurs reprises entre 1990 et 1996 par Ion Iliescu de revenir dans son pays natal./ats-afp



Selon Moritz Leuenberger, l'entretien s'est déroulé dans un climat d'«amitié spontanée extraordinaire». PHOTO KEYSTONE

Complexe et peu transparent

Dans l'arrêté qui entre en vigueur, le Parlement n'a pas suivi le Conseil fédéral qui voulait interdire les xénogreffes, avec quelques dérogations exceptionnelles. Elles sont donc possibles, sous réserve d'autorisation et à des conditions sévères. «Complexe et peu transparent», estime le Centre d'évaluation. L'autorisation est accordée pour des expérimentations cliniques (recherche), si le risque d'infection pour la population peut être exclu «avec une forte probabilité», et si le patient peut «escompter un bénéfice thérapeutique».

Pour les traitements standard (thérapie), l'autorisation est accordée si le risque d'infection peut être exclu «en l'état actuel des connaissances scientifiques et techniques» et si le bénéfice thérapeutique a été «démonstré par des expérimentations cliniques».

Le Centre a fait évaluer cette réglementation par l'Institut de droit de la santé de Neuchâtel. Son rapport estime les dispositions sur la protection de la population «suffisantes du point de vue du droit» mais «extrêmement complexes et peu transparentes».

L'octroi d'autorisations devrait donc être soumis à des procédures d'examen «claires et intransigeantes». «Il s'agit encore et toujours d'une méthode thérapeutique expérimentale devant servir à étendre les connaissances de base», rappelle le Centre d'évaluation./FNU

MÉDICAMENTS

Guerre des laboratoires

Les entreprises pharmaceutiques Serono et Biogen se livrent une bataille juridique avec, en toile de fond, le marché américain des médicaments contre la sclérose en plaque, lequel représente plus d'un milliard de francs. Chacune a une plainte pendante contre l'autre. Une audience devant la Cour de justice est prévue le 11 juillet. Biogen, dont le médicament contre la sclérose en plaque, Avonex, jouit d'un monopole jusqu'en mai 2003 aux Etats-Unis, avait demandé le 20 juin à la justice genevoise d'interdire à Serono toute publicité affirmant que son produit, Rebif, était meilleur que son concurrent. Lors d'un congrès mondial de neurologie le lendemain à Londres, les dirigeants de Serono renouvelaient leur comparaison basée sur une étude de leurs laboratoires. Selon les règles américaines, il est possible de rompre le monopole d'Avonex avant l'échéance à condition de prouver que le nouveau médicament est clairement plus efficace./ats

La paix chancelle en Ulster

Belfast ■ *Le chef de l'exécutif nord-irlandais, David Trimble, démissionne pour protester contre l'attitude de l'IRA*

David Trimble, le chef de l'exécutif biconfessionnel nord-irlandais, a officiellement démissionné hier. Il proteste contre le refus de l'IRA de procéder à son désarmement, conformément à l'accord de paix conclu dans la province britannique en 1998. Chef de file des protestants modérés, David Trimble a annoncé son départ à Thiepval (nord de la France). Il participait à des cérémonies de commémoration de la bataille de la Somme où périrent de nombreux soldats nord-irlandais, en 1916.

Condition d'un retour

«Je suis prêt à assumer à nouveau ces fonctions. Mais seulement si les armes sont mises hors d'usage de façon permanente» dans la province britannique, a poursuivi David Trimble devant les journalistes. Le premier ministre démissionnaire a expliqué sa décision par son souci «d'assurer une mise en œuvre totale des accords de paix» d'avril 1998 qui prévoient le désarmement des milices paramilitaires aussi bien protestantes que catholiques.

David Trimble a ajouté que, selon lui, «l'IRA (Armée républicaine irlandaise, principale milice paramilitaire catholique) ne faisait des concessions que lorsqu'elle était mise sous pression», d'où sa décision de démissionner. L'IRA ne partage pas cette façon de voir. Elle estime avoir rempli sa part de contrat en acceptant à trois reprises une ins-



David Trimble a annoncé sa décision à Thiepval, dans le nord de la France, où il participait aux cérémonies commémoratives de la bataille de la Somme. PHOTO KEYSTONE

pection indépendante de plusieurs de ses dépôts d'armes. Le départ de David Trimble est devenu effectif hier à 00 h 01, échéance de l'ultimatum que le leader protestant avait fixé pour obtenir un début de désarmement de l'IRA.

Le premier ministre britannique s'est déclaré «désolé» de la démission du premier ministre d'Irlande du Nord. Tony Blair a formulé le vœu que le chef protestant retrouve très vite ses fonctions à la tête de l'exécutif. De fait, le départ de David Trimble plonge le processus de paix en Ulster une nouvelle fois dans l'incertitude alors que dé-

bute la «saison des marches» orangistes. La police et l'armée ont renforcé leur présence à Belfast. Les policiers craignent des provocations de la part des milices probritanniques, mais le défilé le plus redouté demeure celui de Drumcree, le week-end prochain, à Portadown. Ces marches commémorent tous les ans la victoire de Guillaume d'Orange sur les catholiques, au XVII^e siècle.

Une hypothèse redoutée

David Trimble a désigné le ministre du Commerce, Reg Empey, un membre de sa formation, le Parti unioniste

d'Ulster (UUP), pour lui succéder provisoirement. Les dispositions de la province donnent aux autorités biconfessionnelles six semaines, jusqu'à la première quinzaine d'août, pour s'entendre sur un retour de David Trimble ou la mise en place d'un nouvel exécutif. Faute d'accord, Londres a la possibilité de reprendre les commandes directes de l'administration locale, voire de convoquer des élections anticipées. Hypothèse redoutée en raison du regain de popularité des partis extrémistes. /reuter-afp

Rupture entre Kostunica et Djindjic

Belgrade ■ *L'extradition de Milosevic a été déterminante*

Le premier ministre serbe Zoran Djindjic veut une réforme de la fédération yougoslave. Trois jours après avoir livré Slobodan Milosevic au TPI, malgré Vojislav Kostunica, il s'affiche désormais comme l'adversaire du président yougoslave.

Associés hier dans la lutte contre Slobodan Milosevic, le président yougoslave Vojislav Kostunica et le premier ministre de Serbie Zoran Djindjic se posent désormais en adversaires. Tous deux se sont livrés ce week-end à des joutes verbales peu amènes qui devraient laisser des traces sur leurs relations à venir.

Enjeu constitutionnel

«La fédération traverse une crise profonde. Nous avons besoin de dégager un nouveau concept pour changer la Constitution», a déclaré samedi Zoran Djindjic. Si la République du Monténégro – qui forme avec la Serbie la Fédération yougoslave (RFY) – rejette ce concept, les deux Etats devront chercher une «séparation pacifique», a-t-il averti.

Vojislav Kostunica se retrouve ainsi attelé à la survie d'une Yougoslavie encore ébranlée par la démission, vendredi, du premier ministre fédéral, le Monténégrin Zoran Zizic. Le président yougoslave reproche à M. Djindjic de ne pas l'avoir informé de sa décision de transférer Slobodan Milosevic au siège du Tribunal pénal in-

ternational (TPI) à La Haye. Les pressions accrues du TPI pour la livraison de Slobodan Milosevic ont creusé les divisions entre les deux dirigeants. Mais le transfert jeudi à La Haye de l'ex-homme fort de Belgrade n'a pas seulement exacerbé les tensions entre Djindjic et Kostunica. Il a également provoqué la chute du gouvernement fédéral. Slobodan Milosevic est notamment inculpé de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre commis au Kosovo en 1999.

Procès dans un an

Le procureur du TPI, Carla Del Ponte, qui, fait exceptionnel, représentera demain l'accusation lors de la comparution initiale de l'ancien président, envisage de l'inculper également pour des crimes commis en Croatie et en Bosnie pendant les guerres de 1991-95. Le chef d'accusation de génocide pourrait même y être ajouté. Selon le président du TPI, Claude Jorda, le procès ne devrait pas débiter avant «huit à douze mois» et pourrait durer plus d'une année.

Slobodan Milosevic comparaitra devant la chambre d'instance numéro 3 du TPI sous la présidence du Britannique Richard May. Il s'agit de la première comparution d'un ancien chef d'Etat devant la justice internationale. /afpreuter

Pilotage belge pendant six mois

UE ■ *Calendrier chargé pour la nouvelle présidence*

Le gouvernement belge assure depuis hier la présidence de l'Union européenne. Il a mis résolument le cap sur Laeken, résidence royale où se tiendra le sommet européen de décembre considéré comme crucial pour l'avenir de l'Union. C'est à Laeken, dans la banlieue de Bruxelles, que les quinze doivent adopter une déclaration qui définira la future réforme des institutions jugée indispensable pour améliorer le fonctionnement de l'UE et permettre son élargissement à de nouveaux pays. La déclaration de Laeken devra établir l'ordre du jour, le

calendrier et la méthode retenue. Un triple objectif qui permettrait d'«améliorer» le traité de Nice.

Pour sa 11^e présidence de l'UE, la Belgique aura aussi la délicate mission de préparer les ultimes étapes de l'arrivée des euros dans les poches des citoyens de douze des quinze pays de l'Union.

Enfin, la présidence belge revêt une importance particulière pour Berne. La Suisse attend de l'UE le lancement d'un deuxième cycle de négociations bilatérales. Elle souhaite en outre que la Belgique ratifie les accords déjà conclus. /ats-afp

Raid israélien antisyrien au Liban

Tension ■ *Trois soldats blessés. Peres sermonné*

Le front nord d'Israël a connu un brusque réveil hier à la suite d'un raid israélien au Liban contre une station radar syrienne. En Cisjordanie, trois Palestiniens sont morts au moment où le début du compte à rebours de la semaine test de «calme» provoque des divergences.

Au moins deux soldats syriens et un soldat libanais ont été blessés dans le raid israélien mené dans la vallée de la Bekaa, où l'armée de Damas concentre plus de 20.000 hommes. Ces manifestations de violence sont intervenues alors que Palestiniens et Israéliens s'opposent sur le début

de la période test de sept jours de calme qui doit précéder l'application des recommandations du rapport Mitchell. Par ailleurs, le ministre israélien des Affaires étrangères Shimon Peres et Yasser Arafat se sont entretenus samedi à Lisbonne, à l'occasion d'une conférence de l'Internationale socialiste. Les deux hommes ont échangé une longue poignée de mains. Hier, l'ex-premier ministre a dû justifier cette réunion à son opinion publique, déclarant qu'il fallait faire un «formidable et courageux effort» pour arrêter les violences. /ats-afpreuter

Manifestation antimondialisation

Salzburg ■ *La réunion politico-économique perturbée*

Plusieurs centaines de manifestants ont tenté de perturber hier le début de la réunion des leaders politiques et hommes d'affaires d'Europe centrale à Salzburg. Au menu des discussions: l'élargissement de l'UE et la crise dans les Balkans.

Plusieurs centaines de manifestants antimondialisation se sont heurtés à la police qui les empêchait d'avancer vers le centre des congrès de Salzburg. Les protestataires – 700 selon la police, 2000 selon les organisateurs – portaient des banderoles sur lesquelles était écrit «Fascisme économique mondial». D'importantes forces de la police anti-émeutes ont

réussi à empêcher les manifestants de franchir les barrières métalliques disposées autour du centre de Salzburg. Un manifestant a été interpellé et menotté. La manifestation avait commencé pacifiquement avec de la musique et des chants.

Ce sommet, qui doit durer trois jours, réunit au total 600 responsables de 44 pays, dont une quinzaine de chefs d'Etat et de gouvernement, ainsi qu'un grand nombre de décideurs économiques de la région d'Europe centrale et orientale. Il est organisé chaque année depuis six ans par le Forum économique mondial (WEF). /afp

EN BREF

RD CONGO ■ Le premier ministre belge chez les rebelles. Avant d'achever hier une visite historique au Congo-Kinshasa, le premier ministre belge Guy Verhofstadt a rencontré la direction du Rassemblement congolais pour la démocratie (RCD) à Kisangani. Venu en fief rebelle en signe d'impartialité, il a apporté son soutien aux efforts de paix, mais échoué à convaincre la rébellion de démilitariser la ville. /ap

BUSH ■ Soutien à Koizumi. Le président George W. Bush a apporté ce week-end le «ferme soutien» des Etats-Unis à l'ambitieux plan de réformes économiques du premier ministre japonais Junichiro Koizumi. Les deux hommes, lors d'un sommet à Camp David, ont évité les sujets qui fâchent. L'appui de George W. Bush devrait être précieux pour M. Koizumi à la veille d'élections législatives au Japon. /afpreuter

MONTEDISON ■ Sous la menace d'une OPA. Le conseil d'administration du constructeur automobile Fiat a approuvé hier un projet de valorisation des actifs liés à l'énergie du groupe, dans le cadre d'une nouvelle société ad hoc qui lancerait alors une OPA hostile sur la holding agro-industrielle italienne Montedison. Ce projet réunit Fiat et Electricité de France (plus gros actionnaire de Montedison). /ap

RUSSIE ■ Visite de Chirac. Vladimir Poutine a proposé la création d'une Europe économique de l'Atlantique à l'Oural en accueillant, hier à Saint-Petersbourg, Jacques Chirac. Le président français entamait une visite officielle de trois jours. Vladimir Poutine et Jacques Chirac ont rejoint Moscou dans la soirée. Aujourd'hui, les entretiens porteront notamment sur le projet américain de bouclier antimissile. /afp



Des militants aguerris face aux policiers autrichiens. PHOTO KEYSTONE

VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

ALCOOLISME. Service médico-social, Parc 117, information, prévention et traitement de l'alcoolisme, lu-ve, 919 62 11. Alcooliques anonymes, C.P. 14, 2301 La Chaux-de-Fonds, 0848 848 846. Groupe familial Al-Anon, aide aux familles d'alcooliques, 914 15 35 (24h/24h).

ALLÔ CANCER. Pour les personnes atteintes du cancer et leurs proches, gratuit et anonyme, lu-ve 16-19h, 155 42 48.

AMICALE DES MALENTENDANTS ET DEVENUS SOURDS. Rencontres mensuelles et séances de lecture labiale (complément essentiel à votre prothèse auditive), Lysiane Wicky, C.P. 1557, 2301 La Chaux-de-Fonds, fax 968 21 36.

ASPEDAH. Parents d'enfants hyperactifs et/ou avec déficit d'attention. Rép.-fax 969 26 06. Ma 9-11h, 968 56 42. Me 19h30-21h30, 969 26 08. Je 8-10h30, 913 56 23.

ASSOCIATION SESAME. Aide et soutien aux personnes en deuil. Case postale 1455, 2301 La Chaux-de-Fonds. Permanence téléphonique les mercredi et dimanche de 20h à 22h. Groupes de parole ou entretien individuel sur demande. Tél 724 06 05.

ASSOCIATION SUISSE DES INVALIDES. Section La Chaux-de-Fonds, rue du Vieux-Cimetière 5, tél/fax 968 00 33. Lu-je 14-18h et ve 8-12h.

ASSOCIATION LA TROTTINETTE. Espace de rencontre parents et enfants (0-5 ans), Serre, 24. Lu 14h30-17, ma/je 9h30-11h30. Contact: 914 52 60.

AVIVO. 968 68 03 ou 913 50 85.

CENTRE DE CONSULTATION LAVI. Service d'aide aux victimes d'infractions, av. Léopold-Robert 90, 919 66 52, lu-ve 8h-11h30/14h-17h.

CENTRE SOCIAL PROTESTANT. Consultations sociales, juridiques, conjugales, pour toute nationalité. Temple-Allemand 23, lu-ve 8-12h, 13h30-17h30, 968 37 31. Vestiaire, 968 18 19. La boutique Habillerie, Soleil 2, ma/me/ve 14-18h, sa 9-11h. Vieux puits, Puits 1, me/ve 14-18h, sa 9-11h. Le Bouquiniste, angle Versoix-Soleil, ma-ve 14-18h, sa 9-11h. Bouquiniste, Soleil 2, ma-ve 14-18h, sa 9-11h.

CENTRE DE LOISIRS. Pour enfants: ferme Gallet, lu/ma/je/ve 16-18h, me 15-18h, 913 96 44.

CENTRE PSYCHO-SOCIAL NEUCHÂTELOIS. Consultations rue Sophie-Mairet 29, lu au ve de 8h.-12h./14h.-18h. sa 8h.-12h. di médecin de service et hôpital

CHÔMEURS. Association pour la défense des chômeurs: aide gratuite, démarches, conseils, recours, Serre 90, du lu au ve, 8h-11h30 et 14h-16h30, tél. et fax 913 96 33.

CLUB DES LOISIRS. Pour personnes du 3me âge, 968 74 84, ou 968 16 72, ou 926 08 52.

CONSULTATIONS CONJUGALES. Rue du Collège 9, tél. 968 28 65.

CONSULTATION ET INFORMATION SOCIALES. Rue du Parc 119 La Chaux-de-Fonds. Langue portugaise: jeudi 17h30 à 18h30; langue turque: mercredi 16h à 18h; pour les Bal-kans: lundi 16h à 18 h; pour l'Afrique: 15h à 17h.

CONSULTATIONS JURIDIQUES. Serre 62, je 16-19h.

CRÈCHES. De l'Amitié, Manège 11, lu-jeu 6-18h30, ve 6-18h, 968 64 88. Beau-Temps 8, lu-je 6h30-18h30, ve 6h30-18h, 926 87 77. Garderie d'enfants Les Bonsaïs «Home Les Arbres» lu-ve de 6h30 à 19h, 967 44 10.

La Farandole, Numa-Droz 155, lu-ve 6h30-18h, 913 00 22. Les Petits Loups, Progrès 13, lu-ve 7h-18h30, 968 12 33. Kid Club Béat, Chapeau-Rablé 50, 926 84 69.

Nursérie Petits Nounours, Jardinière 91, 913 77 37.

CROIX-ROUGE. Paix 71, 913 34 23. Service de garde de malades, conseils diététiques, baby-sitting, service des activités bénévoles (chauffeurs bénévoles, prêts de livres à domicile, etc...), 7h30-12h. Consultations nourrissons, lu/ma/je/ve 13h-16h30. Garde d'enfants malades à domicile, 079/417 63 23, 7h-17h. Vestiaire, Paix 73, me 14-18h30, je 14-18h.

ÉCOLE DES PARENTS. Jardinière 15. Inscriptions pour garderie ma/ve: 914 53 07.

ENTRAIDE-CHÔMAGE-SERVICES. Serre 79. Écoute, conseils, recours, les vendredis 14-17h30 ou sur rdv. Café-contact tous les lundis 14h-17h30. Tél. 913 18 19.

FERME GALLET. Pour enfants: lu/ma/je/ve 16-18h, 967 64 90.

FRC-CONSEIL. Fédération romande des consommateurs, Grenier 22, lu 14-17h, 913 37 09.

GROUPE INTERVENTIONS INFIRMIERS GII. Soins psychiatriques à domicile. Tél. et fax 968 96 84.

GROUPE DE MAINTENANCE CARDIO-VASCULAIRE. Centre Numa-Droz, entraînements lu 17h, me 12h, 913 54 58 ou 913 65 13.

GROUPE RÉGIONAL DE LA SP - LA CHAUX-DE-FONDS. Rencontre: une fois par mois. Renseignements au 926 03 45.

HABITS DU COEUR. Serre 79, lu-ve 8h30-12h/13h30-18h. Tél. 913 18 19.

INFORMATION ALLAITEMENT. 913 78 04 ou 968 46 92.

INFORMATION DIABÈTE. Paix 75, secrétariat lu-ve 14-17h, 913 13 55.

LIGUE CONTRE LA TUBERCULOSE. Serre 12, lu-ve, 968 54 55.

MAMANS DE JOUR. Marché 4, lu/ma/je 9-11h30, 968 27 48.

MCPJN. Mouvement de la condition parentale du Jura neuchâtelois. Aide en cas de séparation ou divorce, Case postale 992, 2301 La Chaux-de-Fonds. Ma 18h45-20h, Collège 9 (rez-de-chaussée).

L'ORTIE. Espace de vie et d'échange autour de la santé. Puits 1, 968 40 43. Permanence le jeudi de 14h à 18h.

PARENTS ANONYMES. Groupe d'entraide pour parents, 926 89 94.

PLANNING FAMILIAL. Sophie-Mairet 31, lu-12-18h, ma/ve 15-18h, me 15-19h, 967 20 91.

PRO INFIRMIS. Marché 4, lu-ve, 968 83 28.

PRO SENECTUTE. Léopold-Robert 53, service social, gymnastique, natation, lu-ve 911 50 00 (le matin), fax 911 50 09. Repas à domicile, 911 50 05 (le matin).

SAGES-FEMMES À DOMICILE. Permanence téléphonique pour tout le canton, tous les jours de 8h à 20h, 079/280 48 28.

SAMARITAINS. Cours, 968 92 79. Renseignements, 913 83 66.

SERVICE D'AIDE FAMILIALE. Collège 11, lu-ve 8-12h/14-16h, 968 22 22.

SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES D'ABUS SEXUELS (SAVAS). Av. Léopold-Robert 90, 919 66 44. Lu-ve matin 8-12h, lu/ma/je après-midi 14-17h.

SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX. Hôtel-de-Ville 9d, 968 64 24, 926 48 78, ou 968 57 35, tous les jours.

SOINS À DOMICILE. Tous les jours 967 63 41.

SOLIDARITÉ FEMMES. Aide aux femmes victimes de violences conjugales, tél. 968 60 10.

SOS FUTURES MAMANS. 842 62 52 (24h/24h).

STOMATHÉRAPIE. Consultations sur rendez-vous, Collège 9, 722 13 23.

TOURISME NEUCHÂTELOIS. Espacité 1, place Le Corbusier, lu-ve 9h-12h/13h30-17h30, sa 9h-12h, (jusqu'au 30.6.01). Tél 919 68 95, fax 919 62 97.

TOXICOMANIE. Centre de prévention et de traitement de la toxicomanie, Hôtel-de-Ville 27, lu-ve 8-12h/14-18h, 967 86 00. Urgences: s'adresser au médecin de service. Le Seuil, Industrie 22, lieu d'accueil pour toxicomanes, 968 52 42. Permanences, lu 10-17h, ma 10-21h, me 10-13h45, je 10-17h, ve 10-16h. Soupe à midi du lundi au vendredi.

VIOLENCES - SOLIDARITÉ FEMMES - VIOLENCES CONJUGALES, rue du Marché, 8, La Chaux-de-Fonds, tél 968 60 10.



Vous aussi, maintenant vous êtes tristes; mais je vous reverrai et votre cœur se réjouira, et votre joie, nul ne pourra vous la ravir.
Ev. de St Jean 16, 22

Nous avons le profond regret de faire part du décès de

Madame Irène GIGANDET

notre très chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman et parente, survenu dans sa 91e année.

Font part de leur peine:

Ses enfants: Bernard, Marie-Josette, Renée, Monique, Lucienne;
Ses gendres, ainsi que ses petits-enfants et arrière-petits-enfants;

Les familles de feu Urbain et Agathe Gigandet.

L'inhumation aura lieu le mercredi 4 juillet à 13 heures au cimetière de Tramelan et sera suivie de l'office religieux en l'église catholique.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Tramelan.

Domicile de la famille: Av. Léopold-Robert 83
2300 La Chaux-de-Fonds

LA CHAUX-DE-FONDS et TRAMELAN, le 30 juin 2001.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Loué sois-tu Seigneur d'avoir mis bonne fin à la chamade de mon cœur...

Quand je passai le seuil pour rejoindre les miens, l'Esprit de la Sombaille me tenait par la main.

Madame et Monsieur Nelly et André Tripet-Jacot leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants

Madame Bluette Jacot-Morier-Genoud, à Lausanne ses enfants et petits-enfants

Madame Gaby Hirschi-Grivel, à Prilly

Ses amies et amis

ainsi que les familles parentes et alliées ont le grand chagrin de vous faire part du décès de

Mademoiselle Berthe HIRSCHI

leur chère et bien-aimée tante, grand-tante, arrière-grand-tante, parente et amie qui s'est endormie paisiblement vendredi à l'âge de 90 ans.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 29 juin 2001.

La cérémonie aura lieu le mardi 3 juillet, à 14 heures, au Centre funéraire.

Notre tante repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Mme et M. André Tripet-Jacot
rue du 1er-Août 44

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Ô vous que j'ai tant aimés, que vos cœurs brisés ne se laissent pas abattre. Ne regardez pas la vie que je finis, voyez celle que je commence.

Repose en paix.

Marlyse Stocker-Burkhalter;
Karine et Gilles Kaufmann-Stocker et leurs enfants;
Hedwige-Marie Stocker et famille à Neuchâtel,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le chagrin de faire part du décès de

Roger STOCKER

leur très cher époux, papa, beau-père, grand-papa, fils, parent et ami, enlevé à l'affection des siens dans sa 60e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 29 juin 2001
Général-Dufour 8

La cérémonie avant l'incinération aura lieu le mardi 3 juillet à 15 heures au Centre funéraire de La Chaux-de-Fonds ou Roger repose.

Cet avis tient lieu de faire-part.

LES GALERIES DANS LA RÉGION

LA CHAUX-DE-FONDS
GALERIE PHOTO DE L'ANCIEN MANÈGE. Photos de Simone Oppliger et Pablo Fernandez. Jusqu'au 8.7.

PORRENTROY
GALERIE LES HALLES. Art contemporain d'Ariane Epars. Je 19-21h, sa/di 14-18h ou sur rdv au 465 74 02. Jusqu'au 26.8.

NEUCHÂTEL
GALERIE L'ORANGERIE. «L'estampe». Les diverses techniques de la gravure. Ma-ve 14-18h30, sa 10-17h, di 15-18h30, 12h/15-18h30, sa 10h30-16h, dimanche sur rdv au 724 61 60. Jusqu'au 4.8.

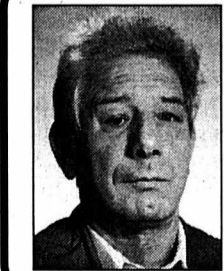
MÔTIERS
GALERIE DU CHÂTEAU. Peintures de Pierre Cayol. Me-sa 10-20h, di 10-18h. Jusqu'au 30.8.

SAINT-AUBIN
GALERIE DU BAC. Grande rétrospective de A.E.J. von May, peintures, collages, dessins, gouaches et aquarelles. Jusqu'au 8.7.

14-18h30, sa 10-17h, di 15-18h ou sur rdv 855 11 15. Jusqu'au 22.7.

GALERIE DU PEYROU. E. Juillerat, aquarelles; A. de Buren, art brut; D. Utermann, sculpture; J.-M. Perrenoud, huile; A. Cornella, sculpture; R. Collaird, aquarelle-huile et J. Châtelain, huile. Me-sa 15-18h, di 15-17h. Jusqu'au 21.7.

GALERIE UNE. «One for the money, two for the show...», de Francisco Da Mata et Sebastian Muniz. Me-ve 10h30-



EN SOUVENIR DE

Enrico MUSITELLI

Une longue année déjà s'est écoulée, et pourtant ton souvenir est présent à chaque instant.

Ton épouse, ta fille et famille

132-96436

LE LOCLE

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son deuil, la famille de

Madame Antonia MATTHEY-COMBA

remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, soit par leur présence, leur message, leur envoi de fleurs ou leur don. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

132-97204

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DU GROUPE ISMECA

ont le regret de vous faire part du décès de

Monsieur Eric SCHWEINGRUBER

directeur d'Ismecca Malaisie.

Nous garderons d'Eric le souvenir d'un homme enthousiaste, courageux et optimiste dans son combat.

Nous adressons nos sincères condoléances à la famille.

132-97318

BROT-PLAMBOZ

*Un soir il n'y eut plus de lumière
et dans le cœur naquit le souvenir.*

Monsieur Paul Maire:

Marlyse et Jean Arnold Grezet-Maire, leurs enfants et petits-enfants à Travers,
Willy et Anne-Marie Maire-Dubois et leurs enfants au Locle,
Paul et Lydia Maire-Schütz, leurs enfants et petits-enfants en Suisse et au Canada,
Fritz et Bluzette Maire-Dubois, leurs enfants et petits-enfants,

La famille de feu Luc Fahrni,
La famille de feu Paul Maire,

ainsi que les familles parentes et alliées ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame Jeanne-Elvina MAIRE née FAHRNI

leur chère et bien-aimée épouse, maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, enlevée à l'affection des siens, dans sa 81e année après un long déclin.

BROT-PLAMBOZ, le 29 juin 2001.

*Une maman, c'est tant de choses,
Ça se raconte avec le cœur,
C'est comme un grand bouquet de roses,
Ça fait partie du bonheur.*

Le culte sera célébré le mercredi 4 juillet, à 13 h 30, au Temple des Ponts-de-Martel, suivi de l'inhumation.

Notre maman repose à la chambre mortuaire de l'Hôpital du Locle.

Domicile de la famille: Le Rondel 47 - 2318 Brot-Plamboz

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

*Les promenades sur les crêtes du Jura
furent le bonheur de sa vie.*

*Un soir il n'y eut plus de lumière et dans
le cœur naquit le souvenir.*

Madame Marguerite Favre-Kellenberger

Francis et Monique Favre-Mathys
Pascal Favre et Cécile Châtelain
Anne et Luis Miguel Lema-Favre
Christian Favre et Barbara Belhuan

Jean-Philippe et Bruni Favre-Alvarez
Xavier Favre
Tracy Favre

Les descendants de feu Emil et Frieda Kellenberger-Rickli

ainsi que les familles parentes et alliées
ont la tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur André FAVRE ancien directeur de la SBS

leur très cher époux, papa, beau-papa, grand-papa, oncle, cousin, parent et ami qui s'est endormi paisiblement dimanche dans sa 89e année entouré de tous les siens.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 1er juillet 2001.

La cérémonie aura lieu le mercredi 4 juillet à 11 heures, au Centre funéraire de La Chaux-de-Fonds.

Notre papa repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Jolimont 28

Les personnes désirant honorer la mémoire du défunt, peuvent penser au Service d'aide familiale, ccp 23-660-8, ou au Service des soins à domicile de la Croix-Rouge, ccp 23-1121-4.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Profondément touchés par votre témoignage de sympathie, d'affection et d'amitié reçu lors de leur deuil, l'épouse: Madame Yvonne Ducommun, les enfants et les petits-enfants de

Monsieur Henri DUCOMMUN

vous remercient de les avoir entourés par votre présence, votre message, votre envoi de fleurs ou votre don et vous prient de trouver ici l'expression de leur vive reconnaissance.

LES PONTS-DE-MARTEL, juillet 2001.

Réception des avis mortuaires:

du lundi au vendredi

jusqu'à 17 heures à Publicitas
La Chaux-de-Fonds, fax 032 / 968 48 63

jusqu'à 21 heures à L'Impartial
fax 032 / 911 23 60



LE CLUB ALPIN SUISSE
Section La Chaux-de-Fonds
a le pénible devoir de faire part
à ses membres du décès de

Monsieur André FAVRE

membre vétérane entré au CAS en 1957
dont il gardera le meilleur souvenir.



LE PARTI LIBERAL PPN
a le pénible devoir d'annoncer
le décès de

Monsieur Eric SCHWEINGRUBER

père de Valérie Schweingruber,
conseillère générale et députée.

COMMUNIQUÉ

Loyers: taux de référence à 4 1/2 pour cent

Les autorités régionales de conciliation de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds communiquent: «suite à des erreurs constatées dans les périodiques «Bon à savoir» et «Droit au logement», les autorités régionales de conciliation de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds rappellent que le taux de l'intérêt hypothécaire de référence pour le calcul des augmentations et diminutions de loyer dans le canton de Neuchâtel est déterminé par la Banque cantonale neuchâteloise. Il fait par ailleurs l'objet d'une publication dans la «Feuille officielle». Le taux hypothécaire a ainsi été fixé à 4 1/2 pour cent à compter du 1er juillet 2001. La modification a été annoncée dans la «Feuille officielle» du 20 avril 2001, seule publication faisant foi.» Pour rappel, la teneur du texte était la suivante:

Bail à loyer et à ferme
«En application des articles 32 de la Loi d'introduction

des titres, huitième et huitième bis du Code des obligations (Lico), du 28 juin 1993, et 3 de l'arrêté d'exécution du Conseil d'Etat, du 13 octobre 1993, le taux hypothécaire de référence déterminant pour le calcul des augmentations et des diminutions de loyer motivées par la variation du taux de l'intérêt hypothécaire est fixé à 4 1/2 pour cent dès le 1er juillet 2001, selon la décision de la Banque cantonale neuchâteloise du 3 avril 2001.» /comm

LES FAITS DIVERS

LA CHAUX-DE-FONDS ■ Un décès naturel. Vendredi après-midi, une certaine animation a régné à la gare de La Chaux-de-Fonds. La police a dû intervenir en raison d'un décès naturel dans les toilettes publiques. /réd

■ Collision en chaîne. Samedi vers 11h10, une collision en chaîne s'est produite à La Chaux-de-Fonds, rue du Collège, à la hauteur de l'immeuble No 50, impliquant trois voitures. Dégâts matériels. /comm

■ Voiture en feu. Samedi vers midi, le SIS des Montagnes est intervenu rue A.-M.-Piaget, à La Chaux-de-Fonds, pour une voiture en feu. La cause du sinistre est d'ordre technique. Dégâts matériels. /comm

■ Choc au carrefour. Hier vers 12h20, une habitante de Cugy/FR circulait en voiture rue Numa-Droz, à La Chaux-de-Fonds, en direction est. A l'intersection avec la rue de Armes-Réunies, une collision s'est produite avec une voiture conduite par une habitante de La Chaux-de-Fonds, laquelle circulait sur la voie de droite de la rue des Armes-Réunies, en direction nord. Sous l'effet du choc, ce dernier véhicule a été poussé contre une voiture conduite par un habitant des Ponts-de-Martel, lequel était à l'arrêt au stop, sis sur la partie est de la rue Numa-Droz. Blessée, la conductrice de La Chaux-de-Fonds a été transportée en ambulance à l'hôpital de la ville. /comm

COLOMBIER ■ Cycliste blessé. Samedi vers 16h45, un habitant d'Aréuse circulait au guidon d'un cycle rue de Longueville, à Colombier, en direction d'Aréuse. Peu avant le passage souterrain, il heurta le bord de la chaussée et chuta lourdement sur la route. Blessé, il a été transporté en ambulance à l'hôpital des Cadolles. /comm

NEUCHÂTEL ■ Collision. Samedi vers 18h, une habitante de Gentilino/TI circulait au volant de sa voiture sur la jonction de Serrières, avec l'intention de se rendre sur le quai Max-Petit-pierre, à Neuchâtel. A l'intersection avec la bretelle d'entrée de ladite jonction, une collision se produisit avec la voiture conduite par un habitant de Neuchâtel, qui avait l'intention d'emprunter l'autoroute A5 en direction de Lausanne. Dégâts matériels. /comm

■ Cycliste blessée. Dimanche vers 16h45, une habitante de Berne circulait au guidon d'un cycle, dans un groupe de cyclistes, rue des Poudrières, à Neuchâtel, en direction du centre-ville. A la hauteur de l'immeuble No 21, elle chuta sur la chaussée. Blessée, elle a été transportée en ambulance à l'hôpital des Cadolles. /comm

■ Il perd des panneaux. Samedi vers 18h30, un habitant de Gampelen (BE) circulait en voiture sur l'autoroute H20, dans le tunnel aval des gorges du Seyon, en direction de La Chaux-de-Fonds. Dans ce tunnel, il a perdu deux panneaux en aggloméré qui étaient chargés sur son toit. Ces panneaux sont venus heurter le capot puis le pare-brise de la voiture conduite par un habitant de Bôle, qui circulait en sens inverse. Blessé, le conducteur de Bôle a été conduit par la police chez son médecin pour un contrôle. La voie La Chaux-de-Fonds a été fermée pendant un quart d'heure pour nettoyer la chaussée. /comm

■ Contre une auto stationnée. Samedi vers 3h, un habitant de Neuchâtel circulait en voiture avenue de la Gare, à Neuchâtel, en direction nord. A la hauteur de l'Eurotel, il a heurté avec l'avant droit de sa voiture une auto stationnée dans une case réservée à cet effet, en bordure sud de l'avenue. Sans se soucier des dégâts causés, l'automobiliste a poursuivi sa route. Il a été retrouvé quelque temps plus tard. Dégâts matériels. /comm

NOIRAIGUE ■ Perte de maîtrise. Samedi vers 23h40, un habitant de Bâle descendait en voiture la Côte Rosière, en direction de Noiraigue. Sur ce trajet, il a perdu la maîtrise de son véhicule, qui a percuté avec la roue arrière gauche un mur. Dégâts matériels. /comm

PESEUX ■ Début d'incendie. Vendredi vers 21h30, les pompiers de Pesieux, renforcés par une équipe du SIS de Neuchâtel, sont intervenus dans la forêt sise à l'est du chemin Gabriel à Pesieux, pour éteindre un début d'incendie. En fait, il s'agissait d'un gros tas de bois qui était en train de brûler. Fort heureusement, une personne alertée par une épaisse fumée a fait appel aux pompiers et l'intervention rapide des hommes du feu a permis d'éviter que le feu ne se propage. Une enquête est en cours pour déterminer les causes du sinistre. /comm

L'ÉNERGIE

Contrôle continu des installations de chauffage

(Température extérieure moyenne et degrés-jours)

Valeurs hebdomadaires du 18 juin au 24 juin

Température Degrés-jours	Neuchâtel (ville):	19,6° C 0,0 DJ
Littoral ouest:	18,6° C 0,0 DJ	
Littoral est:	21,5° C 0,0 DJ	
Val-de-Ruz:	15,9° C 9,6 DJ	
Val-de-Travers:	15,4° C 9,9 DJ	
La Brévine:	13,1° C 28,8 DJ	
Le Locle:	14,2° C 19,8 DJ	
Chx-de-Fds:	13,3° C 22,5 DJ	
Vue-des-Alpes:	11,2° C 37,3 DJ	

Les chiffres publiés ci-dessus permettent de surveiller la consommation d'énergie pour le chauffage des bâtiments. La première colonne correspond aux températures moyennes hebdomadaires enregistrées dans le canton.

Les «degrés-jours» donnent une indication sur les besoins théoriques de chauffage. Renseignements: Service cantonal de l'énergie, tél. (032) 889 67 20.

L'ÉTATCIVIL

NEUCHÂTEL ■ Décès - 12.06. Kistler née Stähli, Mina Elisabeth, née en 1910, veuve de Kistler, Edmond. 13. Berton née Vögeli, Yvonne Berthe, née en 1913, veuve de Berton, Hugo. 16. Vogel, Fernand Jacob Robert, né en 1920, époux de Vogel née Dollinger, Violette Marie Anne. 17. Strautmann née Buchs, Marie, née en 1916, veuve de Strautmann, Charles René; Tinguely née Mayor, Madeleine, née en 1928, épouse de Tinguely, Fritz Albert; Gorge-rat née Bolliger, Susanne Marie, née en 1915, épouse de Gorge-rat, Jean Raoul.

NAISSANCE

AXEL
est très heureux
de vous annoncer
la naissance
de sa petite sœur

JULIE

le 1er juillet 2001
à la maternité de Landeyeux
Jean-François et Corinne
MARIDOR-ROBERT
Nord 4
2046 Fontaines

AUJOURD'HUI

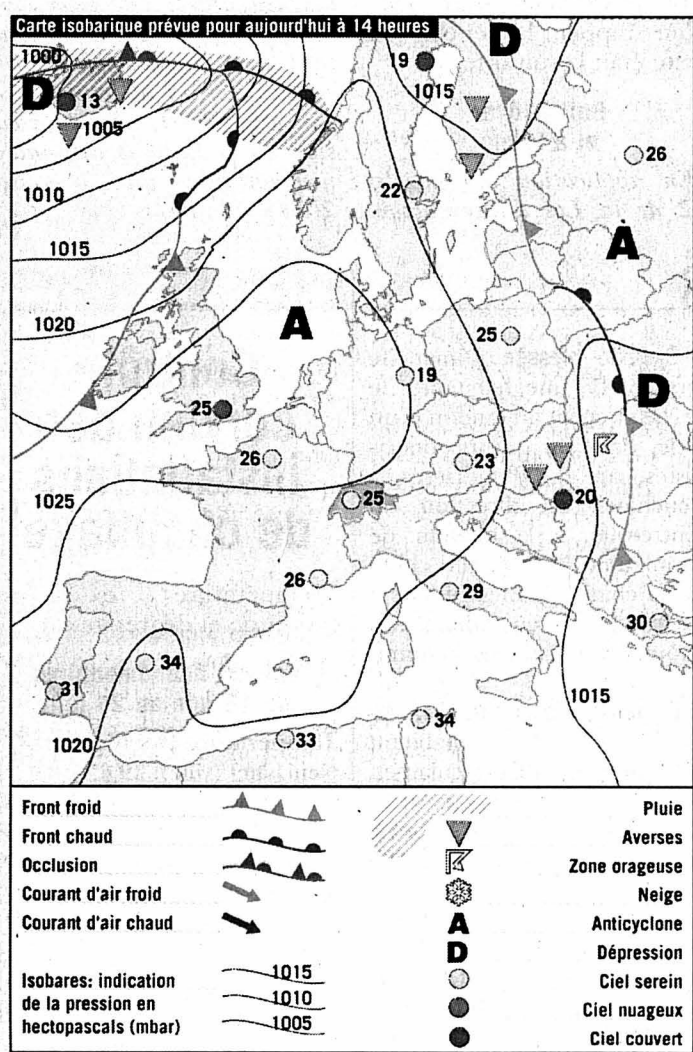
Pas bonimenteur, notre astre

Situation générale: les dieux de la météo mettent les petits plats dans les grands et nous gratifient de deux jours de ciel bleu. Moins reluisant ensuite, car un puissant anticyclone mobile est centré aujourd'hui sur le Pas-de-Calais et règne outrageusement sur toute l'Europe occidentale. Pas satisfait de la couleur du décor, il offre en prime des températures alléchantes.

Prévisions pour la journée: les rayons en éventail, le soleil parade au-dessus de nos têtes, même si quelques passages nuageux tentent de l'intimider en matinée le long du Jura. Malgré un souffle de bise, les températures se rallient à l'euphorie ambiante et s'élèvent allègrement jusqu'à 26 degrés en plaine, 22 à 1000 mètres.

Demain: encore plus chaud. Mercredi et jeudi: devenant de plus en plus lourd et nuageux. Orages puis averses.

Jean-François Rumley



Fête à souhaiter

Armin

Températures

Aujourd'hui à 14 heures

Neuchâtel: 26°
Boudry: 26°
Cernier: 24°
Fleurier: 24°
La Chaux-de-Fonds: 22°
Le Locle: 22°
La Vue-des-Alpes: 19°
Saignelégier: 22°
St-Imier: 24°

Hier à 13 heures

En Suisse...

Bâle: beau, 24°
Berne: beau, 23°
Genève: beau, 25°
Locarno: beau, 29°
Sion: beau, 26°
Zurich: beau, 23°

... en Europe

Athènes: beau, 33°
Berlin: très nuageux, 20°
Istanbul: peu nuageux, 27°
Lisbonne: beau, 30°
Londres: beau, 24°
Madrid: beau, 33°
Moscou: beau, 27°
Paris: beau, 23°
Rome: très nuageux, 28°

... et dans le monde

Bangkok: nuageux, 34°
Le Caire: beau, 36°
Johannesburg: beau, 16°
Miami: nuageux, 32°
Pékin: nuageux, 32°
Rio de Janeiro: beau, 25°
San Francisco: beau, 20°
Sydney: beau, 18°
Tokyo: beau, 37°

Soleil

Lever: 5h42
Coucher: 21h30

Lune

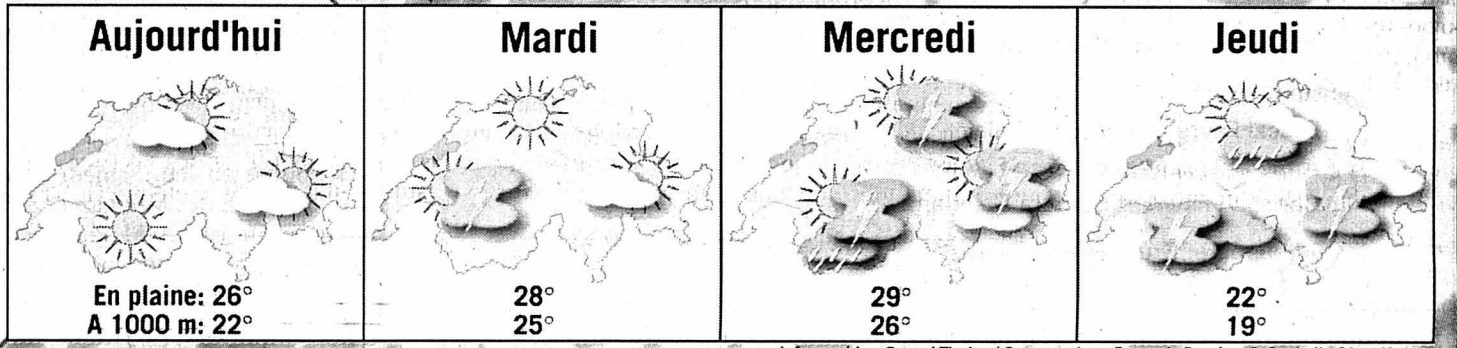
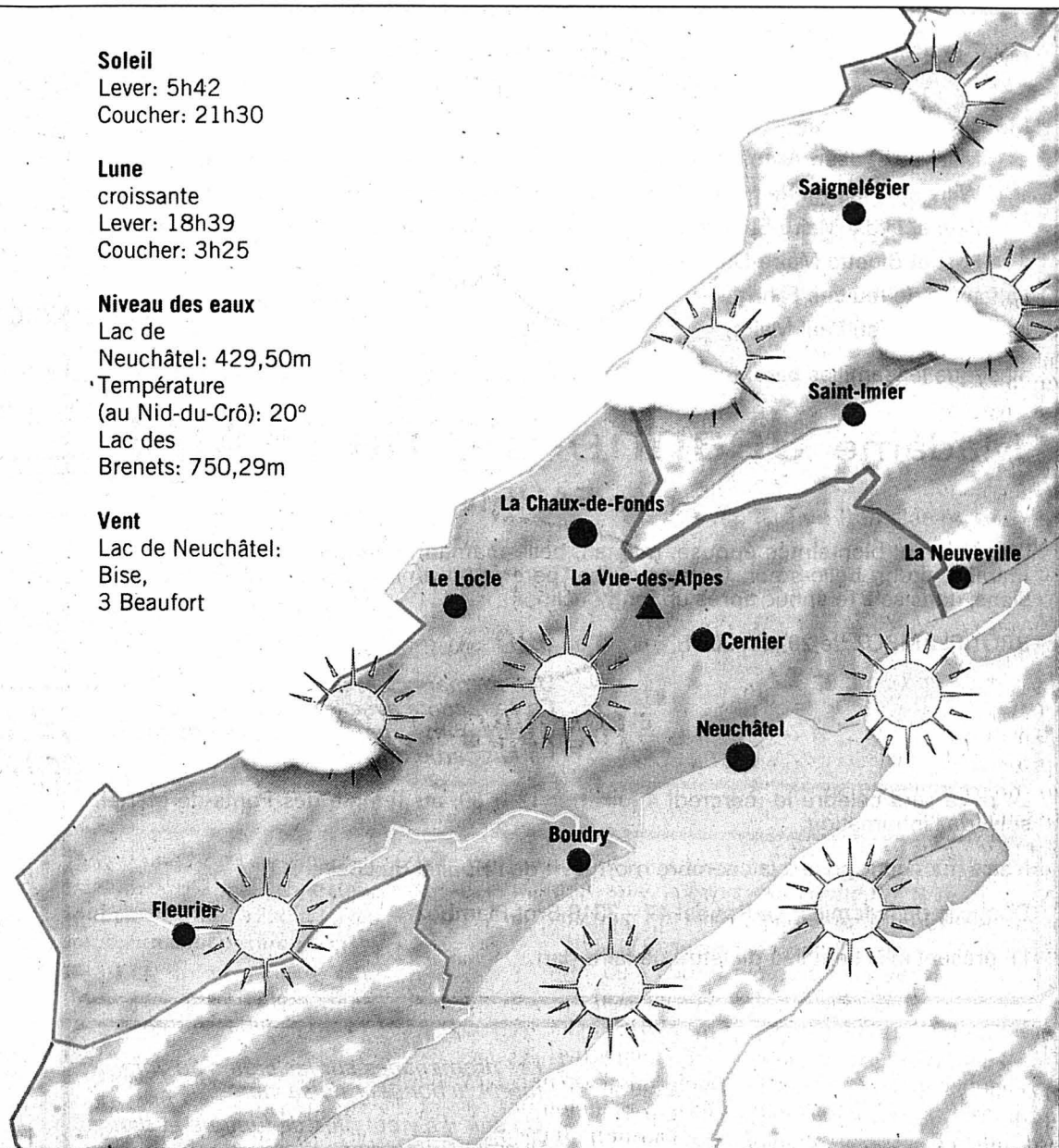
croissante
Lever: 18h39
Coucher: 3h25

Niveau des eaux

Lac de Neuchâtel: 429,50m
Température (au Nid-du-Crô): 20°
Lac des Brenets: 750,29m

Vent

Lac de Neuchâtel: Bise, 3 Beaufort



Infographies: Pascal Tissier / Sources: Jean-François Rumley, F. Cachelin SA et Keystone

L'ATRIE DES LECTEURS

NOMS DE FAMILLE

Une fondamentale question d'identité

Les Chambres ont fait preuve de discernement, le 22 juin dernier, en refusant une loi qui aurait sacrifié, au nom de la liberté et de l'égalité des sexes, près de 800 ans d'évolution sociale. Le Conseil des Etats a en effet balayé, par 25 voix contre 16, de même que le Conseil national, par 97 voix contre 77, le projet d'introduction du nom de famille «à la carte».

Les robustes chasseurs-cueilleurs du néolithique ont définitivement disparu. A l'heure de la télématique, le mental a pris le pas sur le physique et il se pourrait même que le sexe fort ait changé de camp sans même que l'on ne s'en aperçoive! Cela ne veut pourtant pas dire que tout est devenu possible au nom de la liberté et de l'égalité des sexes. Tout l'intérêt réside précisément dans la différence et, jusqu'à plus ample informé, les femmes continueront à mettre les enfants au monde. Il a fallu pourtant attendre le douzième siècle pour qu'apparaissent les patronymes, surnoms se transmettant de père en fils, et près de cinq siècles encore pour que la règle se généralise.

Lorsque deux personnes de sexe différent s'unissaient devant les autorités religieuses, puis civiles pour fonder une famille, il allait de soi que l'épouse porterait l'enfant à venir. Le père, biologique, putatif ou adoptif, en reconnaissant ou en adoptant l'enfant, lui transmettait le patronyme ou nom de fa-

mille, scellant ainsi son appartenance à une lignée. En Suisse, on avait conservé du droit romain la notion de commune d'origine, véritable fil rouge permettant de remonter sa lignée, de génération en génération, jusqu'au premier ancêtre dont le surnom s'était fixé et avait été transmis à sa descendance. C'était là la règle mais, comme toute règle qui se respecte, elle pouvait souffrir d'un certain nombre d'exceptions. Ainsi, par exemple, le système matrilocal permettait de bénéficier du patronyme et du patrimoine de son beau-père lorsque celui-ci n'avait pas d'héritier mâle, de changer de nom lorsque celui-ci prêtait à confusion, à dérision ou devenait imprononçable lors d'immigration. Il existe encore d'autres raisons valables de changer de nom de famille. Cela ne se passe en principe qu'une seule fois pour une même lignée et donne alors naissance à une nouvelle branche à la souche originelle, solution qui semblait, récemment encore, répondre à chaque situation suffisamment problématique pour vouloir entreprendre une démarche officielle.

Les surnoms à l'origine des noms de famille pouvaient dériver du nom de baptême, surtout par suffixation (Girard: Girardier, Girardet, etc.); d'un métier ou d'une fonction (Tisserand: Tissières, Tissot ou Mayor, Banderet, etc.); d'une localité ou d'une province (Zurcher, Lallemand, Allemand...); d'un lieu-dit (Dubied, Dufour, Dupont...); d'un arbre ou d'un végétal (Biollaz,

Biolay, Desbiolles...); d'un animal (Perdrix: Perdissat; Lièvre: Leyvraz...); d'un qualificatif (Blanc, Blanchet, Blanchard, Blanchoud...); d'un outil (Viogget = faucille; Viret = tourniquet; Waridel = dévidoir); d'un sobriquet, aimable ou cruel (Sautebin, Prenleloup, Beau-sire...) ou encore d'une fête, d'un mois, d'un vent (Noël, Challande, Janvier, Bise...). Les enfants trouvés sont également à l'origine de patronymes évocateurs du lieu, du jour, ou des circonstances de leur abandon. Il est arrivé aussi que la fonction supplante le patronyme.

Ainsi, les Mayor d'Oron-le-Châtel se nommaient précédemment Buloz, patronyme issu d'un toponyme, remplacé par la fonction familiale auprès des seigneurs du lieu. Chaque année des patronymes disparaissent et sont remplacés par d'autres, par extinction, traduction, adaptation ou création.

Le patronyme, signe d'un paternalisme inacceptable pour les féministes orthodoxes, présente visiblement une certaine souplesse. Ainsi, avec le nouveau droit en vigueur depuis 1988, l'épouse peut conserver

son nom qui vient s'ajouter à celui de son époux, voire le supplanter. Il ne fera pas souche pour autant, sauf si elle choisit d'être mère célibataire. Ce n'est toutefois là pas toujours un libre choix et, si la mère célibataire transmet en principe son nom à sa descendance, il existe des dispositions particulières permettant aux enfants nés hors mariage de porter le nom du père lorsque les parents vivent en ménage commun ou lorsque la mère se marie. L'introduction du matronyme, solution sans doute plus fiable d'un point de vue

strictement génétique, ne semble toutefois pas être, pour l'instant, une hypothèse raisonnable...

Le nom de famille ne pose pas uniquement un problème technique, biologique ou sociologique. Sa composante psychologique n'est pas négligeable. Le nom de famille et le ou les prénoms permettent de définir l'identité d'un individu et son appartenance à une lignée et à une origine. Il est d'autant plus important, à une époque où tout est basé sur le court terme, de pouvoir se référer à ceux qui nous ont précédés. Si on ne sait pas très bien où on va, il est peut-être utile de connaître d'où on vient... Le choix aléatoire du nom de famille à chaque génération briserait cette référence au passé et réduirait encore la cellule familiale, en supprimant toute notion de parenté en dehors de la filiation directe entre personnes vivantes. S'il faut avoir recours à la psychogénéalogie pour retrouver nos repères, ne compliquons pas les choses en créant des problèmes là où il n'y en a pas. N'anéantissons pas, par une simple décision politique, une règle qui a mis un demi-millénaire pour se définir. La liberté et l'égalité des sexes ne sont pas des sujets à traiter à la légère, et les générations futures nous seront peut-être reconnaissantes d'avoir pris le temps de la réflexion.

Eric Nussli,
président de la Société neuchâteloise de généalogie, vice-président de la Société suisse d'études généalogiques

LE DESSIN DU JOUR

XÉNOGREFFES: PROGRÈS PEU CONVAINCANTS!



Elzingre